



EHESS-INED-INSEE-IRD-Université Paris VI



BIOGRAPHIES DE TROIS GÉNÉRATIONS DANS L'AGGLOMÉRATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98

Sous la direction de

Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER,
Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD

BIOGRAPHIES DE TROIS GÉNÉRATIONS DANS
L'AGGLOMÉRATION D'ANTANANARIVO

Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98

Déjà parus dans la collection "Les Documents et Manuels du CEPED" :

- n°1 : *La démographie de 30 États d'Afrique et de l'Océan indien*, par Valérie GUÉRIN (éd.) (1994), 352 p.
- n°2 : *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, par Jacques VALLIN (éd.) (1995), 244 p.
- n°3 : *Manuel de sondages. Applications aux pays en développement*, par Rémy CLAIRIN et Philippe BRION (1997), 108 p. (2^{ème} édition).
- n°4 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA*, par Philippe BOCQUIER (1996), 208 p. + disquette.
- n°5 : *Genre et développement : des pistes à suivre*, par Thérèse LOCOH, Annie LABOURIE-RACAPÉ et Christine TICHIT (éds) (1996), 154 p.
- n°6 : *Les migrations internes au Kenya 1979-1989*, par Valérie GOLAZ (1997), 126 p.
- n°7 : *La mortalité à Antananarivo de 1984 à 1995*, par Dominique WALTISBERGER, Pierre CANTRELLE et Osée RALJAONA (1998), 117 p.
- n°8 : *La société algérienne entre population et développement. Textes d'une rencontre scientifique (Paris, 23 mai 1996)*, par Christophe LEFRANC (éd.) (1998), 103 p.
- n°9 : *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation*, édité par le 7e Réseau thématique de recherche de l'UEPA (1999), 112 p. + disquette.
- n°10 : *État civil et recensements en Afrique francophone. Pour une collecte administrative de données démographiques*, par Louis LOHLÉ-TART et Michel FRANÇOIS (1999), 564 p.

Le CEPED, *Centre français sur la population et le développement*, est un "groupement d'intérêt scientifique" (GIS) créé en 1988 par l'Institut national d'études démographiques (INED), l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE), l'Institut de recherche pour le développement (IRD), l'Université Paris VI et l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), pour conjuguer leurs efforts en matière de recherche, de formation et de coopération avec les pays du Sud dans le domaine de la population et de ses relations avec le développement. Ses activités de recherche portent essentiellement sur les facteurs de la dynamique des populations (santé, famille, fécondité, migrations), leurs relations avec les divers aspects du développement économique et social (éducation, emploi, activité économique, structures sociales...) ainsi que les méthodes d'observation et d'analyse appropriées. Ses travaux sont définis et conduits en étroite relation avec les organismes partenaires des pays du Sud (offices statistiques, centres de recherche, universités). Le CEPED accueille régulièrement à Paris des chercheurs de ces pays et met à la disposition du public un important centre de documentation sur les thèmes de sa compétence. Pour toutes ces tâches, le CEPED reçoit un large concours du ministère des Affaires étrangères (DGCID).

Les Documents et Manuels du CEPED n° 11

**Sous la direction de
Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER,
Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD**

**BIOGRAPHIES DE TROIS
GÉNÉRATIONS DANS
L'AGGLOMÉRATION
D'ANTANANARIVO**

Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98

**Centre français sur la population et le développement
(EHESS-INED-INSEE-IRD-Université Paris VI)**

Décembre 2000

Éléments de catalogage :

Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête BIOMAD98, sous la direction de Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER, Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD. – Paris, Centre français sur la population et le développement, 2000, 141 p. ; 24 cm. (Les Documents et Manuels du CEPED, n° 11).

Directeur de la publication : Alain LERY
Responsables scientifiques : Benoît FERRY et Michel GARENNE
Réalisation technique : Maud POUPARD

Couverture : Poteau funéraire (Madagascar)

ISBN : 2-87762-131-6

ISSN : 1264-2487

© Copyright CEPED 2000
Centre français sur la population et le développement
15, rue de l'École de médecine - 75270 Paris Cedex 06 - FRANCE
Téléphone : 01 44 41 82 30 – Fax : 01 44 41 82 31
Téléphone international : 33 1 44 41 82 30 – Fax international : 33 1 44 41 82 31
Email : cep@ceped.ined.fr
Web : <http://www.ceped.ined.fr>

SOMMAIRE

Avant-propos	IX
Résumé	XIII
Summary	XIV
Introduction	1
1. Une enquête biographique : pour quoi faire ?	1
2. Trois générations de Tananariviens	3
3. Les différents modules du questionnaire	5
a) Module sur l'itinéraire résidentiel	5
b) Module sur la vie active	5
c) Module sur la vie matrimoniale	6
d) Module sur la vie génésique	6
e) La fusion des fichiers biographiques	7
4. Les techniques d'analyse utilisées	7
5. Quelques précautions d'usage	8
Références bibliographiques	9
Chapitre 1. L'évolution démo-économique de l'agglomération d'Antananarivo	11
1. Une croissance démographique de la capitale relativement lente	13
2. Le vieillissement de la population et la croissance de la scolarisation	15
3. Le recul du salariat et l'informalisation des emplois	16
4. Une légère embellie après 35 ans de régression de la consommation des ménages ...	17
5. Les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise	18
Références bibliographiques	20
Chapitre 2. Éducation	23
1. Une scolarisation précoce et quasi universelle	23
2. Le niveau d'étude atteint augmente	27
3. Évolution de la répartition entre les secteurs éducatifs public et privé	28
4. La durée de la scolarisation dans chaque cycle a peu varié	31
Chapitre 3. Le marché du travail	35
1. Évolution du taux d'activité	36

2. Activité des immigrants avant et après l'arrivée à Antananarivo	37
3. Évolution du taux de chômage	39
4. Évolution du taux de salarisation et structure des emplois	40
5. L'accès au premier emploi	43
a) L'âge au premier emploi	43
b) Une insertion plus rapide après les études	44
c) ... mais pour des emplois dégradés	45
6. Une montée de la précarité même chez les salariés	47
7. Durée du premier emploi	49
Chapitre 4. Le mariage en mutation ?	53
1. Le statut matrimonial par âge	54
2. Les caractéristiques réciproques des conjoints	58
a) L'écart d'âges entre conjoints tend à diminuer	58
b) On se marie de plus en plus avec une personne ayant le même niveau d'éducation	59
c) Un marché matrimonial très déséquilibré sur le plan ethnique	61
d) Environ 75 % des conjoints sont de même religion	61
3. L'entrée en union	62
4. Le devenir des unions	65
a) La formalisation des unions	65
b) Les jeunes générations ne divorcent pas plus que leurs aînées	67
c) Le remariage	69
Chapitre 5. Fécondité et constitution de la descendance	71
1. Une fécondité en baisse	71
a) Le recul de la descendance atteinte	71
b) ... qui s'explique à la fois par le retard de l'âge à la première naissance	72
c) ... et par l'accroissement de l'intervalle intergénésique	73
2. Fécondité, éducation et emploi	74
a) La baisse de la fécondité touche tous les niveaux d'éducation	75
b) Une faible influence de la durée du travail sur la fécondité	77
3. La mortalité des enfants	78
Chapitre 6. Évolution du statut dans le ménage	81
1. Statut dans le ménage selon l'âge	82
a) À tous les âges, la vie en famille constitue la règle	82
b) Le statut de domestique résidant dans les ménages concerne surtout les jeunes femmes	84
c) Une progression de la cohabitation entre parents et enfants	85
d) ... cependant, être chef ou conjoint de chef de ménage constitue la règle aux âges adultes	86
2. Âge d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef de ménage	89
a) Deux à quatre ans d'écart séparent les hommes et les femmes	89

b) Recul généralisé de l'âge d'accès à l'indépendance, mais léger rattrapage chez les hommes	89
Chapitre 7. Logement et itinéraire résidentiel	91
1. Quelques caractéristiques de la migration à Antananarivo	92
2. L'évolution des caractéristiques du logement	94
a) Le type de logement	94
b) Les matériaux de construction des murs	96
c) L'accès à l'eau et à l'électricité	97
d) L'évolution du confort du logement	99
e) L'évolution des conditions de logement	100
3. La mobilité résidentielle	101
4. Le statut d'occupation du logement	102
a) Répartition des individus par statut d'occupation du logement à chaque âge ...	102
b) Évolution du mode d'acquisition des logements	104
5. Cycle de vie et devenir résidentiel	105
a) L'autonomie résidentielle	105
b) Devenir propriétaire	106
c) Cycle familial et statut d'occupation du logement	107
Conclusion	111
1. Un résumé de la biographie de trois générations de Tananariviens	113
2. Des taux de scolarisation qui progressent, surtout chez les femmes	116
3. Des taux d'activité qui augmentent, mais des emplois plus précaires	116
4. La formalisation du mariage est retardée mais les unions restent relativement stables	118
5. La fécondité baisse, quel que soit le niveau d'instruction	119
6. Un accès plus tardif à l'autonomie	119
7. La mobilité résidentielle et le logement : la stagnation	120
8. Crise économique et changements démographiques	120
Annexe	123
Liste des tableaux	127
Liste des figures	129
Liste des auteurs et des cadres de l'enquête	131
Les publications du CEPED	133

AVANT-PROPOS

Les résultats de l'enquête présentés ici s'inscrivent dans un schéma d'études et de collaborations originales qui mérite d'être précisé.

Un double objectif : l'analyse de l'évolution des comportements socio-démographiques des ménages et le renforcement de la capacité d'analyse des cadres malgaches

Le projet MADIO mène au sein de l'INSTAT, pour le compte du ministère des Finances et de l'économie, une série d'études sur le processus de transition macro-économique en cours, et les perspectives à moyen terme de Madagascar. Il est vite apparu que l'appréciation des conditions de vie et des comportements des ménages pour répondre à l'objectif de lutte contre la pauvreté des autorités passait par la mobilisation d'informations statistiques adéquates. L'enquête biographique, menée dans l'agglomération d'Antananarivo en 1998 (BIOMAD98), s'inscrit comme composante de ce programme de travail.

En premier lieu, l'objectif principal de l'enquête est de déterminer les conséquences de l'appauvrissement et de l'ouverture économique, sur la dynamique du marché de l'emploi urbain et sur l'accès au logement et la constitution de la famille. Pour répondre à cet objectif, le processus d'insertion en milieu urbain est analysé dans ses différentes composantes : accès à l'emploi, accès au logement, constitution du ménage et dynamique démographique. Ce type d'approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel. Dans un pays où les données historiques font défaut, et sans prétendre se substituer à un observatoire de l'emploi et des conditions de vie des ménages, l'enquête BIOMAD98 permet de pallier partiellement cette carence en donnant des éléments pour décrire l'évolution de la structure du marché du travail, des compositions familiales, etc., depuis le début des années 70. Cette « profondeur temporelle », inaccessible à partir des enquêtes en coupe transversale, est d'autant plus appréciable que les changements structurels intervenus au cours des trente dernières années s'inscrivent dans un temps social long, qui échappent aux instruments traditionnels du diagnostic conjoncturel.

En second lieu, l'étude des biographies, qui se situe au confluent de la statistique, de la démographie et de l'économie, met en œuvre des techniques d'analyse spécifiques, propres aux enquêtes biographiques, notamment pour comprendre la dimension temporelle des processus. Si ce type d'enquêtes et traitements tend à se répandre dans les pays développés, les pays en développement ont accumulé un certain retard dans ce domaine. Aussi, et au-delà des résultats thématiques fournis par BIOMAD98, cette expérience avait aussi pour vocation de familiariser les chercheurs malgaches avec ces méthodologies novatrices. Ainsi, les membres de MADIO ont bénéficié de formations pour l'acquisition de ces méthodes, afin de pouvoir entrer de plain-pied dans la communauté internationale des spécialistes traitant de ces questions. Dans ce domaine, des perspectives s'ouvrent en matière d'analyses comparatives à l'échelle des capitales africaines, et un réseau régional est en voie de constitution, avec la participation de MADIO.

À travers BIOMAD98, MADIO conforte son double objectif de transfert de méthodologie au profit de l'INSTAT (Institut national de la Statistique), pour le renforcement de l'appareil statistique national, et de réintégration de Madagascar au sein des réseaux de recherches de plus en plus internationalisés, après des années de marginalisation.

Une méthodologie originale : une enquête biographique greffée sur l'enquête emploi

Outre l'originalité propre des enquêtes biographiques, dont le questionnaire rétrospectif permet de reconstituer des trajectoires individuelles depuis la naissance des enquêtés, BIOMAD98 est la première du genre à avoir utilisé la greffe d'enquête pour le tirage de l'échantillon. Sélectionnant la population de BIOMAD98 à partir de l'enquête-emploi présente deux avantages : améliorer la précision des estimateurs grâce à une stratification pertinente issue des résultats de l'enquête-emploi, enrichir l'analyse en rendant possible la mobilisation d'informations tirées de l'enquête-emploi.

Par là, elle renforce le rôle pivot de l'enquête annuelle sur l'emploi dans le dispositif de suivi des ménages, mis en place par MADIO depuis 1995, et vient s'ajouter à d'autres opérations réalisées les années passées sur d'autres thèmes prioritaires : Enquête Santé-Éducation-Transferts (SET97) en 1997, Enquête 1-2-3 (Enquête sur le Secteur Informel et la Consommation des Ménages), en 1995 et 1998.

BIOMAD98 est la quatrième réalisation de ce type d'enquêtes en Afrique (après Dakar, Bamako et Yaoundé), et aussi la plus achevée. Grâce à l'utilisation d'un protocole d'enquête et d'analyse commun aux enquêtes déjà réalisées ou en cours dans

d'autres pays africains, BIOMAD98 est en mesure de produire rapidement des résultats scientifiques comparables à ceux des enquêtes menées dans d'autres capitales africaines. Elle s'inscrit dans un courant qui tend à renouveler la collecte des données démographiques concernant la mobilité spatiale et sociale.

Une collaboration scientifique réussie et multiforme

L'enquête BIOMAD98 s'inscrit dans le cadre d'une collaboration entre deux équipes de recherche de l'IRD (ex-ORSTOM), l'une d'économistes, l'autre de démographes. Elle a fait suite à une proposition du groupe MADIO (Madagascar-DIAL-INSTAT-ORSTOM) au CEPED (Centre français sur la population et le développement) d'adjoindre, en 1998, à l'enquête annuelle sur l'emploi menée à Antananarivo, un volet biographique afin de mieux analyser l'articulation entre la vie professionnelle et les autres éléments du cycle de vie.

Signes évidents de la réussite de cette opération : la cohérence interne des résultats, les délais de réalisation des différentes étapes et le respect des calendriers mobilisant la collaboration de plusieurs équipes. Ainsi, décidées au cours du premier trimestre 1998, les opérations de collecte se sont terminées en juillet 1998, et les premiers résultats sont rendus disponibles en juin 1999.

L'ensemble des opérations a été conçu et encadré par une équipe conjointe de chercheurs du CEPED/IRD et de cadres du projet MADIO, qui ont permis grâce à leur enthousiasme et leur professionnalisme de "boucler" l'enquête en un temps record, et de livrer des données dont la qualité se compare avantageusement aux standards internationaux en la matière. Tout spécifiquement, il faut citer Philippe Antoine et Philippe Bocquier, qui après avoir joué un rôle pionnier dans l'adaptation et la mise en œuvre de ce type de méthodologie novatrice en Afrique sub-saharienne, ont collaboré à toutes les étapes du processus, et largement contribué à la formation et à l'appropriation par les chercheurs malgaches de MADIO de ces techniques originales. On mentionnera aussi Nicolas Razafindratsima, responsable de l'enquête, qui a coordonné l'ensemble des opérations et Thierry Maminirina responsable du terrain et de l'apurement. La présente publication a été rédigée par Haja Andrianjaka, Philippe Antoine, Philippe Bocquier, Diane Coury, Thierry Maminirina, Josiane Rarivelomanana, Mireille Razafindrakoto, Nicolas Razafindratsima et François Roubaud.

Financement et remerciements

L'enquête BIOMAD98 a pu bénéficier de la contribution de différentes institutions, que nous tenons à remercier ici. Elle a été cofinancée par le CEPED, DIAL et l'IRD (ex ORSTOM). Le FNUAP a pris en charge financièrement les participants à une formation aux techniques spécifiques d'analyse biographique assurée par les deux chercheurs du CEPED. Finalement, nous tenons à remercier l'équipe des enquêteurs et des superviseurs qui ont travaillé dans des conditions parfois difficiles, et surtout l'ensemble des 2 403 Tananariviens, hommes et femmes, qui ont répondu à cette enquête, notamment les plus démunis d'entre eux, qui ont accepté de distraire quelques moments d'un temps précieux.

François ROUBAUD
Projet MADIO

RÉSUMÉ

À travers les résultats présentés dans cette étude, c'est la vie de trois générations de Tananarivens qui est retracée, dans ses composantes professionnelles, résidentielles et familiales. Plusieurs changements majeurs sont mis en évidence. La scolarisation progresse en particulier chez les jeunes filles et la scolarisation tend à se généraliser à Antananarivo. Les femmes des jeunes générations investissent en plus grand nombre le marché du travail. Le chômage ne progresse pas, mais les emplois occupés tant par les hommes que par les femmes sont de plus en plus précaires.

Un début de transition de la nuptialité s'opère à Antananarivo : l'âge au premier mariage recule, sous l'influence en partie de la prolongation des études des jeunes filles et les unions débutent de plus en plus souvent sous la forme d'union libre. Le recul important de la fécondité provient d'un retard de l'âge à la première naissance et d'un accroissement de l'intervalle entre naissances successives.

L'immigration à Antananarivo est relativement constante et demeure un fait de proximité : les immigrants proviennent en majorité des environs d'Antananarivo. Au cours des trente dernières années, la répartition de la population par type d'habitat à Antananarivo se modifie peu, la qualité des logements ne progresse pas et les pratiques résidentielles n'évoluent guère.

Nos analyses vont à l'encontre de l'opinion qui veut que la crise économique entraîne une déstructuration sociale. Malgré les difficultés économiques qui prévalent depuis trente ans à Antananarivo, on peut constater que la cellule familiale n'a pas éclaté. Au contraire, la plupart des indicateurs retenus dans cette étude confirment un repli sur la famille mononucléaire de taille réduite et sur une grande stabilité de celle-ci au cours du temps.

SUMMARY

Through the results presented in this survey are drawn the lives of three generations of Antananarivo citizens, including their employment, residence and family characteristics. Several major changes have come up. Schooling rates are improving, particularly among girls, and education is about to reach most of the population in Antananarivo. Among the younger generations more women are getting onto the labour market. Though unemployment is not increasing, the jobs of men as well as women are getting more and more precarious. Marriage transition is just beginning in Antananarivo, with first marriages occurring at later ages, partly as a result of girls staying longer in education, and couples more frequently beginning to live together while yet unmarried. Fertility is significantly declining, due to first childbearing occurring at a later age, and longer intervals between successive births. Immigration to Antananarivo is comparatively steady, and the majority of immigrants, now as before, come from areas lying just outside Antananarivo. In the last thirty years the distribution of the population by type of lodging has incurred little change, the quality of the lodgings has not improved, and residence-related practices have hardly been through any evolution. The results of our analysis belie the idea that economic crisis entails social disruption. Despite the economic difficulties that people in Antananarivo have experienced in the last thirty years, the family unit has not broken up. On the contrary, most of the indicators used in the survey confirm that people are increasingly relying on the small size nuclear form of the family, and on its stability over time.

INTRODUCTION

Le contexte économique de Madagascar est caractérisé par une baisse importante du niveau de vie dans les trente dernières années (Ravelosoa et Roubaud, 1995), suivie par une reprise économique dans les années récentes (Razafindrakoto et Roubaud, 1998). Antananarivo n'a pas échappé à ces variations de conjoncture économique. Elle est même au cœur des processus de changement, dans la mesure où la majorité des activités industrielles et tertiaires y sont concentrées, et qu'elle est la tête de pont des réformes de la politique économique (par exemple, la zone franche). Il est donc particulièrement intéressant d'y étudier les changements socio-démographiques que les variations du contexte économique ont pu entraîner.

Antananarivo évolue dans un contexte d'urbanisation symptomatique des pays faiblement intégrés dans l'économie internationale. Le taux d'urbanisation est un des plus bas du monde même s'il augmente régulièrement : il est passé de 16 % en 1975 à 23 % en 1993. La croissance urbaine est donc relativement faible (4,8 % de croissance annuelle sur la période 1975-1993). Antananarivo comptait 248 000 habitants en 1960 et 452 000 en 1975 ; en 1998, la population de l'agglomération était estimée à environ 1,1 million d'habitants. Dans ce contexte, la croissance d'Antananarivo est relativement faible : 4,5 % par an, ce qui est un peu supérieur à la croissance naturelle (environ 3 %) et signifie donc que la croissance migratoire était d'environ 1,5 % par an. Par ailleurs, la capitale représente environ 38 % de la population urbaine du pays depuis au moins 25 ans. Par rapport au faible degré d'urbanisation du pays, ce taux de primatie est plutôt inférieur à la norme mondiale. Cette situation est typique des pays encore très ruraux, ayant une faible structure industrielle et commerciale.

1. Une enquête biographique : pour quoi faire ?

Le lieu où s'opère le lien entre l'économique (sphère de production) et le démographique est la famille ou plus particulièrement le ménage (sphère de

reproduction). La question de la formation ou de la dissolution des ménages est un élément essentiel de la dynamique socio-économique. L'agrandissement du ménage (rythme de fécondité, nombre de dépendants, polygamie), l'autonomisation des enfants (départ du domicile parental, mariage), la dissolution des ménages (divorce, décès du chef de ménage), la recomposition des ménages (remariage, segmentation), etc., sont autant de comportements sociaux soumis aux conditions économiques, c'est-à-dire aux rapports de production. Les crises économiques entraînent-elles des comportements socio-démographiques spécifiques (adoption d'un nouveau modèle familial, rapport entre les sexes)? Les changements économiques (croissance, crise) entraînent-ils la transition démographique et l'évolution vers de nouveaux modèles familiaux ?

L'analyse des biographies est un moyen de mesurer l'effet à moyen et long terme de la conjoncture économique (par exemple : baisse des salaires, changement de politique commerciale, etc.) sur la dynamique du marché de l'emploi et sur la constitution et les conditions de vie des ménages. L'objectif principal de l'enquête est de déterminer les conséquences de l'appauvrissement et de l'ouverture économique sur la dynamique du marché de l'emploi urbain, sur l'accès au logement et sur la constitution de la famille. Pour répondre à cet objectif, le processus d'insertion en milieu urbain est analysé dans ses différentes composantes : accès à l'emploi, accès au logement, constitution du ménage et dynamique démographique. Ce type d'approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel.

Ainsi, on a pu mesurer avec d'autres enquêtes biographiques menées en Afrique, l'effet sur les comportements démographiques de la position sur le marché du travail. Par exemple, à Dakar, les périodes de chômage ou de précarité sur le marché de l'emploi sont à la fois un frein au mariage des jeunes et un accélérateur des divorces. L'influence de la conjoncture économique des années 1980 sur le cycle de vie a surtout touché les plus jeunes générations, qui sont arrivées à l'âge adulte dans un contexte de détérioration profonde du marché de l'emploi urbain. À Bamako, la mobilité sociale descendante a conduit à une accélération de la sortie du célibat des femmes (allant à l'encontre d'une tendance générale au retard de l'âge au premier mariage des femmes), mais au retard d'entrée en union des hommes (renforçant la tendance générale observée chez les hommes). À l'inverse, la mobilité ascendante accélère la sortie du célibat des hommes. Dans un contexte de crise, on a donc assisté à l'augmentation des écarts d'âges au premier mariage des hommes et des femmes. Ces interactions entre cycle de vie et conjoncture économique sont encore peu étudiées en Afrique, alors qu'on a pu déjà les mettre en évidence dans d'autres parties du monde.

Sans prétendre se substituer totalement à un observatoire de l'emploi et des conditions de vie des ménages, l'enquête biographique permet de retracer au niveau micro l'évolution économique et sociale trente dernières années. Grâce à l'utilisation d'un protocole d'enquête et d'analyse commun aux enquêtes déjà

réalisées ou en cours dans d'autres pays africains, l'enquête BIOMAD98 est en mesure de produire rapidement des résultats scientifiques comparables à ceux des enquêtes menées dans d'autres capitales africaines (Dakar, Bamako, Yaoundé). Elle s'inscrit dans tout un courant qui tend à renouveler la collecte des données démographiques concernant la mobilité spatiale et sociale (Groupe de réflexion sur l'approche biographique, 1999).

2. Trois générations de Tananariviens

L'enquête BIOMAD98 s'est faite dans le prolongement de "l'enquête-emploi". L'échantillon de cette enquête est un sous-échantillon d'individus déjà enquêtés dans "l'enquête-emploi" 1998, qui concernait 3 002 ménages, et comptait 14 094 individus (MADIO, 1998). C'est parmi ces individus que l'on a extrait un échantillon représentatif d'hommes et de femmes appartenant à trois générations : les personnes nées entre 1943 et 1952 (donc âgées de 45 à 54 ans au moment de l'enquête), celles de 1953-1962 (35-44 ans à l'enquête) et celles de 1963-1972 (25-34 ans à l'enquête). Ces trois générations ont, en effet, connus des contextes économiques et sociaux différents pendant leur parcours résidentiel, professionnel et matrimonial. Afin de pouvoir mener des comparaisons entre sexes et générations, il a été décidé de tirer le même nombre d'individus dans chaque catégorie. L'échantillon total ayant été fixé *a priori* à 2 400 individus, essentiellement pour des raisons budgétaires et organisationnelles, cela revient à tirer 400 individus par sexe pour chaque génération.

Les taux de sondage à appliquer par génération (qui forment autant de strates) ont été estimés à partir des structures par âge et par sexe des individus enquêtés lors de "l'enquête-emploi" de l'année 1997. Sur la base de ces chiffres, les pas de tirage finalement retenus pour BIOMAD98 se présentent comme suit :

- pour l'ancienne génération (1943-1952), il n'y a pas de tirage à faire : tous les individus éligibles sont élus ;
- pour la génération intermédiaire (1953-1962), on a procédé à un tirage d'un individu sur deux à partir de la liste des personnes éligibles pour obtenir l'effectif voulu ;
- quant à la jeune génération (1963-1972), on a procédé à un tirage d'un individu sur trois à partir de la liste des personnes éligibles.

Au total, 2 403 biographies d'hommes et de femmes âgés entre 25 et 54 ans ont été recueillies au cours de l'enquête qui s'est déroulée pendant les mois d'avril et de mai 1998. Par rapport au nombre d'individus tirés (2 543), on a un taux de déperdition de 5,3 %. Ces pertes englobent les refus catégoriques, les individus que

l'on n'a pas pu enquêter pour diverses raisons : maladie, déménagement, voyage, absences répétées, etc. Finalement, on a abouti à un échantillon des individus enquêtés réparti comme suit :

Tableau 1. Répartition de l'échantillon de l'enquête BIOMAD98 par génération et par sexe

Groupe d'âge	Hommes	Femmes	Total
Génération 1943-1952	410	439	849
Génération 1953-1962	413	425	838
Génération 1963-1972	347	369	716
Total	1 170	1 233	2 403

BIOMAD98 est une enquête rétrospective où tous les individus interrogés retracent les événements qui ont marqué leur vie depuis leur naissance jusqu'à la date de l'enquête. Le principe du questionnaire biographique est d'insister sur les aspects de la vie de l'individu qui changent au cours du temps, et qui peuvent être bien remémorés et datés. Le questionnaire comporte quatre modules :

- *l'itinéraire résidentiel* : les changements de localité (migration) et de statut de résidence (habitat) dans le ménage ;
- *la vie active* : l'ensemble de la formation (parcours scolaire) et de la vie active (types d'emploi, périodes de chômage, etc.) des individus ;
- *la vie matrimoniale* : les différents types d'union (union libre, mariages coutumier, civil et religieux) et les changements de statut légal et de co-résidence des époux ;
- *la vie génésique* : l'ensemble des naissances vivantes (fécondité) et des décès des enfants (mortalité) de l'enquêté.

Pour faciliter le processus de remémoration de cette succession d'événements complexes et parfois lointains, une fiche de synthèse, appelée AGEVEN (âge-événement), est remplie pour chaque enquêté, préalablement au remplissage du questionnaire proprement dit, qui lui a pour objectif de caractériser chacun des événements mentionnés dans la fiche AGEVEN. Elle permet d'obtenir une vision d'ensemble de la biographie de la personne interrogée. Y sont récapitulés les principaux événements de la vie et les dates correspondantes (Antoine *et al.*, 1999 ; Groupe de réflexion sur l'approche biographique, 1999).

3. Les différents modules du questionnaire

Le questionnaire est composé de quatre modules. Chaque module est constitué de plusieurs colonnes, correspondant à chaque période de la vie de l'individu, repérée au préalable sur la fiche AGEVEN.

a) Module sur l'itinéraire résidentiel

L'objectif principal est de retracer la mobilité résidentielle, à la fois dans les changements de logement mais aussi de type d'habitat et de statut d'occupation. Une série de questions sur la nature des murs, l'accès à l'eau et à l'électricité, en début et en fin de période, permet de déterminer l'évolution du confort du logement occupé d'une période à l'autre et au sein d'une même période si l'enquêté est resté dans le même logement mais a amélioré son confort. Le statut d'occupation est classé en trois catégories : propriétaire, locataire ou hébergé. On distingue la propriété à titre individuel de la propriété collective (avec le conjoint, la famille, etc.), avec titre ou sans titre. Une question porte aussi sur le mode d'acquisition du logement en propriété (héritage, achat, etc.). Différents types de location sont aussi identifiés (location vente, location auprès de l'employeur, sous-location, location simple). Enfin, pour les hébergés, on identifie la personne accueillant l'enquêté et son statut d'occupation du logement. Lorsque l'enquêté change de statut d'occupation mais aussi de statut dans le ménage, une nouvelle colonne doit être remplie, même s'il s'agit du même logement. Des questions permettent de contrôler ces changements de statut.

b) Module sur la vie active

Le but de ce module est de retracer d'une part l'itinéraire de formation, à travers les différents cycles d'études et les établissements fréquentés, et d'autre part l'itinéraire professionnel, à travers les changements d'entreprises et l'évolution du statut dans l'entreprise. Par souci de comparabilité, la description de chaque période d'activité est en très forte adéquation avec le contenu de "l'enquête-emploi". On pourra ainsi retracer sur le long terme les évolutions du marché du travail en utilisant les mêmes catégories que "l'enquête-emploi". Concernant les périodes d'études, nous avons distingué les différents cycles ainsi que les types d'établissement (public ou privé, confessionnel ou non). Soulignons que si

l'enquête a changé d'établissement au cours d'un même cycle ou s'il a changé de cycle dans un même établissement, deux colonnes successives seront remplies. En principe, seules les périodes d'activité de plus de 6 mois sont prises en compte dans le questionnaire biographique. Cependant, nous avons introduit une question sur les périodes de recherche d'emploi, même inférieures à 6 mois, pour évaluer plus précisément la durée du chômage. Ces périodes seront réintroduites dans l'analyse et s'ajoutent ainsi aux périodes de chômage de plus de 6 mois, pour lesquelles une colonne spécifique est remplie.

Pour les périodes d'emploi à son propre compte (en auto-emploi ou en tant que patron), des questions portent sur les moyens utilisés pour se mettre à son compte (crédit, famille, associé, etc.) et sur le type de comptabilité (personnelle, selon un plan comptable, sans comptabilité). Les salariés et autres dépendants (apprenti, aide familial) ont à répondre à des questions spécifiques : moyen d'embauche, catégorie socio-professionnelle (CSP) simplifiée, formation durant la période, existence de fiche de paie, d'un contrat (pour évaluer le caractère formel ou informel de l'entreprise), périodicité de la rémunération, nombre d'heures par semaine, prestations diverses. Dans le cas où une promotion avait eu lieu dans un emploi donné (par exemple, un ouvrier est promu agent de maîtrise après 12 ans d'expérience dans son entreprise), une nouvelle colonne devait être remplie.

Pour les femmes, des questions spécifiques ont été posées sur la présence d'une aide ménagère, rémunérée ou non, membre de la famille ou non.

c) Module sur la vie matrimoniale

Il faut souligner l'originalité de ce module, notamment par rapport à celui des "enquêtes-insertion" précédentes. On distingue en effet les différentes étapes de formalisation du mariage (coutumier, civil, religieux) mais aussi les périodes de cohabitation avec le même partenaire ou des partenaires différents. On peut ainsi retracer toute la dynamique de la vie matrimoniale. En outre, on dispose d'informations sur l'appartenance ethnique et religieuse du conjoint, son âge, son instruction et son statut matrimonial en début de période.

d) Module sur la vie génésique

C'est le module le plus simple. Il permet de retracer la fécondité de l'enquêté et la mortalité dès les premiers âges des enfants de l'enquêté. Dans ce module figurent aussi des informations sur l'union dont est issu l'enfant, afin de pouvoir relier, lors de l'analyse, descendance et vie matrimoniale.

e) La fusion des fichiers biographiques

Avant l'obtention du fichier définitif et exploitable, divers tests de cohérence ont été réalisés, soit internes à chaque module, soit entre modules. Il fallait également vérifier la cohérence de la datation des événements entre les modules du questionnaire. Pour cela, nous avons créé un fichier biographique en fusionnant, en fonction du temps, les quatre modules (résidentiel, professionnel, matrimonial et génésique). Le fichier final ainsi obtenu permet de connaître pour un même individu à chaque instant sa situation résidentielle, son activité détaillée et les caractéristiques de l'entreprise, son état matrimonial précis et le nombre d'enfants (nés vivants, décédés et survivants).

4. Les techniques d'analyse utilisées

Avec les données biographiques recueillies dans cette enquête, il est relativement aisé d'envisager des analyses complètes couvrant l'ensemble de la vie de l'individu. Ces types de données et d'analyse permettent de dépasser l'analyse transversale et de prendre en considération les différents états traversés par un individu. Ainsi on peut étudier l'itinéraire professionnel, l'itinéraire matrimonial, et tenir compte des influences de l'un sur l'autre.

Trois dimensions du temps sont prises en considération dans les analyses présentées dans ce document. D'une part, on se réfère aux trois cohortes qui ont traversé des périodes différentes au moment de leur entrée dans la vie adulte et dans la suite de leur existence. On peut d'autre part analyser les données par âge et voir par exemple l'état matrimonial de chaque génération à 20 ans, 25 ans, 30 ans, etc. Par exemple, les personnes de la génération la plus âgée (née en 1943-1952) avaient 20 ans entre 1963 et 1972 et ceux de la génération la plus jeune (née en 1963-1972) ont atteint cet âge de 20 ans entre 1983 et 1992. Enfin, certaines analyses peuvent faire référence à la notion de période. En effet, on peut également étudier les événements vécus en fonction de leur date d'occurrence et traduire ainsi l'évolution de certaines tendances observées à Antananarivo.

Ces calculs d'évolutions de structure (par cohorte, par âge, par période) ne s'appliquent qu'aux individus résidant à Antananarivo au moment de l'enquête. Les analyses contenues dans cette étude ont donc des limites, inhérentes aux enquêtes rétrospectives : elles concernent une sous-population spécifiquement urbaine (plus particulièrement native de la ville ou arrivée jeune dans la ville), et non les migrants qui peuvent avoir temporairement vécu à Antananarivo.

Certaines analyses présentées ici utilisent la fonction de séjour de Kaplan-Meier (Courgeau et Lelièvre, 1989 ; Bocquier, 1996). Le principe de base de ce type d'analyse est le suivant : il s'agit de prendre en considération le temps qui s'écoule entre un instant de référence commun à tous les individus soumis au risque et la date de l'événement observé ou bien la date de sortie de l'observation. Par exemple, si l'on étudie la transition du célibat au premier mariage pour les hommes à Antananarivo, la population soumise au risque sera composée des hommes célibataires qui résident dans cette ville à l'âge de 18 ans (âge minimal du mariage) ; le temps qui s'écoule sera mesuré depuis la date anniversaire des 18 ans jusqu'à la date du mariage. Un homme arrivé à Antananarivo après l'âge de 18 ans ne sera pas pris en compte dans l'analyse ; un homme quittant la ville avant son mariage sera pris en considération jusqu'à sa date de départ. La courbe dite de séjour ou encore de Kaplan-Meier, est un des outils les plus efficaces de l'analyse exploratoire des biographies. La courbe décrit le comportement hypothétique d'une cohorte qui aurait connu les mêmes conditions de vie pour que l'événement étudié, éventuellement, se réalise. Pour l'établir, on calcule une probabilité de connaître l'événement à chaque âge. La courbe ainsi obtenue s'interprète simplement comme la proportion de personnes n'ayant pas encore connu l'événement à chaque âge. Pour résumer l'allure de la courbe, on calcule un indice de valeur centrale, la médiane, qui correspond à l'âge auquel la moitié de la cohorte n'a pas encore connu l'événement.

5. Quelques précautions d'usage

Si l'enquête BIOMAD98, à l'instar de toutes les enquêtes biographiques, est un instrument inestimable pour analyser les changements démo-économiques qui sont intervenus dans l'agglomération d'Antananarivo au cours des trente dernières années, quelques précautions d'usage méritent d'être soulignées.

En premier lieu, les enquêtes biographiques sont par principe des enquêtes qui nécessitent une forte implication des enquêtés. Ces derniers sont soumis à un exercice de mémoire d'autant plus ardu qu'ils sont âgés, et que la probabilité d'occurrence des événements qui ont jalonné leur vie est élevée. Aussi, quels que soient les efforts déployés pour reconstituer une chronologie fiable, celle-ci est nécessairement sujette à des imprécisions. En fait, et heureusement, plus que la datation exacte des événements, c'est leur ordre chronologique qui importe. En effet, l'analyse de la causalité et des interactions repose essentiellement sur la séquentialité des événements. Le protocole d'enquête a précisément été conçu pour minimiser ce type d'erreurs, et les tests méthodologiques réalisés sur d'autres enquêtes du même type aboutissent à des résultats satisfaisants.

En second lieu, même en supposant que l'on parvienne à obtenir des biographies parfaitement exactes et datées, l'image rétrospective que l'on peut se faire de la situation de la population de la capitale dans le passé est incomplète. D'une part, nous n'avons interrogé que trois générations de Tananariviens, âgés aujourd'hui de 25 à 54 ans, à l'exclusion des plus jeunes et des plus âgés. D'autre part, les informations collectées ne portent que sur ceux qui étaient encore présents à Antananarivo au moment de l'enquête. Cette contrainte introduit des biais de sélection liés à la migration et à la mortalité, d'autant plus importants que l'on se penche sur des générations âgées. Ainsi, il est clair que les Tananariviens de la génération née entre 1943 et 1952 encore présents dans la capitale aujourd'hui ne représentent qu'une sous-partie de ceux de la même génération y demeurant entre 25 et 34 ans. Leur probabilité d'avoir émigré est plus forte que celle de ceux qui sont aujourd'hui âgés de 25 à 34 ans. De plus, on peut penser que les caractéristiques des "émigrés" ne sont pas exactement les mêmes que celles des "sédentaires". Donc par nature, il est impossible d'obtenir grâce à BIOMAD98 un échantillon exactement représentatif de la population qui résidait dans la capitale dans le passé. Ce constat vaut aussi bien pour l'ensemble de l'échantillon que pour chaque génération.

Aussi et pour toutes ces raisons, il convient de garder à l'esprit ces restrictions dans l'interprétation des résultats, qui doivent être considérés plus représentatifs de la population sédentaire (citadins de souche et migrants installés définitivement dans l'agglomération) que de la population migrante. Une enquête biographique ne peut remplacer totalement un observatoire des conditions de vie des ménages produisant des statistiques annuelles en continu. Nos résultats s'attachent plus à décrire, parmi les Tananariviens les plus sédentaires, les changements d'une génération à l'autre et les différences entre les sexes, qu'à mesurer précisément au cours du temps l'intensité de chaque phénomène étudié. Pour cela, les analyses qui suivent seront systématiquement menées en distinguant six cohortes d'individus, soit les trois générations concernées par l'enquête, différenciées suivant le sexe.

Références bibliographiques

- ANTOINE Philippe et BOCQUIER Philippe, 1999. – "L'enquête 'Insertion urbaine à Dakar et Pikine", in : GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE (éd.), *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*, p. 177-201. – Paris, INED, IRD, Réseau Socio-économie de l'habitat, 340 p. (Collection Méthodes et savoirs).
- ANTOINE Philippe, BOCQUIER Philippe, MAMINIRINA Thierry et RAZAFINDRATSIMA Nicolas, 1999. – *La collecte des biographies à Antananarivo : l'enquête BIOMAD98*. – Statéco, INSEE, Paris, à paraître.
- BOCQUIER Philippe, 1996. – *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel Stata*. – Paris, CEPED, 208 p. (Les Documents et Manuels du CEPED, n° 4).

- COURGEAU Daniel et LELIÈVRE Eva, 1989. – *Analyse démographique des biographies*. – Paris, INED, 268 p.
- GROUPE DE RÉFLEXION SUR L'APPROCHE BIOGRAPHIQUE, 1999. – *Biographies d'enquêtes. Bilan de 14 collectes biographiques*. – Paris, INED, IRD, Réseau Socio-économie de l'habitat, 340 p. (Collection Méthodes et savoirs).
- MADIO, 1998. – *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête emploi 1998*. – Antananarivo, Madio, juillet 1998, 48 p.
- RAVELOSOA Rachel et ROUBAUD François, 1995. – "Dynamique de la consommation des ménages de l'agglomération d'Antananarivo sur longue période : 1960-1995", *Économie de Madagascar*, vol. 1, p. 9-40.
- RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, 1998. – "Madagascar à la croisée des chemins : une analyse de la trajectoire récente de l'économie malgache", *Économie de Madagascar*, n° 3, octobre 1998, p. 9-28.

CHAPITRE 1

L'ÉVOLUTION DÉMO-ÉCONOMIQUE DE L'AGGLOMÉRATION D'ANTANANARIVO

Madagascar s'est engagé depuis maintenant près de 15 ans dans un processus d'ajustement de son économie. Si dans une première phase l'accent a été mis sur la stabilisation financière, les limites d'une telle politique sont rapidement apparues. Suite aux échecs des stratégies de politique économique du passé, Madagascar, à l'instar de nombreux pays en développement, a opté au milieu des années 1980 pour une nouvelle orientation : le pays mise dorénavant sur la libéralisation ainsi que sur l'ouverture à l'économie mondiale.

Tableau 2. Madagascar en chiffres (1997)

Superficie	Population	TCA pop	PIB	PIB/tête	Taux d'investissement	Pression fiscale	Dettes extérieures
587 000 km ²	13,6 millions	+2,8 %	3,5 milliards US\$	260 US\$	11,2 % PIB	9,4 %	118 % PIB

Source : INSTAT, nos propres calculs.

Si on adopte une perspective de long terme, Madagascar se caractérise par une régression inexorable du niveau de vie des ménages, qui a atteint en 1996 son point le plus bas depuis l'indépendance. Aujourd'hui, la majorité des Malgaches n'a jamais connu de période durable de croissance des revenus. Entre 1960 et 1996, le PIB par tête a chuté de 37,3 % et la consommation des ménages de 47,6 %, soit un taux de croissance moyen de -1,8 %. Si l'on considère la sous-période 1971-1996, 1971 représentant l'année la plus faste, la baisse de la consommation par tête a été divisée par deux. Deux points méritent l'attention :

- En premier lieu, malgré les incertitudes dont souffrent les chiffres officiels, l'analyse détaillée des données d'enquêtes sur la consommation des ménages confirme que cette dynamique régressive est bien réelle, et ne résulte pas d'erreurs de mesure comme la non comptabilisation du secteur informel, de la

pluri-activité, de l'autoconsommation ou des transferts (Ravelosoa et Roubaud, 1996).

- En second lieu, la comparaison avec d'autres pays met en lumière le caractère exceptionnel du cas malgache, à la fois par l'ampleur et la continuité de l'involution économique. Si la conjoncture récessive semble partagée par nombre de pays d'Afrique sub-saharienne à partir des années 1980, la spécificité de Madagascar vient de l'antériorité du phénomène amorcé depuis le début des années 1970. Entre 1970 et 1996, le PIB par tête de Madagascar a régressé de 46 %, alors que, sur la même période, le recul n'atteint que 10 % en Côte d'Ivoire ou au Sénégal. Dans le même intervalle de temps, le PIB par tête a enregistré une hausse de 20 % au Cameroun et de plus de 210 % à Maurice.

Ce n'est finalement qu'à partir de 1997 que la tendance s'est inversée et que la reprise se fait sentir : pour la première fois depuis de nombreuses années, le PIB par tête s'améliore légèrement (+1 %). Depuis, le processus s'accélère, et la croissance devrait avoisiner les 5 % en 1999. Cette embellie est à la fois fragile et tout à fait exceptionnelle, à l'aune de l'histoire économique de Madagascar. Il faut remonter à la fin des années 1960 pour retrouver une situation aussi favorable. Évidemment, cette embellie est encore loin d'avoir annulé la longue phase d'involution antérieure.

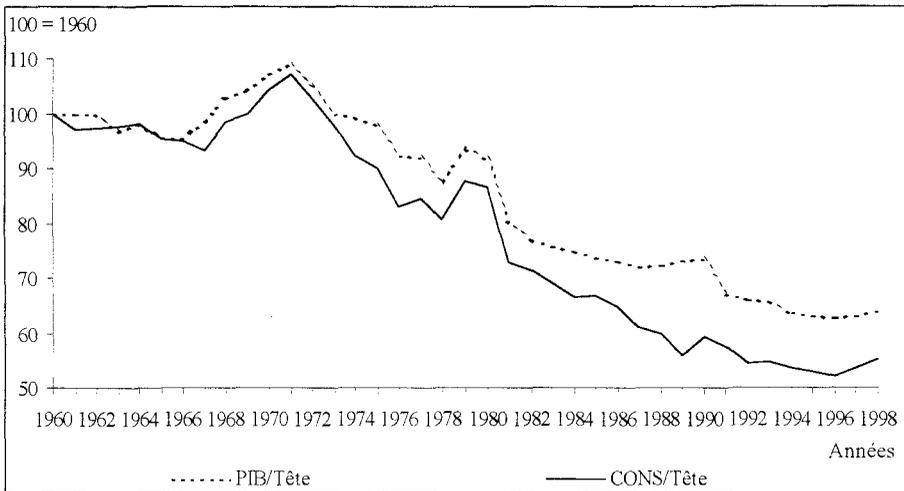


Figure 1. Évolution du PIB et de la consommation privée par tête, 1960-1998

Cette morosité économique explique au moins en partie l'évolution spécifique de la démographie d'Antananarivo, capitale politique et administrative du pays. Contrairement aux autres grandes villes de l'Afrique sub-saharienne qui ont connu des croissances exponentielles après les indépendances, la ville d'Antananarivo

enregistre un taux de croissance démographique modérée de 4 % par an¹, ce qui fait qu'aujourd'hui, elle ne compte qu'un million d'habitants (soit 7 % de la population du pays²) alors qu'il s'agit d'une ville centenaire.

Tableau 3. Présentation d'Antananarivo en quelques chiffres (1998)

Population	1 100 000
Âge médian	20 ans
Proportion de migrants	21,3 %
Taux net de scolarisation primaire	84,6 %
Taux net de scolarisation secondaire (1 ^{er} cycle)	26,4 %
Nombre de ménages	223 400
Taille des ménages	4,95
Proportion des ménages dirigés par une femme	18,5 %
Nombre d'actifs	506 000
Taux d'activité	61 %
Taux d'activité des hommes	65,6 %
Taux d'activité des femmes	56,7 %
Nombre de chômeurs	30 000
Taux de chômage	5,9 %
Taux de salarisation	54,1 %
Revenu moyen mensuel dans le principal emploi	215 000 Fmg
<i>Source : Enquête-emploi 1998, calculs MADIO. (1000 Fmg =± 1 FF)</i>	

1. Une croissance démographique de la capitale relativement lente

À la différence de la plupart des grands centres urbains d'Afrique subsaharienne, Antananarivo est une ville au peuplement ancien. En effet, la ville comptait déjà 43 000 habitants au début du siècle. Jusqu'à l'indépendance, la population de la capitale a augmenté de 3 % par an en moyenne. En 1960, Antananarivo comptait 248 000 habitants. Ils étaient 452 000 en 1975 et 950 000 en 1995, soit respectivement 4,6 % de la population totale du pays en 1960, 5,7 % en 1975 et 6,5 % en 1995. Le poids démographique de la capitale reste modérée dans la répartition de la population du pays, soulignant la faible urbanisation de Madagascar. La population de l'agglomération d'Antananarivo s'élève à 1 105 000 personnes au premier trimestre 1998 (au moment de l'enquête), dont 858 000 pour la seule capitale administrative du pays.

¹ À ce rythme la population de la capitale double tout de même en moins de 18 ans.

² En 1998, on estime la population de Madagascar à 15 millions d'habitants soit une densité de 25,4 habitants au km².

Depuis l'indépendance, le taux de croissance de la population tananarivienne s'est accéléré et s'est stabilisé au niveau de 4 % par an. Cette atonie du peuplement, toute relative, s'explique par le contexte économique régressif de Madagascar. La baisse continue des niveaux de vie depuis plus de 25 ans, aussi bien en ville qu'à la campagne, est peu propice au phénomène d'explosion urbaine. En conséquence, Madagascar se caractérise aujourd'hui par une très forte fixation des populations dans les campagnes, dominées par des stratégies d'autosubsistance paysanne. Ceci se traduit par un faible taux d'urbanisation, et une dynamique migratoire très limitée.

En 1998, seulement 21,3 % des habitants de la capitale sont des migrants. De plus, il s'agit d'une migration de proximité, puisque 42 % des migrants sont originaires de la province d'Antananarivo. À cette migration de proximité (migration intra-provinciale), s'ajoute une migration de plus large amplitude, principalement en provenance de deux provinces qui jouxtent celle d'Antananarivo, celles de Fianarantsoa (20,7 % des migrants) et de Toamasina (16,3 %). La migration vers Antananarivo est avant tout un phénomène urbain puisque seulement 5,1 % des migrants étaient des villageois avant d'arriver en ville. Ce sont les villes secondaires du pays qui alimentent le plus gros contingent de migrants. Il faut voir dans la faible amplitude des mouvements migratoires la conséquence du sous-développement des infrastructures routières, qui limite la circulation des hommes sur le territoire et renforce l'enclavement des régions.

La taille moyenne des ménages de l'agglomération d'Antananarivo est de 4,9 personnes. Cette moyenne s'accompagne d'une très forte dispersion. Ainsi, 4,4 % des ménages sont constitués par des personnes seules (ménages unipersonnels), tandis qu'à l'autre extrémité, 6 % comptent plus de 8 personnes. Une typologie simple de la composition des ménages montre que le modèle de la famille nucléaire est prédominant, même s'il ne constitue pas encore une véritable norme. Ainsi, un ménage sur deux est constitué d'un couple avec un ou plusieurs enfants. Il n'en reste pas moins que les familles élargies représentent encore près de 34 % des ménages. Environ 18 % des ménages sont dirigés par une femme. Lorsque le chef de ménage est une femme, le ménage est presque systématiquement monoparental, avec les conditions de précarité qui en découlent bien souvent.

2. Le vieillissement de la population et la croissance de la scolarisation

En 35 ans, la structure démographique de la population s'est transformée, avec la baisse de la fécondité et l'allongement de l'espérance de vie des Malgaches³. Alors qu'en 1960 plus de 46 % des habitants de la capitale avaient moins de 15 ans, ils ne sont plus que 36 % en 1995. Ce déplacement s'est fait au profit des tranches d'âges actifs, ce qui a eu pour effet d'améliorer le ratio personnes à charge sur population en âge de travailler. Les 15-54 ans représentent aujourd'hui 58 % de la population contre 47 % en 1960. La part des plus de 55 ans reste stable, autour de 6 %. La distribution par âge de la population présente les caractéristiques classiques des villes des pays en développement, avec une prépondérance massive des jeunes. L'âge moyen est de 24 ans. Cette structure "jeune" est encore plus marquée chez les natifs de l'agglomération dont 55,5 % ont moins de 20 ans. Les femmes y sont légèrement majoritaires, puisqu'elles représentent 51,6 % de l'ensemble de la population.

C'est dans le domaine de la scolarisation qu'on observe les plus grands changements au cours des 35 dernières années. En 1960, seulement 16 % des tananariviens de plus de 14 ans avaient fréquenté l'école au-delà du primaire. En 1995, cette proportion atteint 64 %. De plus, un effort considérable de réduction des écarts entre les sexes a été réalisé. Aujourd'hui, à titre d'exemple, près de 75 % des hommes et des femmes âgés de 25 à 34 ans ont dépassé le cycle primaire (respectivement 76 % et 73 %). En 1960, ils représentaient moins de 20 % des hommes et moins de 10 % des femmes. Chez les plus jeunes (moins de 30 ans), les différences d'accès à l'école entre hommes et femmes ont été presque totalement éliminées pour l'enseignement primaire et le secondaire premier cycle. Ce n'est qu'au-delà (lycée, enseignement technique, université) que les hommes gardent un avantage notable.

L'accent mis sur la scolarisation par les autorités du pays, et la société dans son ensemble, remonte à la première République et ne semble pas avoir été remis en question par les différents régimes qui se sont succédés depuis lors. En effet, ce n'est qu'au-delà de 45 ans, donc pour les générations d'âge scolaire avant l'indépendance, que les niveaux d'éducation chutent sensiblement, et que la discrimination à l'encontre des femmes est significative. Il convient donc de souligner la performance relative du système éducatif malgache, qui, s'il n'a pas réussi à améliorer le taux de scolarisation de la population au cours de la dernière

³ Le nombre d'enfants par femme pour l'ensemble du pays est passé de 6,5 en 1975 à 5,3 en 1998. L'espérance de vie a progressé : elle était estimée par les Nations Unies à 40,9 ans en 1960 et à 57,9 ans en 1998.

décennie, a eu au moins pour mérite de réussir à le stabiliser, c'est-à-dire d'enrôler des classes de plus en plus nombreuses, et ce, malgré la crise aiguë des finances publiques. Il est malheureusement probable que ce résultat quantitatif n'ait pu être obtenu qu'au prix d'une dégradation notable de la qualité de l'enseignement dispensé.

3. Le recul du salariat et l'informalisation des emplois

Sur l'ensemble de la période, le changement de la structure de l'emploi se fait au détriment des salariés et au profit des emplois informels. En 1961, 70 % des chefs de ménage appartenaient au secteur formel, soit comme salariés, soit en exerçant une profession libérale. En 1995, ils ne sont plus que 46 %. Parallèlement, la part des "informels" a doublé. Elle est passée de 20 % à 41 % des chefs de ménage. Le nombre de ménages informels a crû deux fois plus vite que leurs homologues formels (respectivement 6,8 % et 3,4 % par an). Une analyse plus fine montre que parmi les chefs de ménage salariés, qui représentaient 63 % des chefs de ménage en 1961 et seulement 51 % en 1995, la régression a surtout touché les cadres supérieurs (qui passent de 4,3 % à 2,3 %) et les employés (de 22,3 % à 13,9 %). Cette baisse s'explique avant tout par la réduction du poids relatif de l'administration dans la structure des emplois : la part des emplois de fonctionnaires s'effondre de 26,3 % à 13,2 %, essentiellement au profit des emplois non salariés du secteur privé, traduisant le phénomène d'informalisation du marché du travail.

Cependant, l'année 1998 marque un renversement de tendance spectaculaire dans la dynamique de création d'emplois. Alors que depuis 1995 le secteur informel poursuivait sa lente "colonisation" du marché du travail, ce processus se voit remis en question. Ce mouvement de "reformalisation" est sans doute le meilleur indicateur de l'amélioration de la situation économique, qui demande cependant à être confirmé dans les années à venir. L'apport spécifique de la zone franche mérite d'être souligné. Bien qu'elle ne représente encore que 5,3 % des emplois, plus d'un nouvel emploi sur cinq créé entre 1995 et 1998 lui est attribuable. En termes d'emplois, la zone franche est de très loin le secteur le plus dynamique, avec un taux de croissance annuel moyen de 25 %, contre 3,9 % dans les autres secteurs. D'un point de vue général, sur l'ensemble des trois années, la création nette d'emplois est presque entièrement imputable au secteur privé, résultat conforme à la nouvelle politique de promotion de ce secteur.

Sur une longue période, l'empreinte du socialisme, qui aurait dû se traduire par des effectifs publics pléthoriques, a été totalement effacée. On ne peut malheureusement pas savoir si le reflux des emplois publics a été amorcé au début des années 1980, avec la politique de libéralisation ou s'il s'agit d'un mouvement

structurel beaucoup plus ancien. Toujours est-il que les emplois publics (y compris dans les entreprises publiques) ne représentent plus que 16 % des emplois. De plus, contrairement à une idée reçue, la crise n'a pas donné lieu à une tertiarisation du marché du travail, mais au contraire à un développement des emplois de type industriel, même s'ils sont avant tout informels.

4. Une légère embellie après 35 ans de régression de la consommation des ménages

Madagascar est engagée depuis plusieurs décennies dans une récession qui ne semble pas avoir été enrayée par les changements successifs de régimes politiques, aux stratégies économiques diamétralement opposées. Trois Républiques se sont succédées depuis l'indépendance : des options néo-coloniales pour la première, "socialisme réel" et économie dirigée pendant près de vingt ans pour la deuxième et une tendance libérale prononcée pour la troisième. Aujourd'hui, la majorité des Malgaches n'ont jamais connu de période durable de croissance du revenu. Entre 1960 et 1995, le PIB par habitant a chuté de 36,8 %, et la consommation privée de 46,8 %, soit un taux de croissance moyen négatif du PIB de -1,8 % par an. À de rares exceptions près (1968-1971, 1979-1980), la chute a été continue. L'analyse des données d'enquêtes confirme ces évolutions tirées des agrégats macro-économiques, par nature moins fiables (Ravelosoa et Roubaud, 1996).

La baisse de la consommation affecte tous les postes budgétaires : "*alimentation*", "*habillement*", "*santé, soins personnels*" et "*autres dépenses*". Ce sont ces dernières, ainsi que le poste "*habillement*" qui enregistrent les plus fortes contractions, supérieures à -52 % en 35 ans. Mais même les dépenses de consommation de biens de première nécessité sont touchées. Ainsi, les dépenses de santé chutent de -46,3 % en volume et l'alimentation de -32,3 %.

Sur l'ensemble de la période 1960-1995, les écarts entre les ménages formels et les ménages informels se sont creusés. Les premiers, qui occupaient déjà une position privilégiée à l'indépendance, avec une consommation par tête supérieure de 42 % à celle des seconds, sont encore plus favorisés (en termes relatifs, puisque leur consommation a chuté fortement) aujourd'hui, puisque la différence est de +64,2 % en 1995. Donc contrairement à une idée reçue, ce n'est pas la seule classe moyenne qui a été laminée depuis l'indépendance, mais l'ensemble des ménages, en commençant par les plus pauvres. Ce sentiment diffus de disparition de la classe moyenne s'explique à la fois par le fait que l'écart entre celle-ci et les élites s'est sans doute accru, et que leur niveau de vie s'est fortement éloigné des standards occidentaux.

Entre février 1995 et mars 1998, dates pour lesquelles ont été relevés les revenus, plusieurs facteurs importants ont affecté le marché du travail. D'une part, les salaires administrés (salaires publics et salaire minimum du secteur privé) ont été relevés à plusieurs reprises. Ces relèvements ont été progressifs et favorables aux bas salaires. D'autre part, la bulle inflationniste qui a affecté Madagascar en 1994 et 1995, a été résorbée. Après une inflation évaluée à 35,8 % entre février 1995 et février 1996, les prix à la consommation n'ont augmenté que de respectivement 6,2 % et 6,5 % les deux années suivantes. Dans ce contexte, les revenus nominaux ont plus que doublé depuis 1995, soit l'équivalent d'un gain de pouvoir d'achat de 34 % pour le revenu moyen et de 48 % pour le revenu médian. Si tous les secteurs bénéficient de cette embellie, les salariés des entreprises franches et du secteur informel sont les mieux lotis, avec une croissance de 49 % et 41 % de leur revenu réel moyen. Malgré le rattrapage des deux dernières années, les fonctionnaires sont moins favorisés. Ils enregistrent malgré tout un gain réel de pouvoir d'achat de 22 % en 3 ans.

Ce redressement reste très fragile. En particulier, la croissance des revenus risque d'être exceptionnelle. En toute probabilité, les taux enregistrés depuis deux ans (supérieurs à 10 %) ne pourront être maintenus. Aussi et au-delà des facteurs conjoncturels, il convient de substituer un mode plus structurel d'amélioration des revenus réels. Seule la croissance de la productivité du travail, notamment dans le secteur informel, est susceptible d'entretenir un cercle vertueux et durable de croissance des salaires réels.

5. Les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise

Face à une dégradation aussi importante et surtout aussi continue de leurs conditions de vie, on peut s'interroger sur la nature des réponses adoptées par les ménages pour tenter de limiter les effets de la récession. Les ménages ont mis en œuvre deux types de stratégie :

- chercher des sources complémentaires de revenus (essentiellement à travers une modification de l'offre de travail),
- changer leurs modes de consommation en optimisant leurs dépenses (modification de la demande de produits).

Sur ces deux fronts, les ménages ont été particulièrement actifs. En 35 ans, le taux d'activité dans la capitale enregistre un véritable bond en avant. Il est passé de 41,2 % en 1960 à 60,5 % en 1995. Il s'agit d'un phénomène massif et continu, qu'on observe pour toutes les tranches d'âge. L'insertion croissante sur le marché du travail s'explique essentiellement par la mise au travail des femmes. Alors que le

taux d'activité des hommes est resté relativement constant depuis l'indépendance (68,5 % en 1960 et 69,1 % en 1995), celui des femmes passe de 15 % à 53,1 % en 1995. Il atteint même 65,9 % si l'on suit la définition internationale de l'activité (et 79,6 % chez les hommes). Le travail des femmes devient la norme, puisque aujourd'hui, près de deux femmes sur trois sont en activité. Il n'est bien sûr pas possible d'attribuer la croissance des taux d'activité, notamment chez les femmes au seul effet de la récession économique. En effet, l'augmentation des taux de scolarisation, qui fait de l'insertion sur le marché du travail une trajectoire de plus en plus naturelle, joue aussi en faveur de ce changement culturel. Mais il est clair que dans le cas malgache, la mobilisation de la main-d'œuvre secondaire en temps de crise est le facteur prépondérant.

En dehors du taux d'activité, la pluri-activité est aussi un moyen de pallier la faiblesse et la baisse des revenus obtenus dans l'emploi principal. Il n'est malheureusement pas possible de quantifier son évolution au cours du temps, faute de données rétrospectives. Mais les résultats de 1995 montrent que l'ampleur du phénomène est beaucoup plus limité qu'on ne l'a longtemps cru. À cette date, moins de 10 % des actifs occupés exerçaient simultanément plusieurs emplois, avec un pic à 13 % chez les fonctionnaires. En fait, les opportunités d'emplois secondaires sont limitées, et ce d'autant plus qu'une grande partie de ceux qui exercent dans le secteur informel sont si faiblement rémunérés qu'ils sont obligés d'allonger au maximum leurs horaires pour accroître leurs revenus.

À côté de cette stratégie de mise au travail généralisée, les ménages ont aussi cherché à modifier leurs comportements de consommation pour atténuer l'impact de la baisse des revenus. Mais ici aussi, leur marge de manœuvre est extrêmement réduite. La modification des comportements de demande se caractérise par des stratégies de substitution : substitution entre les lieux d'achat et substitution entre les produits. Le riz constitue à Madagascar un cas d'école. On note, sur une longue période, un transfert massif de consommation en faveur des "*céréales*" au détriment de celle des "*viandes*", malgré la croissance deux fois plus rapide des premières.

Près de 15 % des ménages ont changé de lieu d'achat, en s'adressant à des fournisseurs meilleur marché. Mais les possibilités de substitution sont aujourd'hui très limitées, compte tenu du poids du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages. Ce dernier accapare en effet plus des trois quarts de la consommation, cette part dépassant même 95 % pour l'alimentation. Autre révélateur des changements de comportement, on note que 62 % des ménages ont été contraints d'acheter des quantités plus petites des même produits, sans changer de lieu d'achat. Les ménages les plus pauvres, privés de marge de manœuvre parce qu'ils s'adressent déjà presque exclusivement au secteur informel, sont les plus nombreux à ajuster la quantité achetée. Les autres se déplacent vers le secteur informel, où les prix sont plus faibles. C'est donc le secteur formel qui a le plus pâti de la situation : réduction de la demande globale (effet-revenu) et déplacement de la consommation vers le secteur informel.

L'image brossée par l'analyse de l'évolution de la consommation des ménages sur une longue période est particulièrement sombre. Depuis l'indépendance, la consommation par tête de la population d'Antananarivo a été presque divisée par deux et cette baisse s'est accompagnée d'un accroissement des inégalités. Face à un environnement durablement défavorable, les ménages ne sont pas restés inactifs. Ils ont mobilisé toutes les ressources en leur possession : généralisation de la mise au travail de la population en âge de travailler, pluri-activité, modification de leurs comportements de consommation en substituant les produits et les lieux d'achat, afin de s'approvisionner à meilleur marché. Mais ces stratégies individuelles ont été largement insuffisantes face à l'ampleur des chocs macro-économiques.

Aujourd'hui et en dehors des trois dernières années, la grande majorité de la population n'a jamais connu que la récession : comment imaginer une alternative ? Pourtant le pays se trouve encore, miraculeusement, dans des conditions favorables pour amorcer un processus durable de récupération économique. Nous avons déjà mentionné le niveau de formation de la main-d'œuvre, sans commune mesure avec le niveau de développement du pays. Mais il faut aussi mentionner le surprenant dynamisme récent de l'offre productive (Naudet, 1996 ; Razafindrakoto, 1996). Encore convient-il de comprendre qu'une stratégie de développement tiré par les exportations n'a aucune chance de réussir si elle se traduit par une contraction sans fin du marché intérieur.

Les chapitres qui suivent vont permettre de mieux prendre l'ampleur de l'évolution des comportements socio-démographiques de la population de la capitale sur une longue période. L'ajustement économique a-t-il entraîné un ajustement social ?

Références bibliographiques

- NAUDET Jean-David, 1996. – "Les petites entreprises à Madagascar : le missing middle retrouvé", *Économie de Madagascar*, n° 1, décembre 1996, p. 70-99.
- PROJET MADIO, 1998. – *L'emploi, le chômage et les conditions d'activité dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de l'enquête-emploi 1998*, 48 p. – Antananarivo, Madio.
- PROJET MADIO, 1998. – *La consommation et le rôle du secteur informel dans la satisfaction des besoins des ménages dans l'agglomération d'Antananarivo. Premiers résultats de la phase 3 de l'enquête 1-2-3*. – Antananarivo, Madio, 47 p.
- RAZAFINDRAKOTO Mireille, 1996. – "La dynamique du secteur industriel sur longue période : 1966-1994 ou comment se perdre en une décennie", *Économie de Madagascar*, n° 1, décembre 1996, p. 41-69.
- RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, 1998. – "Madagascar à la croisée des chemins : une analyse de la trajectoire récente de l'économie malgache", *Économie de Madagascar*, n° 3, octobre 1998, p. 9-28.

- RAZAFINDRAKOTO Mireille et ROUBAUD François, 1998. – "Perspectives de l'économie malgache à l'horizon 2001. La croissance durable est-elle possible?", *Économie de Madagascar*, n° 3, octobre 1998, p. 29-48.
- RAVELOSOA Rachel et ROUBAUD François, 1996. – "Dynamique de la consommation d'Antananarivo (1960-1995) et les stratégies d'adaptation des ménages face à la crise", *Économie de Madagascar*, n° 1, décembre 1996, p. 9-40.

CHAPITRE 2

ÉDUCATION

Madagascar est caractérisé par une longue tradition de scolarisation. L'école y a été introduite depuis plus d'un siècle. À Antananarivo, en particulier, le taux de scolarisation est le plus élevé du pays : de nos jours, quasiment tous les enfants en âge d'être scolarisés fréquentent ou ont fréquenté l'école. La crise économique que le pays a vécue ces trente dernières années a pourtant conduit à une baisse des dépenses publiques réelles en matière d'éducation. On peut donc se demander quel a été l'impact de ces restrictions budgétaires sur les différentes générations scolarisées dans la capitale.

Tout d'abord, nous analyserons les évolutions des taux de scolarisation par génération, globalement et par cycle, puis l'évolution de la répartition des inscriptions dans le secteur privé par cycle, et enfin, les durées de séjour dans chaque cycle scolaire.

1. Une scolarisation précoce et quasi universelle

Les taux de scolarisation par âge¹ affichent une évolution en forme de cloche, décrivant le processus d'entrée et de sortie du système scolaire. Les profils observés sont assez similaires quels que soient le sexe et la cohorte considérés : les taux de scolarisation tendent à croître rapidement pour atteindre un niveau maximal autour de 10 ans (entre 88 % et 95 % selon le sexe et la cohorte) et diminuent par la suite au fur et à mesure que les jeunes quittent l'école pour une activité domestique ou professionnelle.

Toutefois, ces profils, loin d'être immuables, tendent à se modifier dans le temps et selon le genre, au gré, notamment, des évolutions passées du système éducatif malgache. Plusieurs traits caractéristiques peuvent ainsi être relevés :

¹ Rapport entre la population d'un âge donné inscrite dans un établissement scolaire et la population totale du même âge.

- la montée manifeste des taux de scolarisation dans la jeune génération, et ce, à tous les âges. Ceci est une conséquence directe de la politique de démocratisation et de décentralisation² instaurée à partir des années 1976-1978 ;
- une amélioration qui a beaucoup plus profité aux femmes qu'aux hommes, celles-ci rattrapant leur retard en matière de scolarisation, dépassant même parfois le niveau de scolarisation des hommes. Madagascar, en fait, a toujours été une exception en matière de scolarisation des filles. Depuis l'instauration des premières écoles dans la capitale, et plus généralement sur l'île, les jeunes filles malgaches n'ont jamais été mises à l'écart du processus d'instruction. Les écarts, quand ils existent, sont nettement moindres que ceux observés dans d'autres pays de niveau économique comparable.

Un autre fait marquant est la tendance à envoyer de plus en plus tôt les enfants à l'école : 17 % et 20 % des garçons et des filles de la génération 1963-1972 étaient déjà à l'école primaire à 5 ans, contre à peine 5 % et 6 % des hommes et des femmes issus de la génération 1943-1952. Cette évolution s'explique d'une part certainement par le développement des infrastructures scolaires après 1976, mais également par la prise de conscience des parents de l'importance de l'école pour le développement de l'enfant.

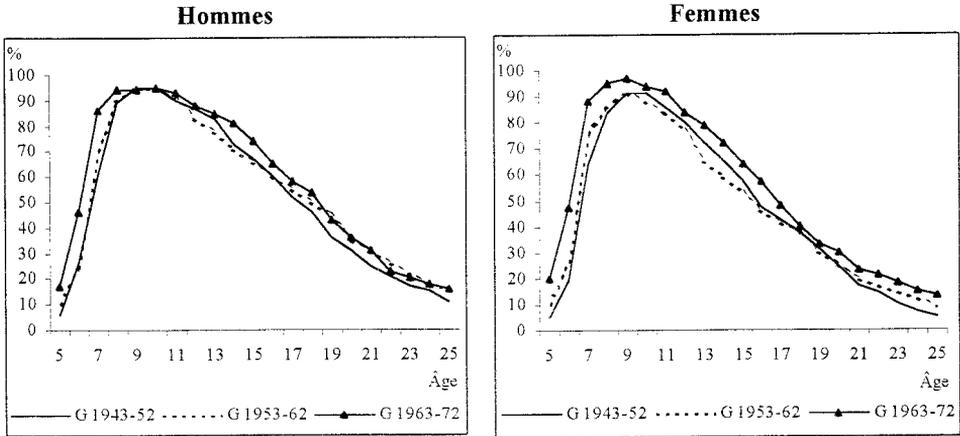
Comme conséquence de cette entrée plus précoce dans le primaire, les jeunes générations ont eu tendance à quitter ce cycle à des âges moins élevés, et partant, à intégrer les cycles post-primaires plus tôt et en relativement plus grand nombre. Ainsi, à 12 ans, 44 % des hommes et 48 % des femmes appartenant à la cohorte des 1963-1972 étaient au collège contre seulement 20 % et 17 % respectivement des hommes et des femmes de la génération la plus ancienne (1943-1952)³. Ce n'est qu'à 13 ans que les anciennes générations atteignent ces taux. Si cet effet "calendrier" permet de comprendre l'existence de décalage entre les taux de scolarisation pour certains âges donnés entre les différentes générations, il ne suffit plus pour expliquer la tendance quasi-générale des taux de scolarisation du secondaire de la cohorte des 1963-1972 à être supérieurs à ceux des autres générations. En fait, la génération 1963-1972 a pu, suite au processus de

² Rappelons que la démocratisation de l'enseignement visait à donner à tous les Malgaches, sans exception, les mêmes chances, c'est-à-dire la possibilité de recevoir un enseignement de base, de s'instruire et de se former selon ses aptitudes et les besoins de la nation. Quant à la décentralisation, elle devait assurer une meilleure répartition des établissements scolaires sur le territoire national, de même que de certains aspects de leur gestion. Ainsi, devait-on trouver :

- au niveau de chaque Fokotany, un établissement de niveau I (primaire),
- au niveau de chaque Firaisampokotany, un établissement de niveau II (collège),
- au niveau de chaque Fivondronampokotany, un établissement de niveau III (lycée),
- au niveau de chaque Faritany, un établissement de niveau IV (université).

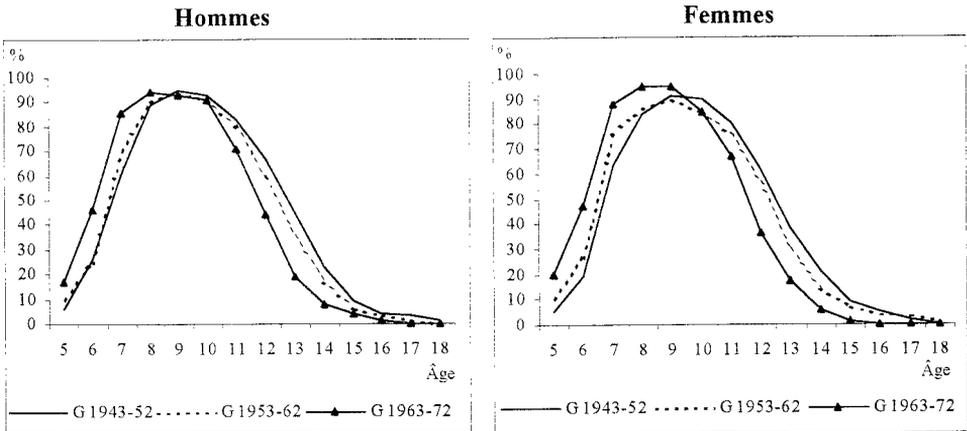
³ La durée du cycle primaire est passée de 6 à 5 ans en 1978 (par la suppression de la classe de 8^e). Les personnes affectées par cette mesure sont essentiellement les moins de 30 ans. Il convient donc d'en tenir compte dans l'interprétation de nos résultats.

démocratisation de l'enseignement instauré vers la fin des années 1970, intégrer plus facilement les niveaux post-primaires de l'éducation.



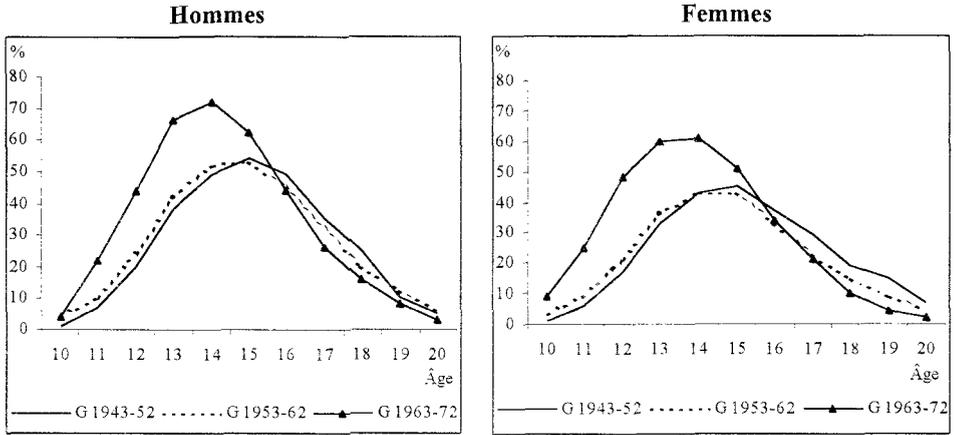
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

**Figure 2. Taux de scolarisation par génération et par sexe
(tous cycles confondus)**



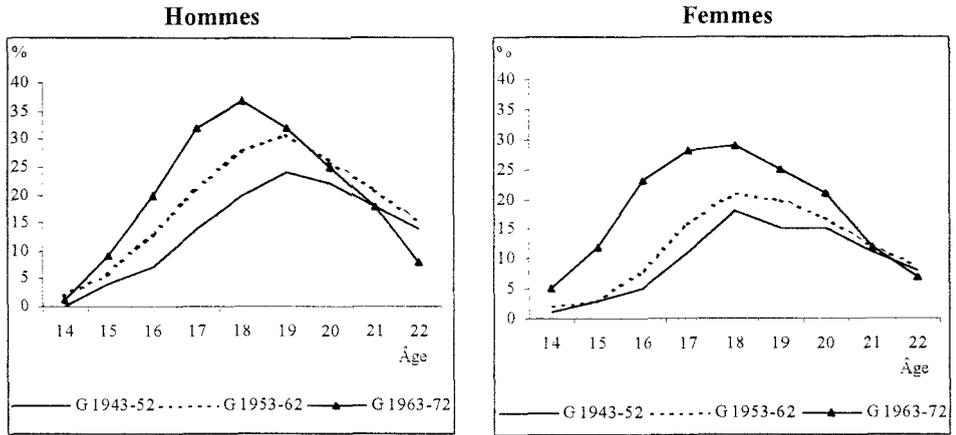
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 3. Taux de scolarisation primaire par génération et par sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

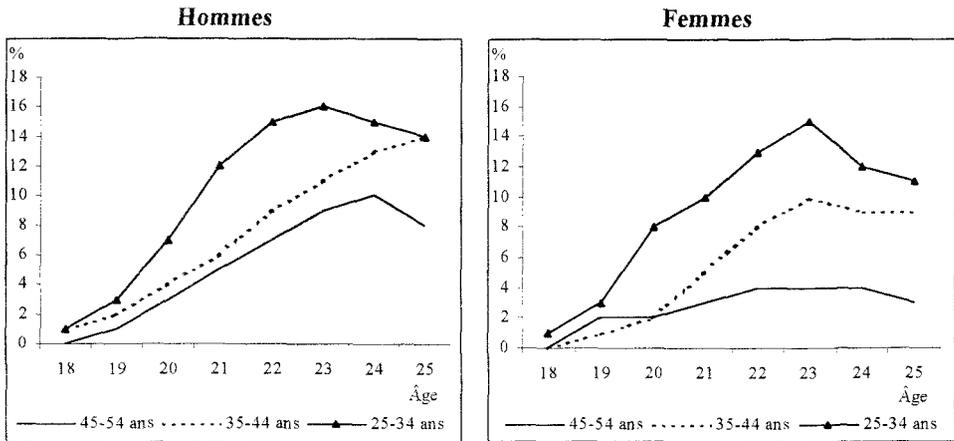
Figure 4. Taux de scolarisation au collège par génération et par sexe



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 5. Taux de scolarisation au lycée par génération et par sexe

Dans l'ensemble, les femmes ont rattrapé leur retard sur les hommes, mais par ailleurs, elles semblent mieux réussir leur scolarité que les garçons aux mêmes âges. Elles restent toutefois légèrement en retrait au niveau de l'enseignement supérieur, tout en améliorant fortement leur présence dans ce cycle. La faible fréquentation de l'enseignement supérieur parmi les individus de la cohorte 1943-1952 est compréhensible dans la mesure où le système universitaire malgache n'était encore qu'embryonnaire dans les années 1960 et qu'il ne s'est vraiment développé qu'à partir de 1976.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 6. Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur par génération et par sexe

2. Le niveau d'étude atteint augmente

Comme le montrent les très faibles taux de personnes jamais scolarisées, l'instruction à Antananarivo est quasi-universelle, tant du côté des hommes que de celui des femmes (même si ces dernières affichent des pourcentages plus élevés que les premiers).

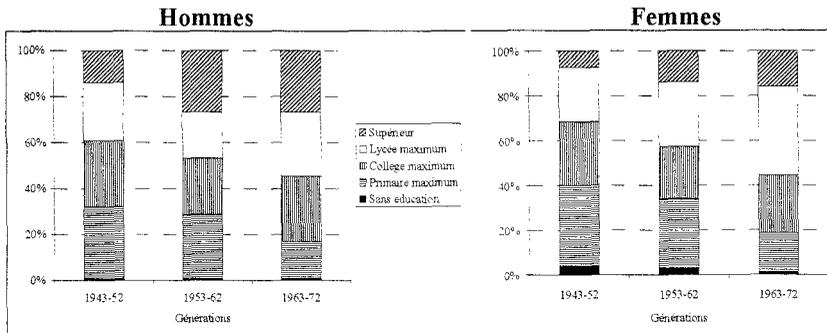
Tableau 4. Niveau d'étude atteint par génération et par sexe

% en ligne	Sans éducation		Primaire maximum		Collège maximum		Lycée maximum		Supérieur		
	H	F	H	F	H	F	H	F	H	F	
Génération											
1943-1952	1	4	31	35	29	29	25	26	14	6	
1953-1962	1	3	27	33	25	22	20	27	27	15	
1963-1972	1	1	16	18	29	25	27	40	27	16	

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Le niveau d'étude n'a, par ailleurs, cessé de s'accroître au cours du temps. En effet, les proportions d'individus abandonnant au cours du cycle primaire ou à la fin de celui-ci se sont réduites de moitié, de la génération 1943-1952 à la génération 1963-1972. Toutefois, une fois dépassé le cap du cycle primaire, les écarts entre générations deviennent peu importants, et ce n'est vraiment qu'au niveau du

supérieur que la nouvelle génération se démarque par une fréquentation relativement plus forte de l'université.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 7. Niveau d'étude atteint par génération et par sexe

Les femmes, même si elles sont encore relativement plus nombreuses à sortir du système scolaire après le cycle primaire ou le premier cycle du secondaire, ont fait d'énormes progrès dans les cycles supérieurs. La proportion de femmes ayant fréquenté le lycée ou l'enseignement supérieur est passé de 32 % à 56 % de la génération 1943-1952 à la génération 1963-1972.

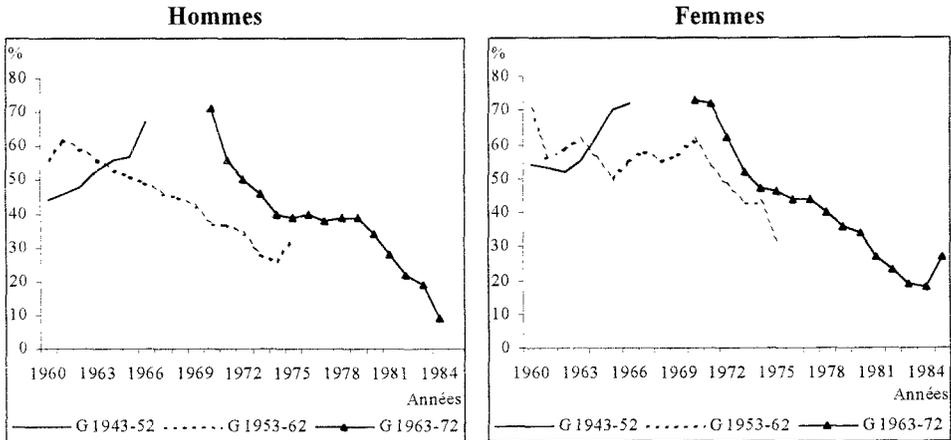
3. Évolution de la répartition entre les secteurs éducatifs public et privé

Le système scolaire malgache se caractérise par la coexistence d'établissements de divers statuts : public, privé confessionnel (essentiellement catholique et protestant) et privé laïc. Bien qu'occupant une place de premier plan aujourd'hui, le secteur public ne fut pas initialement le plus fréquenté. C'est surtout avec la démocratisation de l'enseignement amorcée après l'indépendance et renforcée sous le mandat du président Ratsiraka à partir de 1976, que le secteur public a pris énormément d'importance. La politique d'alors cherchait à réduire la place occupée par l'enseignement privé, "l'objectif final [étant un] enseignement gratuit pour tous et pris en charge par la nation toute entière"⁴.

Nous avons calculé par cycle d'étude le pourcentage d'inscrits dans le privé parmi l'ensemble des enfants scolarisés. En datant le phénomène, il est possible de mettre en rapport l'évolution des pourcentages d'inscrits dans le privé avec les politiques éducatives qui ont prévalu.

⁴ Décret 78/040 du 11 juillet 1978.

Dans le primaire, pour les hommes, la part du privé a baissé dès les années 1960, à l'exception de la génération la plus âgée (1943-1952). Cette baisse s'est prolongée jusque dans le milieu des années 1980. Pour les femmes, la même tendance est observée, à une exception près : la part des inscrits dans le privé de la génération 1953-1962 s'est maintenue autour de 55 % avant de connaître une rupture en 1972, et de commencer à diminuer.

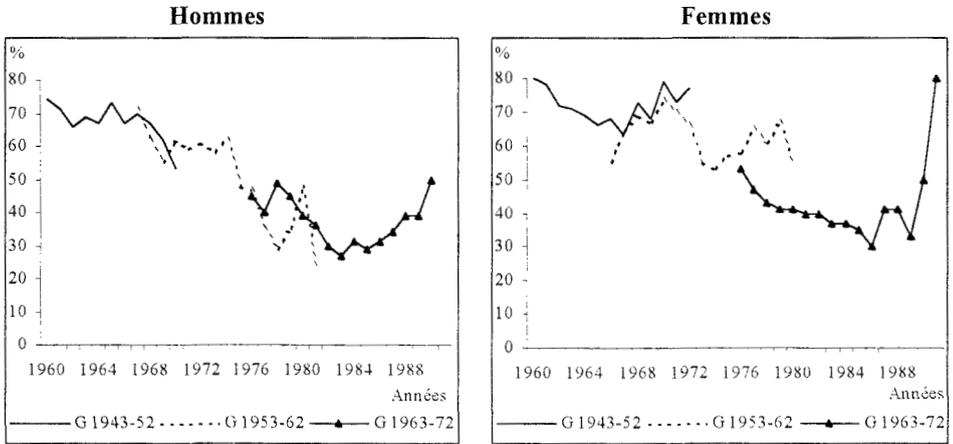


Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 8. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé dans le primaire par génération et par sexe

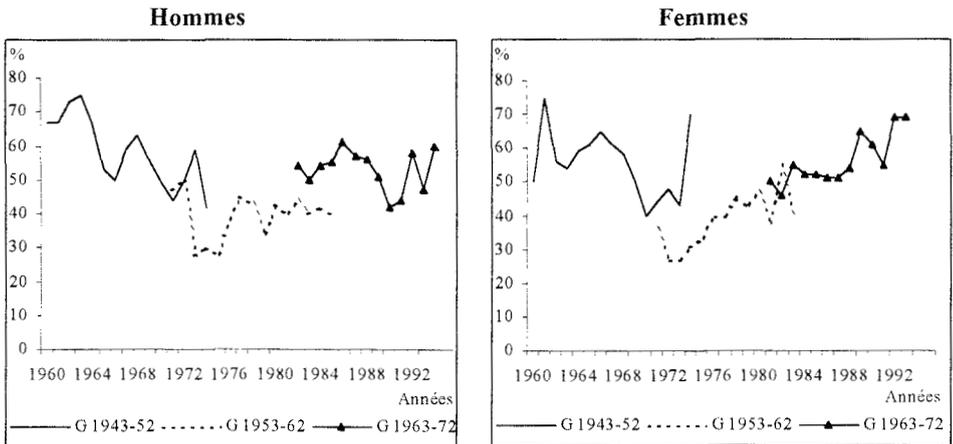
Au collège, la tendance à la baisse de la part des inscrits dans le privé est similaire à celle du primaire, passant de 70 % dans les années 1960 à environ 30 % dans les années 1980. À partir de 1985-1986, le privé reprend du poids jusqu'à accueillir environ 50 % des élèves vers 1990. Au lycée, le poids est passé d'environ 70 % dans les années 1960 à environ 40 % au début des années 1980 : ce phénomène a touché particulièrement la génération intermédiaire (1953-1962). La génération la plus jeune (1963-1972) a au contraire connu une reprise du secteur privé, avec environ 50 % d'inscrits dans le privé dans les années 1980 et au-delà.

Dans le supérieur, la part du privé n'a jamais excédé 10 %, sauf pour les hommes de la plus jeune génération (1963-1972) où elle atteint une moyenne de 15 %, du fait de l'augmentation de l'offre d'enseignement supérieur privé dans les années 1990.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 9. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé au collège par génération et par sexe



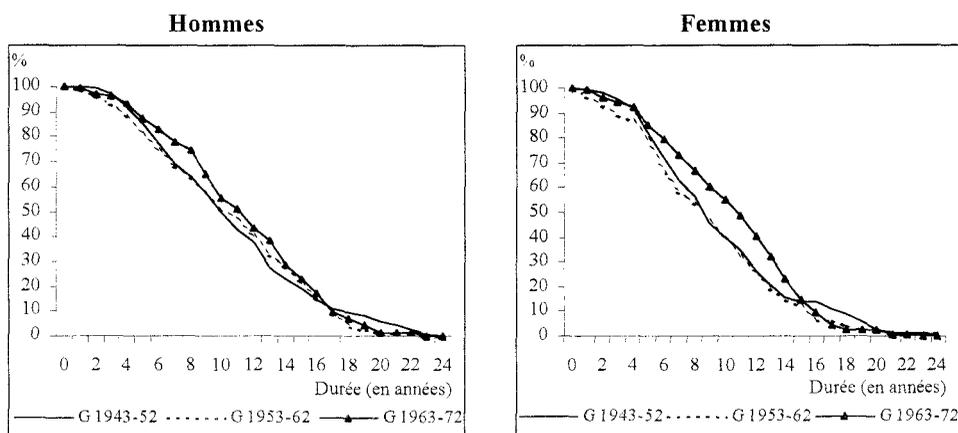
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 10. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé au lycée par génération et par sexe

En somme, la fermeture d'écoles privées (due au manque de moyens financiers suffisants consécutifs à la baisse des subventions étatiques), associée à la création d'écoles publiques à tous les niveaux, a certainement contribué à une baisse relative des effectifs du privé depuis les années 1960. En revanche, on observe bien un retour vers l'enseignement privé secondaire, particulièrement marqué de nos jours.

4. La durée de la scolarisation dans chaque cycle a peu varié

Chez les hommes, la durée des études, tous cycles confondus, n'a pas beaucoup varié entre les générations 1943-1952 et 1953-1962. En revanche, dans la génération la plus jeune (1963-1972), 25 % ont fréquenté l'école au moins 8 ans contre seulement 6 ans pour les générations précédentes. La durée médiane des études, quant à elle, a augmenté d'un an, de 10 à 11 ans. Chez les femmes, la génération 1963-1972 se démarque également des générations antérieures. La durée médiane des études passe ainsi de 8 ans dans les deux anciennes générations à près de 11 ans dans la génération la plus jeune, soit autant que celle des hommes.



Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 11. Durée de séjour à l'école par génération et par sexe

La durée normale des études primaires est de 6 ans, mais elle a été réduite à 5 ans après 1976. Dans notre échantillon, seule la génération 1963-1972 est concernée par cette réforme. Mais, le changement de durée normale des études primaires n'a semble-t-il pas eu d'impact sur la génération 1963-1972 : peut-être en aura-t-il pour les générations nées à partir des années 1970. Les différences entre les générations

de notre échantillon sont minimales : la moitié de chaque génération a achevé le cycle primaire en moins de 6 ans. Le taux d'abandon est cependant plus élevé pour la génération 1953-1962 : il est de 11 % contre 8 et 9 % pour les deux autres générations. Par ailleurs, il n'y a pas de différence significative de comportement entre les sexes.

Quelle que soit la génération, la moitié des hommes et des femmes ont achevé le collège dans le temps théorique (4 ans) et 75 % ont terminé le cycle en 5 ans. Au lycée, la durée de scolarité médiane est toujours supérieure à la durée normale du cycle (3 ans) en particulier dans les générations nées après 1953. Cela semble correspondre à une plus grande fréquence de redoublement dans la perspective d'obtenir le baccalauréat : 75 % de chaque génération a fini ce cycle en moins de 5 ans. Comme pour les autres cycles, il n'y a pas de différence entre les sexes.

Chez les hommes, les générations anciennes (1943-1952) poursuivent plus longtemps leurs études supérieures : 25 % y sont restés environ 3 ans et la moitié près de 5 ans. Dans les générations suivantes, on compte 6 et 9 mois de moins respectivement pour le premier quartile et pour la médiane. Le comportement des femmes diffère de celui des hommes dans les générations 1943-1952 et 1963-1972. En effet, la génération la plus âgée a poursuivi moins longtemps ses études (le troisième quartile est atteint à 5 ans contre 6 ans pour les hommes). En revanche, 25 % des femmes les plus jeunes ont interrompu leurs études en moins de 2 ans contre un peu moins de 3 ans pour les hommes.

À Antananarivo, plus encore que dans le reste du pays, les taux de scolarisation ont augmenté d'une génération à l'autre. L'évolution de la scolarisation dans la capitale se caractérise par une lente progression des taux de scolarisation après l'indépendance, puis par une accélération avec la démocratisation et la décentralisation de l'enseignement au milieu des années 1970. Cette amélioration est concomitante avec la précocité de la scolarisation et avec le rallongement de deux ans de la durée des études. La scolarisation est maintenant quasi-universelle dans la capitale et le niveau moyen a augmenté. Cette progression a profité en grande partie aux femmes, qui ont vu leur participation scolaire fortement augmenter et rattraper celle des hommes. La seule différence notable entre les sexes chez les plus jeunes (1963-1972) tient au fait que les femmes poursuivent moins souvent des études supérieures que les hommes.

Les mesures prises par l'État qui ont ouvert des écoles publiques à partir du milieu des années 1970, et le repli vers les écoles privées dans les années 1980, n'ont pas interféré avec le mouvement progressif d'augmentation de la scolarisation. La rupture politique qu'a constitué la révolution de 1972 et les mesures consécutives favorisant l'enseignement public à Madagascar, n'ont pas engendré une rupture mais plutôt un prolongement de la tendance au recul du privé observée depuis l'indépendance. Cependant, un regain du secteur privé a débuté quelque temps seulement après la réforme de l'enseignement public, dès le début

des années 1980. À cette époque, la malgachisation de l'enseignement avait porté préjudice aux établissements publics, qui dans l'ensemble offraient un enseignement en français réduit. Dans les années 1980 et au début des années 1990, le regain pour le privé s'expliquerait par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les établissements publics, mais aussi par une offre réduite d'établissements publics, notamment aux niveaux post-primaires.

Par ailleurs, les durées de scolarisation dans chaque cycle sont restées constantes dans le temps. D'une manière générale, quel que soit le cycle, la durée réelle de la scolarisation dans chaque cycle scolaire est, pour la moitié de chaque génération, supérieure à la durée théorique. Cela révèle l'existence d'échecs scolaires et de redoublements assez importants.

CHAPITRE 3

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

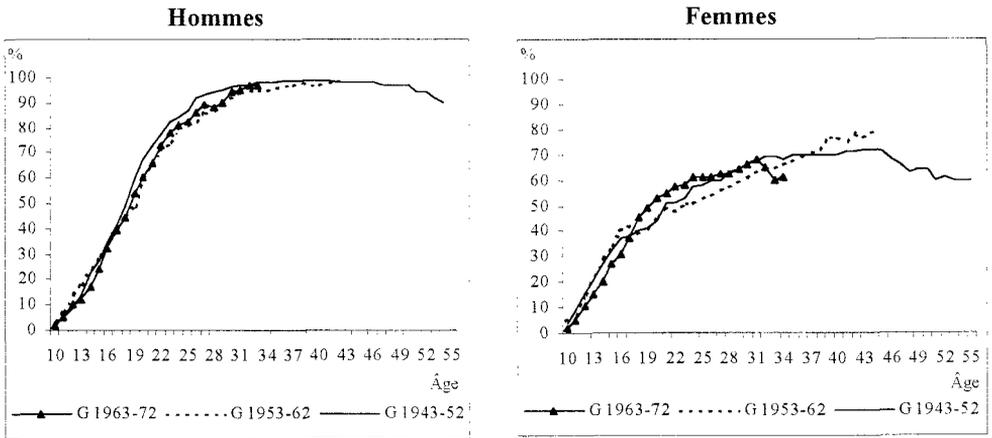
L'enquête permet de suivre, depuis plus de 40 ans, année après année, l'évolution du marché du travail dans l'agglomération d'Antananarivo. Cette profondeur temporelle s'avère inestimable dans un pays dépourvu de séries historiques. Comme dans les parties précédentes, l'analyse sera conduite sur les trois générations (1943-1952, 1953-1962 et 1963-1972) et suivant le sexe. L'objet de ce chapitre est d'identifier les changements de comportements sur le marché du travail, dans une perspective comparative mettant en jeu trois dimensions principales : le cycle de vie (le temps individuel), la génération (le temps historique), et le genre. Il convient de noter que les trajectoires seront tronquées à des âges différents suivant la cohorte considérée : de plus en plus courtes, et donc de plus en plus incomplètes, à mesure qu'on se déplace vers les plus jeunes générations. De plus, pour chacune des trois cohortes, la précision des estimations va en décroissant à mesure qu'elles se situent à des âges supérieurs au minimum de la tranche d'âge considérée, car une part de plus en plus grande de la cohorte n'a pas encore atteint l'âge en question.

Quelques mises en garde préalables s'imposent pour éviter les erreurs d'interprétation. En premier lieu, l'enquête ne permet pas de reconstituer parfaitement la structure agrégée du marché du travail dans le temps. D'une part, on ne peut appréhender la trajectoire que de ceux qui sont encore présents dans la capitale au moment de l'enquête et qui appartiennent aux trois cohortes considérées. D'autre part, on ne dispose pas des éléments permettant d'obtenir le poids relatif des différentes cohortes, variable à chaque période. C'est pourquoi, nous ne procéderons jamais à la recomposition des six cohortes considérées. En second lieu, les résultats ne portent pas sur des trajectoires individuelles, mais doivent être considérés comme une succession de coupes instantanées. Ainsi par exemple, pour un individu qui aurait émigré d'Antananarivo puis qui y serait revenu, les événements intervenus lors de son séjour en dehors de la ville, ne seront pas pris en compte. Globalement, tous les épisodes qui se sont déroulés à l'extérieur de la capitale (ce qui concerne aussi bien les immigrants que les migrants de retour) sont exclus de l'analyse qui suit.

1. Évolution du taux d'activité

L'évolution du taux d'activité en fonction de l'âge se caractérise par le profil en cloche habituellement observé dans ce domaine. Il croît rapidement pour atteindre un palier à partir de 30 ans environ, puis régresse progressivement et plus lentement à partir de 40-45 ans. Il est intéressant de noter que les courbes dérivées de BIOMAD98 sont peu différentes de celles obtenues à partir des "enquêtes-emploi" en coupe transversale, montrant par-là l'absence de véritables bouleversements intervenus au cours du temps en matière d'entrée en activité.

Quelques changements peuvent toutefois être notés. Pour les hommes, les taux d'activité sont en moyenne plus faibles dans la jeune génération (1963-1972), entre 10 et 30 ans. On peut y voir la marque de la montée de la scolarisation. Celle-ci est d'ailleurs particulièrement sensible entre 17 et 28 ans. Les inscriptions dans le secondaire et le supérieur ont connu une importante progression, la fréquentation de l'école primaire étant quant à elle quasiment universelle dans la capitale depuis plusieurs générations. En revanche, le travail des hommes à partir de 30 ans reste le modèle de référence. L'enquête ne permet pas d'appréhender les changements en fin de vie active.



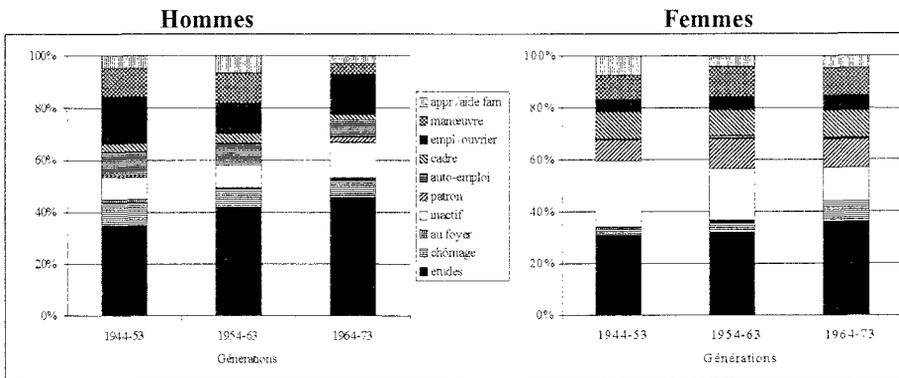
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 12. Évolution des taux d'activité par génération et par sexe

C'est en fait chez les femmes que les variations sont les plus importantes. Elles mettent en lumière une double "transition". Jusqu'à 17-18 ans, avec l'élargissement et l'allongement de la scolarité féminine, la jeune génération est

plus souvent en marge du marché du travail par rapport à ses aînées. Mais au-delà, les courbes se croisent : entre 18 et 25 ans le taux d'activité des femmes de la dernière génération est supérieur de plus de 5 points à celui de leurs aînées, et ce malgré l'impact dépressif d'une scolarisation croissante. Il faut y voir la trace d'un véritable changement de mentalité. Le travail féminin devient de plus en plus une norme qui accompagne la baisse rapide de la fécondité. Malgré tout, le taux d'activité des femmes reste structurellement inférieur à celui des hommes.

2. Activité des immigrants avant et après l'arrivée à Antananarivo



Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 13. Activité des immigrants par génération et par sexe

Concernant la première activité des immigrants, tous âges confondus, au moment de leur arrivée à Antananarivo, les étudiants de sexe masculin semblent de plus en plus nombreux par rapport aux actifs. Quels que soient le sexe et la génération, les immigrants ne sont chômeurs que dans une très faible proportion. Par ailleurs, les femmes sont de moins en moins inactives à leur arrivée à Antananarivo, même si l'on voit apparaître davantage de chômeuses dans la dernière génération. Cependant, les différences d'une génération à l'autre pourraient être dues en partie au fait que les plus anciennes comprennent des migrants en moyenne plus âgés à leur arrivée, donc moins souvent inactifs ou étudiants.

D'après la figure 13, les immigrants semblent principalement venus à Antananarivo pour poursuivre des études ou pour prendre un emploi. En ce qui concerne les actifs, on peut penser que leur arrivée à Antananarivo correspond à une recherche d'emploi, éventuellement suite à une période de chômage. La comparaison de leur situation avant et après la migration (tableaux 5 et 6), permet de vérifier cette hypothèse.

Tableau 5. Activité avant et après migration par génération (hommes)

Activité avant la migration	Activité après la migration				Total (effectif) et % en colonne
	Études	Chômage	Inactif	Occupé	
Génération 1943-1952					
Études	83,3	2,4	0,0	14,3	100 % (84) 40,2 %
Chômage	0,0	33,3	0,0	66,7	100 % (30) 14,4 %
Inactif	12,0	0,0	84,0	4,0	100 % (25) 12,0 %
Occupé	0,0	8,6	0,0	91,4	100 % (70) 33,5 %
Génération 1953-1962					
Études	90,4	2,4	1,2	6,0	100 % (83) 41,9 %
Chômage	4,8	23,8	0,0	71,4	100 % (21) 10,6 %
Inactif	13,6	4,6	77,3	4,6	100 % (22) 11,1 %
Occupé	5,6	8,3	0,0	86,1	100 % (72) 36,4 %
Génération 1963-1972					
Études	93,1	1,7	1,7	3,5	100 % (58) 41,7 %
Chômage	0,0	50,0	0,0	50,0	100 % (18) 13,0 %
Inactif	4,8	0,0	90,5	4,8	100 % (21) 15,1 %
Occupé	19,1	0,0	0,0	81,0	100 % (42) 30,2 %

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Tableau 6. Activité avant et après migration par génération (femmes)

Activité avant la migration	Activité après la migration				Total (effectif) et % en colonne
	Études	Chômage	Inactif	Occupé	
Génération 1943-1952					
Études	87,0	0,0	5,2	7,8	100 % (77) 35,0 %
Chômage	0,0	30,8	0,0	69,2	100 % (13) 5,9 %
Inactif	1,7	0,0	88,1	10,2	100 % (59) 26,8 %
Occupé	0,0	1,4	28,2	70,4	100 % (71) 32,3 %
Génération 1953-1962					
Études	78,3	2,9	5,8	13,0	100 % (69) 36,5 %
Chômage	0,0	23,1	15,4	61,5	100 % (13) 6,9 %
Inactif	4,0	2,0	88,0	6,0	100 % (50) 26,5 %
Occupé	8,8	1,8	19,3	70,2	100 % (57) 30,2 %
Génération 1963-1972					
Études	85,7	1,6	1,6	11,1	100 % (63) 38,7 %
Chômage	0,0	33,3	9,5	57,1	100 % (21) 12,9 %
Inactif	3,0	3,0	84,9	9,1	100 % (33) 20,3 %
Occupé	8,7	8,7	17,4	65,2	100 % (46) 28,2 %

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Chez les hommes, le pourcentage de chômeurs avant migration était à peu près constant (de 11 à 14 % selon les générations). Parmi ceux-là, les deux tiers obtenaient un emploi après la migration dans les générations nées avant 1964, contre la moitié seulement dans la génération la plus jeune (1963-1972), ce qui témoigne des difficultés croissantes des immigrants à la recherche d'un emploi à Antananarivo. À l'inverse, parmi les actifs occupés avant la migration, seulement 8 % devenaient chômeurs après la migration dans les générations nées avant 1964. Chez les plus jeunes, aucun actif occupé n'était devenu chômeur après la migration,

mais 19 % avaient repris des études à leur arrivée à Antananarivo. Pour les actifs, la migration vers Antananarivo correspond sans doute à une étape dans leur vie professionnelle, voire un retour aux études pour les plus jeunes, mais elle conduit rarement à l'échec sur le marché du travail. Par ailleurs les inactifs avant la migration (essentiellement des enfants en bas âge) restaient pour la plupart encore inactifs après leur migration.

Les femmes et les hommes inactifs ou étudiants avant la migration le restaient dans la plupart des cas après leur migration à Antananarivo. Les différences entre les sexes ne sont visibles qu'au niveau du taux de chômage des immigrantes issues de la génération la plus jeune (1963-1972) : à leur arrivée à Antananarivo, les femmes de cette génération connaissaient d'abord un taux de chômage deux fois plus élevé que celles des générations plus âgées (13 % contre 6-7 % pour les plus vieilles générations). Mais une proportion équivalente trouvait un emploi à leur arrivée (de 69 % dans la génération la plus ancienne à 57 % dans la plus jeune). Par contre, les hommes de la plus jeune génération, s'ils étaient chômeurs avant leur migration, restaient plus souvent au chômage après leur arrivée à Antananarivo. Ainsi les femmes à la recherche d'un emploi à Antananarivo semblent mieux réussir leur insertion sur le marché du travail que les hommes. Une autre différence entre les sexes tient au fait qu'aucun homme actif occupé avant la migration ne devenait inactif après la migration, tandis que chez les femmes, 28 % (chez les plus âgées) à 17 % (chez les plus jeunes) devenaient inactives (le plus souvent femmes au foyer) après leur arrivée à Antananarivo.

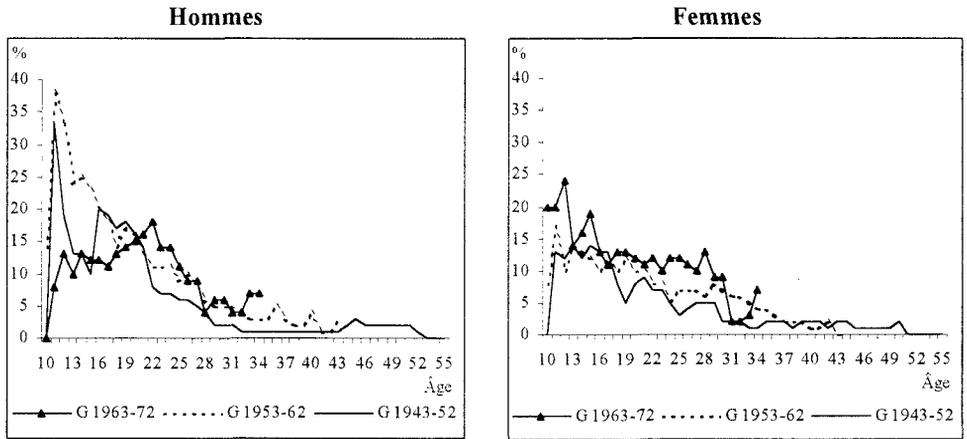
Ainsi, l'immigration à Antananarivo ne représente pas une rupture dans la vie active des migrants et des migrantes. La plupart conservent le même statut d'activité avant et après la migration. Une grande part des immigrants sont venus à Antananarivo pour poursuivre des études, à l'occasion d'un changement d'emploi ou sur demande de leur employeur (par exemple changement d'affectation pour les fonctionnaires). Pour les migrants chômeurs avant leur migration, l'immigration à Antananarivo correspond globalement à l'obtention d'un nouvel emploi. Remarquons cependant que notre enquête ne permet pas de saisir les immigrants qui ont échoué dans leur recherche d'emploi à Antananarivo et qui sont de ce fait repartis.

3. Évolution du taux de chômage

Une fois présents sur le marché du travail, les demandeurs d'emplois ne sont pas assurés d'obtenir un emploi. En particulier, en début de vie active, entre 10 et 25 ans, 10 à 15 % des actifs se retrouvent au chômage, les femmes étant plus touchées que les hommes. Chez ces derniers, la jeune génération semble moins affectée que les autres jusqu'à environ 20 ans. Le taux de chômage y est en revanche plus élevé entre 20 et 30 ans. L'effet de génération se ressent encore plus

fortement chez les femmes, la plus jeune génération pâtissant d'une insertion toujours plus difficile que celle de ses aînées, au moins jusqu'à 30 ans.

La quasi-disparition du chômage au-delà de 30 ans, aussi bien pour les hommes que pour les femmes, confirme l'hypothèse qu'il s'agit avant tout d'un problème d'insertion dans la vie active et non de reconversion suite à des licenciements ou à des faillites. Cette caractéristique constitue une des principales différences avec les pays développés, dans lesquels le chômage des plus âgés reste important. Une fois les ajustements opérés à la baisse, et en l'absence d'indemnisation, ceux qui restent sur le marché du travail sont contraints par nécessité économique à accepter n'importe quel type d'emplois, aussi sous-payés et précaires soient-ils. À Madagascar comme dans la plupart des pays en développement, le chômage ne constitue pas un bon indicateur des tensions sur le marché du travail.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 14. Évolution du taux de chômage par génération et par sexe

4. Évolution du taux de salarisation et structure des emplois

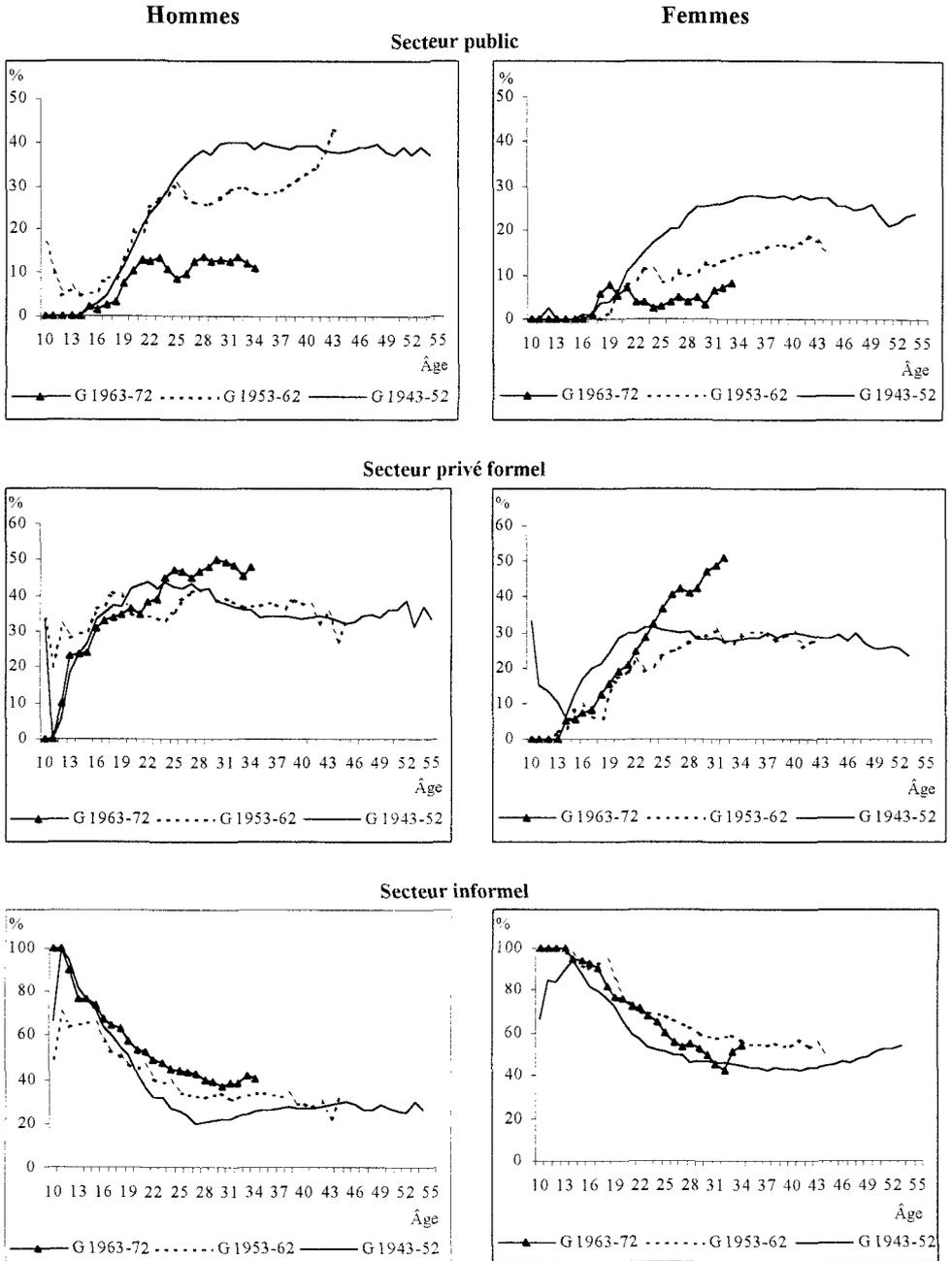
La principale caractéristique de l'évolution du marché du travail à Madagascar, est le gel partiel des embauches dans le secteur public à partir du milieu des années 1980. Celui-ci est clairement mis en évidence dans l'enquête. Le taux d'emplois publics se stabilise de plus en plus tôt et à des niveaux de plus en plus faibles à mesure que l'on avance dans le temps. Ainsi, près de 40 % des hommes de la génération 1943-1952 étaient salariés du secteur public à partir de 30 ans. Cette proportion est inférieure à 30 % pour la génération 1953-1962, et atteint moins de 15 % pour la génération 1963-1972. Chez les femmes, le phénomène est

antérieur et encore plus brutal. Les chiffres correspondants sont respectivement de 25 %, 10 % et 5 %. Aujourd'hui, les jeunes femmes sont quasiment exclues de l'emploi public.

Si la contraction massive de l'accès à l'emploi public est une caractéristique commune à de nombreux pays d'Afrique sub-saharienne, confrontés depuis le début des années 1980 à une grave crise des finances publiques et engagés dans des politiques d'ajustement structurel, le dynamisme du secteur privé formel depuis le début des années 1990 est lui beaucoup plus spécifique à Madagascar. En effet, la jeune génération est celle qui compte la plus grande proportion de salariés du secteur privé formel à l'âge de 25-34 ans. Ce constat, valable pour les deux sexes, est encore plus marqué chez les femmes. Ce phénomène s'explique largement par la montée en puissance spectaculaire des entreprises de la zone franche ces dernières années, qui emploient 80 % de jeunes femmes. Finalement, le secteur privé formel embauche un nombre croissant de membres de la jeune génération, jusqu'à en absorber près d'un sur deux aujourd'hui.

Si le taux d'emplois informels est une fonction décroissante de l'âge, quelle que soit la génération considérée, employant la grande majorité des actifs avant 20 ans, le dynamisme récent de l'emploi privé formel féminin se traduit dans ce secteur par une intégration plus faible pour la génération 1963-1972 que pour la cohorte 1953-1962. Par contre, chez les hommes, le secteur informel poursuit sa lente colonisation : à âge égal, ce dernier recrute une proportion de plus en plus forte à chaque génération, et ce, malgré la montée du niveau d'éducation.

Ces évolutions par secteur institutionnel se combinent pour donner un indicateur synthétique du mode de contractualisation du travail, à savoir le taux de salarisation. En premier lieu, celui-ci est croissant avec l'âge. En second lieu, il est systématiquement plus faible pour les femmes. Enfin, la comparaison des générations entre elles met en lumière deux tendances différentes suivant le genre. Après 20 ans le taux de salarisation baisse des générations les plus âgées aux plus jeunes pour les hommes. Pour les femmes, le taux de salarisation se maintient de la jeune génération à la génération intermédiaire, même s'il reste très inférieur à celui enregistré chez les plus âgées.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 15. Évolution de la structure des emplois par génération et par sexe

5. L'accès au premier emploi

Un des grands apports des enquêtes biographiques est de permettre la reconstitution des trajectoires individuelles, depuis la naissance jusqu'à la date d'enquête. Ce type d'informations s'avère particulièrement précieux pour analyser les comportements des individus confrontés à des changements d'environnement économique. L'accès au premier emploi donne une bonne mesure de l'évolution des tensions sur le marché du travail et de l'adéquation formation-emploi. Deux indicateurs peuvent être calculés : l'âge au premier emploi et le temps d'attente à la sortie du système scolaire.

a) L'âge au premier emploi

L'âge d'accès au premier emploi a peu évolué d'une génération à l'autre, en particulier chez les hommes. Un premier quart a déjà intégré le marché du travail à l'âge de 15 ans, que ce soit chez les jeunes ou chez les vieux. La moitié de la population masculine exerce son premier emploi dès l'âge de 19 ans. Enfin, il ne reste plus qu'un quart environ d'entre eux qui n'ont jamais travaillé à 22 ans.

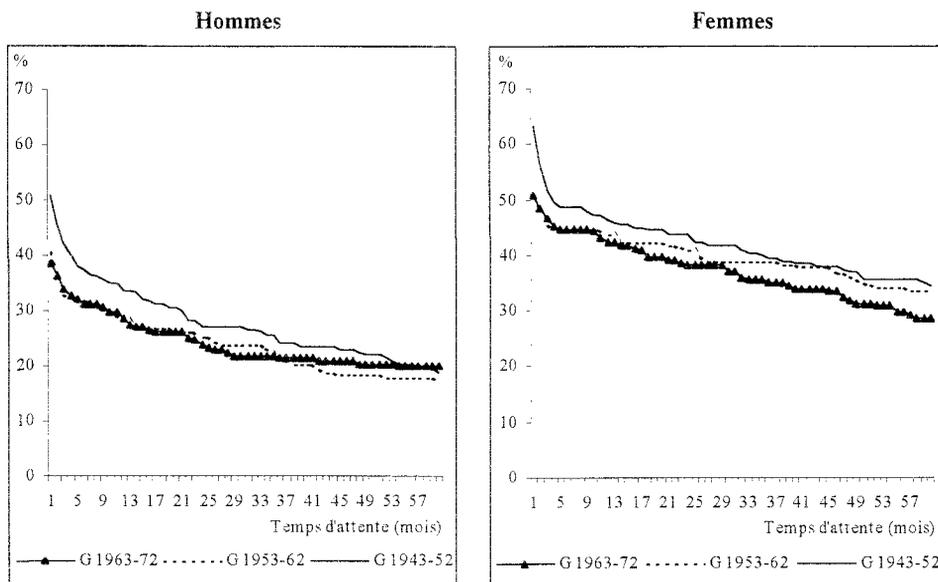
Si le profil de l'âge au premier emploi s'est peu modifié au cours du temps d'une génération à l'autre chez les hommes, ce n'est pas le cas pour les femmes. Compte tenu de la montée de la scolarisation, les femmes de la jeune génération se démarquent d'abord par une entrée plus tardive sur le marché du travail. Alors que 30 % de leurs aînées ont déjà accédé à leur premier emploi à l'âge de 15 ans, elles ne sont plus que 20 % pour la génération 1963-1972. Cependant, quelle que soit la génération, et à l'instar des hommes, dès 19 ans, une femme sur deux est déjà au travail. En revanche, à partir de 20 ans, une fois leur scolarité achevée, les femmes de la jeune génération accèdent plus rapidement à leur premier emploi si elles ne l'ont pas encore eu. Ainsi, pour ce groupe, seules 18 % n'ont jamais travaillé à l'âge de 25 ans, alors qu'elles étaient 25 % pour les deux générations antérieures. Ce double tempo (retard d'insertion avant 20 ans, puis plus rapide après) correspond à celui enregistré plus haut pour les taux d'activité féminins. Il traduit une amélioration sensible de l'insertion professionnelle des femmes de la cohorte la plus jeune, dont la scolarité s'allonge et la mise au travail se généralise.

b) Une insertion plus rapide après les études...

Si l'âge au premier emploi a peu évolué au fil des générations, le temps d'attente à la sortie du système scolaire est de plus en plus court, ce qui témoigne d'une évolution vers une plus grande fluidité entre les études et l'insertion professionnelle : que ce soit pour les hommes ou pour les femmes, les jeunes, par rapport à la plus vieille génération (1943-1952), accèdent beaucoup plus rapidement à leur premier emploi à la fin de leur scolarité. Encore une fois, le phénomène touche plus les femmes que les hommes.

Ainsi, chez ces derniers, 60 % des jeunes intègrent immédiatement le milieu professionnel dès la fin de leurs études, contre moins de 50 % pour les plus âgés. La différence est moins prononcée mais reste importante un an après la sortie du système scolaire (70 % des jeunes ont connu leur première insertion sur le marché du travail contre 65 % de la génération la plus âgée). Ce n'est qu'après quatre à cinq années que cet avantage relatif se résorbe, puisque dans tous les cas environ 20 % de la population sortie du système scolaire sont encore à la recherche de leur premier emploi.

Chez les femmes, on retrouve ce phénomène, mais la jeune génération maintient son avantage relatif, quel que soit le temps d'attente considéré. Près de la moitié des jeunes femmes des deux jeunes générations ont obtenu leur premier emploi dès la fin de leurs études, contre seulement 37 % dans la cohorte 1943-1952. Ensuite, le profil d'accès au premier emploi à la sortie de l'école se différencie de celui des hommes par le maintien de l'écart entre la plus jeune et la plus ancienne génération (autour de 5 points), même après une période d'attente de 5 ans. Les plus jeunes ont toujours plus de chance d'intégrer plus rapidement le marché du travail. Par ailleurs, si pour les hommes, la génération intermédiaire (1953-1962) partageait avec les plus jeunes le même profil (il semblait même bénéficier d'un contexte plus favorable donnant de meilleures chances d'insertion après 3 ans d'attente), ce n'est pas le cas chez les femmes. Il semble que la génération 1953-1962, après une période d'attente de 3 ans, retrouve la situation de ses aînées, la plupart d'entre elles se faisant sans doute à l'idée de rester inactives.



Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 16. Évolution du temps d'accès au premier emploi à la sortie de la scolarité par génération et par sexe

c) ... mais pour des emplois dégradés

Cette plus grande fluidité entre système éducatif et marché du travail doit cependant être interprétée avec précaution. D'une part, elle n'a peut-être pas touché toutes les catégories de population, notamment selon le niveau d'éducation. D'autre part, elle dépend du type d'emplois acceptés. En effet, si la réduction du temps d'attente s'accompagnait d'une baisse de qualité des emplois (chute des rémunérations, précarisation, etc.), reflet d'un ajustement à la baisse des prétentions des primo-demandeurs dans un environnement dégradé, il serait difficile de conclure à une véritable amélioration des conditions de travail.

En ce qui concerne le premier point, le bilan est mitigé. Pour les hommes, le temps d'attente s'est effectivement réduit pour les catégories les moins éduquées (niveaux primaire et collège), mais il a augmenté chez les plus diplômés (lycée, supérieur). Chez les femmes, la réduction des délais d'insertion ne touche que celles n'ayant pas dépassé le collège ou celles ayant fréquenté l'université. Dans les deux autres cas (primaire, lycée), la situation s'est plutôt dégradée relativement à celle de la génération la plus âgée.

En ce qui concerne le second point, le diagnostic ne souffre aucune ambiguïté. Non seulement la jeune génération accède à des emplois "de qualité" plus tard dans

leur cycle de vie que les générations antérieures, mais en plus, le délai d'insertion après les études est lui aussi plus long. Ainsi, il faut près de 5 ans aux hommes de la génération 1963-1972 pour qu'un quart d'entre eux trouve leur premier emploi "protégé"¹. Ce délai était de 4 ans pour la génération 1953-1962, et d'à peine plus d'un an pour la plus âgée. On retrouve le même résultat, quel que soit l'indicateur de "qualité" des emplois retenus (possession d'un bulletin de paie, existence d'un local de travail, jouissance des congés payés, etc.). Chez les femmes, la régression est moins nette, la génération intermédiaire (1953-1962) bénéficiant d'une meilleure insertion. En revanche, les plus jeunes sont systématiquement défavorisées par rapport aux plus âgées. La dégradation des conditions de travail au premier emploi au cours du temps analysée ici est confirmée par les résultats d'une autre enquête qui montre que le salaire moyen à la première embauche a régressé de 76 % entre 1964-1974 et 1989-1997 (voir les premiers résultats de l'enquête SET97, éducation, MADIO, 1997).

Finalement, nos analyses conduisent à un double constat. D'un côté, le fonctionnement du marché s'est sensiblement amélioré au cours du temps. Les jeunes générations s'insèrent plus rapidement à la sortie de leurs études que leurs aînées, et ce malgré un contexte macro-économique en dégradation constante. En fait, c'est à la grande capacité d'adaptation des jeunes, plus qu'à une meilleure adéquation du système scolaire aux opportunités d'emplois (celui-ci restant toujours aussi inadapte), que Madagascar a réussi à éviter les manifestations les plus brutales du dysfonctionnement du marché du travail enregistrées ailleurs. Alors qu'on assistait à une véritable explosion des taux de chômage dans la plupart des capitales africaines, celui-ci se maintenait à un niveau assez faible à Antananarivo.

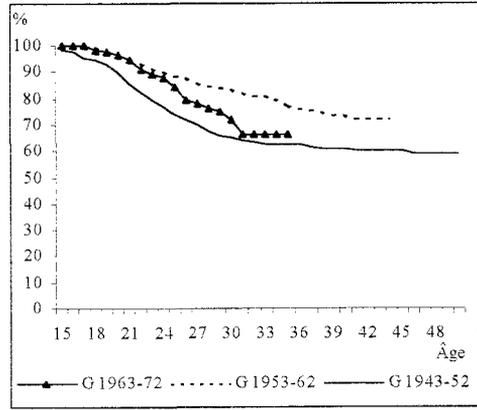
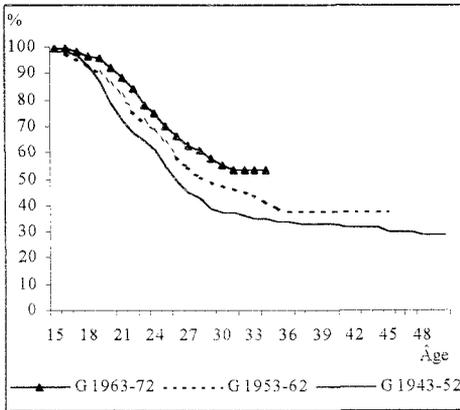
Cependant, cette plus grande fluidité dans le processus d'insertion a été insuffisante pour endiguer la dégradation des conditions d'activité des primo-demandeurs. Ils se sont seulement résolus à accepter des conditions d'embauche de plus en plus précaires. Ce résultat donne des éléments de réponse à un débat central dans les pays développés. Il tend à montrer que la flexibilisation du marché du travail ne suffit pas à elle seule à créer les conditions d'une reprise durable, censée se traduire à terme par une amélioration du bien-être de la population, le moteur de la croissance économique se situant ailleurs.

¹ L'indicateur de qualité des emplois retenu ici est la possession d'une comptabilité et d'un numéro d'enregistrement pour les travailleurs indépendants (patrons et travailleurs à leur propre compte), et l'affiliation à une caisse de sécurité sociale pour les travailleurs dépendants (salariés, aides familiaux). D'autres indicateurs de stabilité des emplois donnent des résultats similaires.

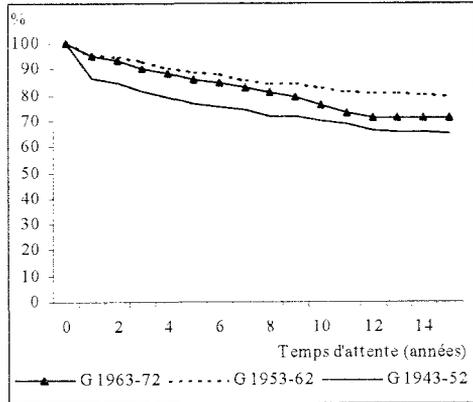
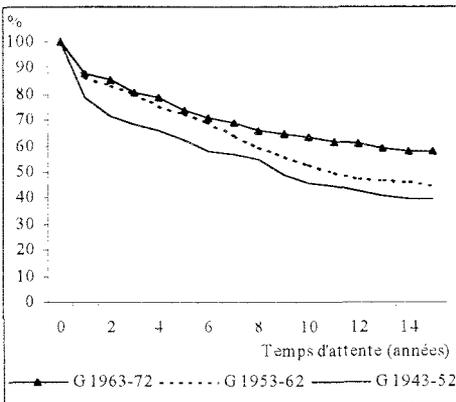
Hommes

Âge au premier emploi protégé

Femmes



Durée d'attente avant le premier emploi protégé



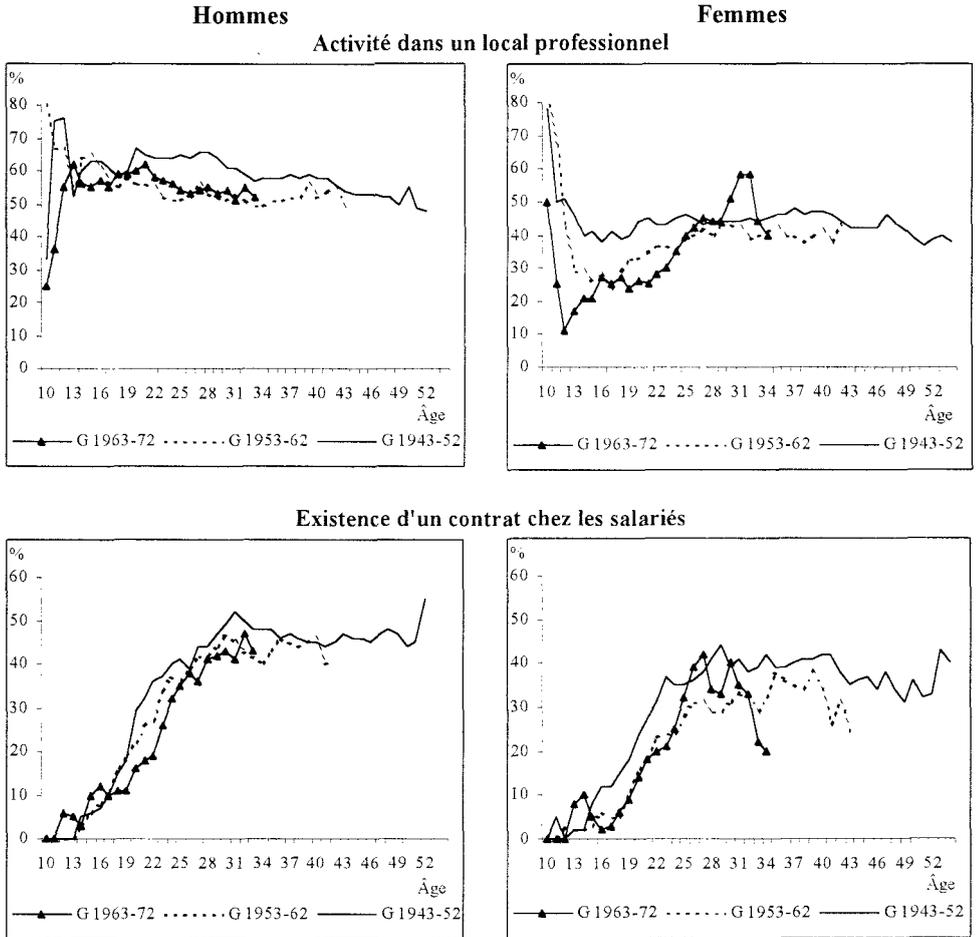
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 17. Le recul de l'accès aux emplois protégés par génération et par sexe

6. Une montée de la précarité même chez les salariés

Avec le poids de plus en plus faible des emplois publics de la plus ancienne à la plus jeune génération, la part croissante de l'informel sur le marché du travail, ainsi que la baisse du taux de salarisation, le constat d'une montée de la précarité des activités n'apporte pas de véritables éléments nouveaux. On pourrait ainsi expliquer la diminution de la proportion d'actifs exerçant dans un local professionnel et parallèlement l'augmentation de celle utilisant leur domicile comme

lieu de travail par l'accès limité des jeunes générations aux emplois publics et par la plus grande fréquence de l'auto-emploi informel.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 18. Évolution des caractéristiques des emplois dans le privé par génération et par sexe

Cependant, les changements qui s'opèrent sur le marché du travail au fil des générations ne peuvent être imputés uniquement à ces phénomènes. En effet, d'une part, même si l'on exclut les emplois publics, on aboutit toujours au même diagnostic : les jeunes ont moins l'opportunité de travailler dans un véritable local réservé à cet usage que leurs aînés (que ce soit chez les hommes ou chez les femmes). D'autre part, même si on limite le champ de l'analyse aux salariés du

privé², une tendance à la dégradation des conditions de travail est mise en exergue. Mais ce phénomène est surtout marqué lorsqu'on compare la cohorte des plus âgés et celle des plus jeunes (celle intermédiaire ayant des caractéristiques plutôt proches de cette dernière lorsqu'on exclut les emplois publics). Ainsi, quel que soit l'indicateur retenu (mode de rémunération sous forme de salaire mensuel fixe, obtention d'un bulletin de paye, existence d'un contrat, affiliation à une caisse de sécurité sociale, possibilité de congés payés), la jeune génération se trouve toujours dans une situation plus défavorable que celle connue par ses parents en particulier jusqu'à l'âge de 27-28 ans.

Il ne peut s'agir du choix de se tourner vers des emplois plus flexibles (et donc plus précaires) afin de s'insérer plus rapidement et plus précocement sur le marché du travail. En effet, d'une part l'âge de la première insertion professionnelle varie peu (et même recule chez les femmes) entre les générations (voir ci-dessus), et d'autre part, l'accès aux emplois protégés se fait à un âge de plus en plus tardif. Ainsi, cet état de fait ne découle pas d'une décision délibérée des jeunes de modifier leurs comportements par rapport à ceux de leurs aînés, mais effectivement de changements des caractéristiques du marché du travail.

7. Durée du premier emploi

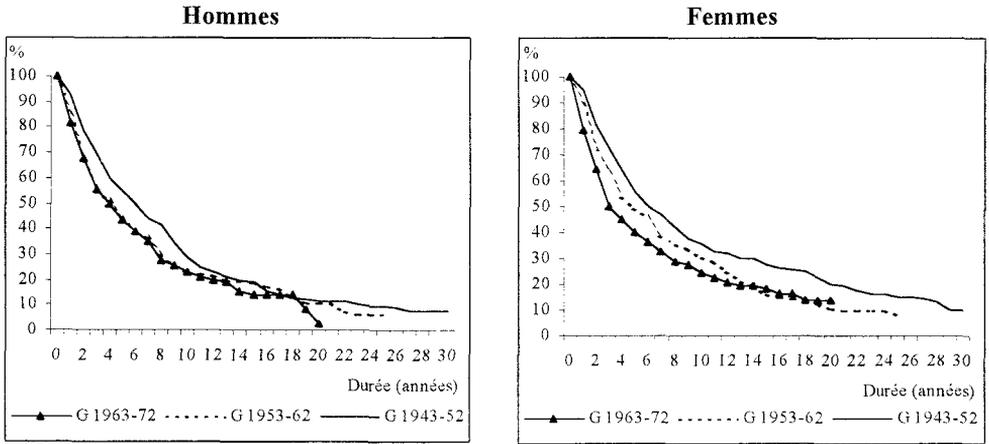
La faible durée du premier emploi peut constituer un indicateur de précarité. Cependant, à l'inverse, elle peut également traduire une volonté de mobilité afin de multiplier rapidement les expériences professionnelles. Ainsi, on peut conseiller aux jeunes qui veulent avancer vite dans leur carrière de ne pas rester trop longtemps à un même poste ou dans une même entreprise pour faire montre de dynamisme.

Dans le cas de la capitale malgache, il s'avère que la jeune génération se caractérise par une sortie plus rapide du premier emploi que les générations précédentes. Chez les hommes, 50 % ont un premier emploi qui dure moins de 4 ans (contre 6 ans pour la plus vieille génération). Chez les femmes, la différence est encore plus marquée avec une durée médiane de 3 ans pour la génération 1963-1972, 5 ans pour la génération intermédiaire et 6 ans pour celle plus ancienne.

Si on adopte la première hypothèse, on serait tenter de dire que la plus faible durée du premier emploi découle d'une plus grande précarité des activités des jeunes. On s'attend alors à noter une plus grande instabilité dans le secteur informel. Or deux phénomènes peuvent être constatés. D'une part, la durée du premier emploi dans le secteur informel semble être systématiquement supérieure à celle dans le privé formel, elle-même supérieure à celle dans le public. D'autre part, seul

² Catégorie pouvant être considérée comme relativement favorisée par rapport aux indépendants étant donné qu'elle bénéficie d'une certaine forme de contractualisation.

l'informel échappe au constat de réduction de la durée du premier emploi au fil des générations. Le profil reste en effet quasiment inchangé, quels que soient la cohorte et le sexe considérés.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 19. Évolution de la durée du premier emploi par génération et par sexe

Pour mieux interpréter cette sortie plus rapide des jeunes, il est nécessaire de recourir à d'autres variables, notamment la raison du changement d'activité ainsi que le statut suivant le premier emploi. Deux types de questions peuvent en effet être posées : d'une part, s'agit-il d'un départ volontaire, involontaire ou d'une promotion ? D'autre part, l'individu quitte-t-il son premier emploi pour un autre travail, pour une période de chômage, pour reprendre ses études ou enfin pour rester inactif (sans pour autant être étudiant) ?

Tableau 7. La sortie du premier emploi : raison du changement et statut à la suite du premier emploi

en %	Raison du changement					Statut à la suite du premier emploi				
	Volontaire	Involontaire	Promotion	Autres	Total	Travail	Chômage	Étude	Autres inactifs	Total
G 1963-72	53,4	25,0	3,0	18,6	100	51,9	21,2	14,8	12,1	100
G 1953-62	51,6	20,7	5,7	22,0	100	51,3	20,7	12,4	15,6	100
G 1943-62	53,6	7,8	10,2	28,5	100	57,3	17,6	1,7	23,4	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Les résultats de l'analyse lèvent toute ambiguïté sur la cause de la sortie plus rapide des jeunes de leur premier emploi. Il s'avère en effet que les jeunes d'aujourd'hui perdent plus souvent leur travail de façon involontaire (par

compression, fermeture, restructuration, mais surtout suite à la fin d'un contrat non renouvelé). Parallèlement, ils sont nettement moins nombreux à bénéficier de promotion à l'issue de leur première expérience professionnelle. Ces indicateurs portent à croire que la jeune génération subit des conditions d'activité plus difficiles que leurs aînées, du moins lors de leur insertion sur le marché du travail.

Les opportunités qui s'offrent aux jeunes à l'issue de leur premier emploi viennent confirmer ce diagnostic. En effet, ces derniers sont proportionnellement moins nombreux à trouver immédiatement après un autre travail (52 % pour les 25-34 ans contre 57 % pour les 45-54 ans), et traversent plus fréquemment une période de chômage (respectivement 21 % contre 18 %). S'il y a relativement plus de jeunes qui décident de reprendre leurs études, il faut souligner qu'il s'agit en fait le plus souvent d'un choix contraint puisque pour une grande majorité d'entre eux (75 %), ils ont quitté leur emploi de façon involontaire. Ainsi même s'il s'agit d'une décision qui peut se révéler bénéfique par la suite, elle correspond d'une certaine manière à une solution de repli.

CHAPITRE 4

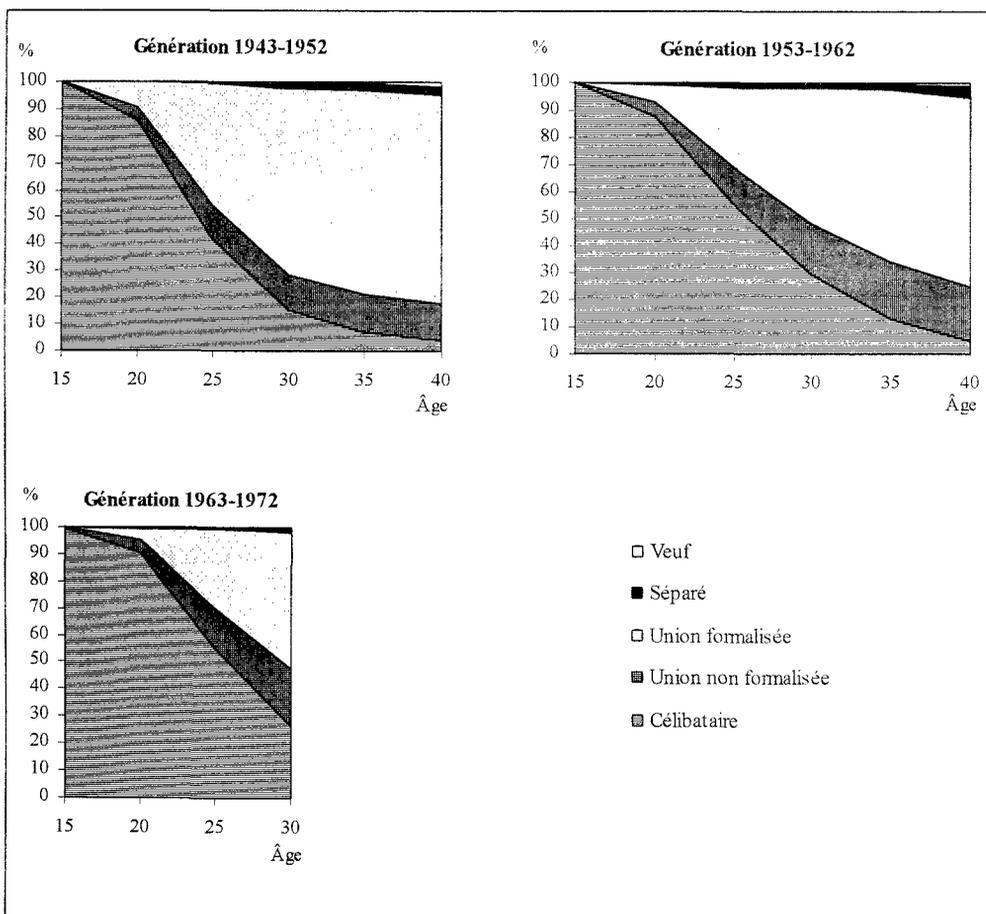
LE MARIAGE EN MUTATION ?

La nuptialité n'est souvent étudiée que comme déterminant de la fécondité. Pourtant, les changements dans le comportement matrimonial sont révélateurs de mutations sociales profondes, et leur compréhension est à cet effet un élément indispensable à l'orientation de toute politique sociale. Dans les sociétés africaines, le mariage se caractérise en particulier par la précocité de la première union des femmes, et la quasi-absence de célibat définitif tant pour les hommes que pour les femmes. Le recul de l'âge au premier mariage des femmes en milieu urbain est le plus souvent imputé à l'effet de la scolarisation. Celui-ci se manifeste par la difficulté de concilier la fréquentation scolaire et la tenue d'un ménage ou bien par l'adoption par les jeunes filles de nouveaux comportements avant le mariage. L'activité féminine, en particulier dans le secteur moderne de l'économie, s'avère être un facteur important du retard de calendrier dans le premier mariage des femmes dans de nombreux pays. On peut se demander si l'on n'assiste pas à une "transition de la nuptialité" dans les villes africaines, c'est-à-dire si les plus jeunes générations n'adoptent pas des comportements différents de ceux de leurs aînés. Est-ce un effet de génération ? D'autres facteurs médiatisés par les générations sont-ils à la base de ces changements ? Cette "transition de la nuptialité", actuellement observée dans plusieurs capitales africaines, est largement due aux difficultés économiques croissantes (à travers les problèmes d'emploi et de logement, la scolarisation, etc.) qui conduisent à un affaiblissement du système traditionnel de gestion de la vie sociale en milieu urbain. La même évolution est-elle constatée à Antananarivo ? Un certain nombre d'indicateurs vont nous permettre de vérifier si l'on peut effectivement parler de "mutations" de la nuptialité dans la capitale malgache¹.

¹ Il n'y a pas forcément de symétrie des comportements des hommes et des femmes de nos trois générations. En effet, certains des hommes interrogés ont épousé des femmes de moins de 25 ans ; à l'inverse, certaines femmes se sont mariées avec des hommes appartenant à des générations nées avant 1943. Enfin, les femmes de notre échantillon sont rarement les conjointes des hommes de notre échantillon.

1. Le statut matrimonial par âge

Le statut matrimonial est une parfaite illustration du cycle de vie. Tout individu débute sa vie comme célibataire ; la plupart se marient ; certains se séparent, etc. Le statut matrimonial varie donc au cours du temps, et un moyen d'approcher cette évolution est de comparer le statut matrimonial à différents âges.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 20a. L'état matrimonial de la population masculine par génération et par âge

La population *célibataire* est constituée des personnes qui n'ont jamais contracté d'union. Quelle que soit la génération et à chaque âge, la proportion de célibataires est plus importante chez les hommes que chez les femmes. À 20 ans, le phénomène est particulièrement net : pour la génération la plus ancienne, 86 % des hommes contre 54 % des femmes étaient célibataires à cet âge. D'une génération à l'autre, la proportion de célibataires au même âge augmente, mais l'écart d'effectif entre hommes et femmes se réduit, puisque respectivement 90 % des hommes et 69 % des femmes de la génération la plus jeune sont encore célibataires à 20 ans. La proportion de célibataires à 40 ans peut permettre d'appréhender le niveau de célibat définitif : il demeure relativement faible à Antananarivo.

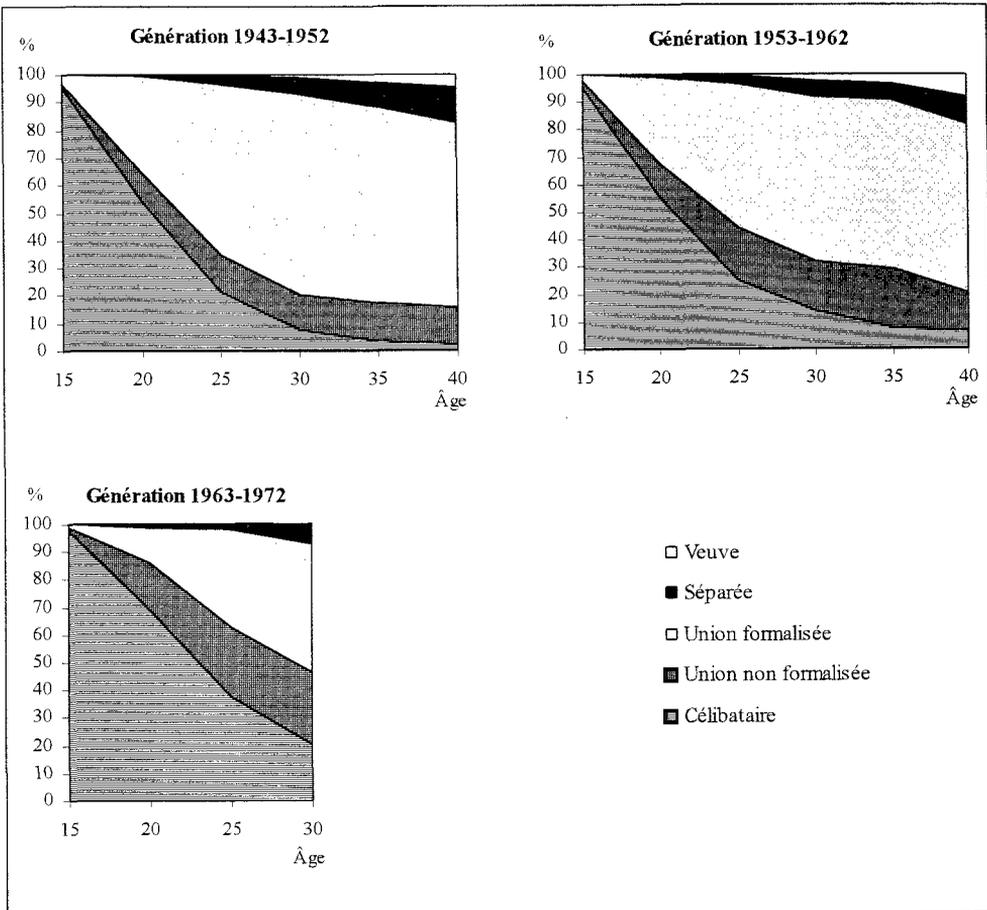
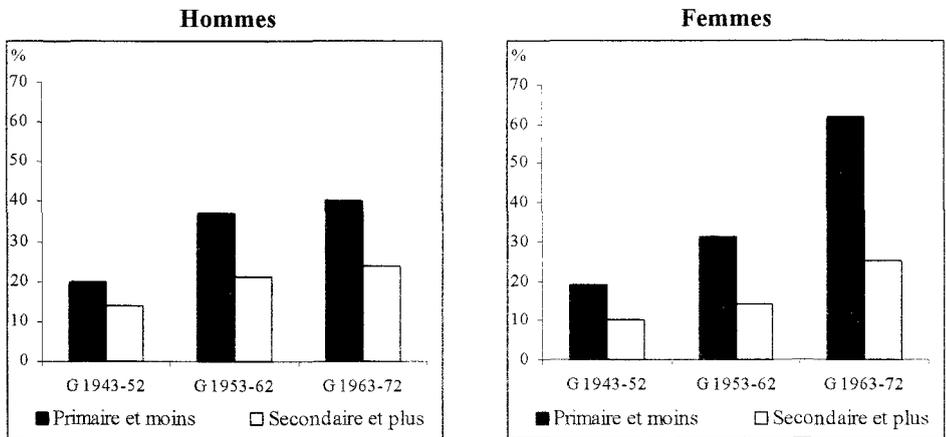


Figure 20b. L'état matrimonial de la population féminine par génération et par âge

La population en *union non formalisée* comprend les personnes en union libre (tokantrano maso) ou en union coutumière (vodiondry) exclusivement. À partir de 20 ans, la proportion d'unions non formalisées augmente de la plus ancienne génération vers la plus jeune. Ce type d'union semble prendre une place grandissante et concerne de plus en plus les personnes les moins scolarisées. Prenons l'exemple de nos trois cohortes à l'âge de 30 ans (figure 21). Les unions "informelles" progressent bien plus vite dans la population faiblement scolarisée. Chez les femmes peu ou pas scolarisées, la proportion passe de 18 % pour la génération la plus âgée, à 62 % pour la génération la plus jeune. L'évolution est moins marquée pour les femmes ayant au moins le niveau secondaire : la proportion passe alors de 10 à 25 %. Cette différence de plus en plus marquée dans les pratiques matrimoniales entre les populations selon leur niveau d'instruction laisse penser qu'elles revêtent des modalités différentes selon les catégories sociales : la formalisation de l'union semble concerner davantage les populations les moins défavorisées économiquement.

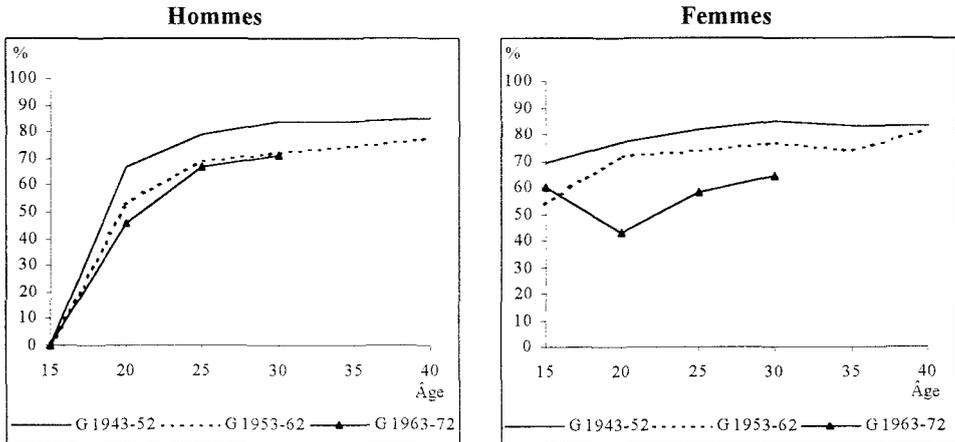


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 21. Proportion d'unions non formalisées à 30 ans parmi les personnes déjà en union et selon le niveau d'instruction

Les *unions formalisées* sont celles conclues à la mairie ou (et) lors d'une cérémonie religieuse. C'est le statut matrimonial majoritaire à partir de 30 ans pour les hommes. Pour les femmes, ce statut est majoritaire à partir de 25 ans, à l'exception de la génération la plus jeune, où c'est seulement vers 30 ans que ce statut domine. Quelle que soit la génération, la proportion des femmes en union formelle est toujours plus importante que chez les hommes jusqu'à l'âge de 35 ans ; mais à partir de cet âge, la situation s'inverse. Les hommes sont davantage en union formalisée que les femmes, car un certain nombre d'entre elles sont déjà veuves ou séparées à cet âge.

Parmi tous les individus déjà en union, la proportion d'unions formalisées tend à diminuer d'une génération à l'autre et plus particulièrement pour les femmes. À 30 ans, 62 % des femmes de la plus jeune génération sont en union formelle, alors que cette proportion atteint 83 % pour la génération la plus ancienne (figure 22).



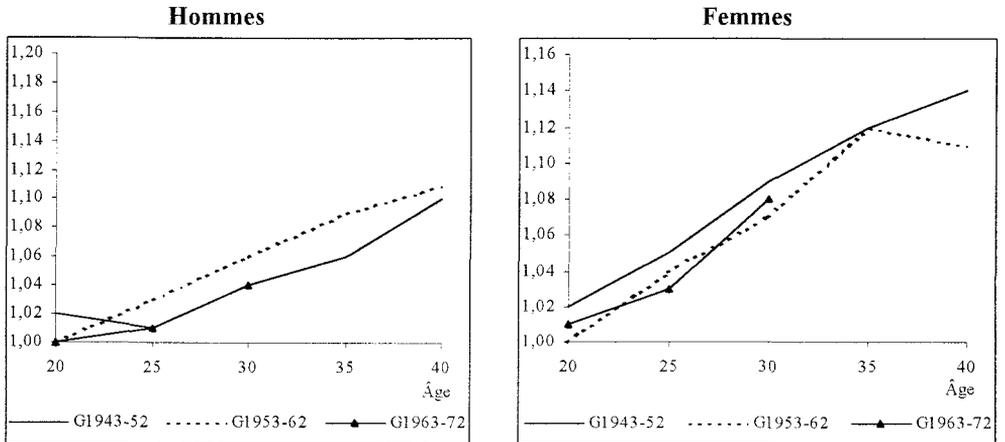
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 22. Proportion d'unions formalisées

À partir de 35 ans, la proportion de femmes *divorcées ou veuves* est largement supérieure à celle des hommes. En effet, la proportion d'hommes divorcés demeure faible même à 40 ans. Les explications tiennent d'une part à la différence des calendriers de la nuptialité (les hommes se mariant plus tardivement que les femmes) et d'autre part à un remariage plus fréquent des hommes veufs ou divorcés par rapport aux femmes dans la même situation. Alors que la proportion de femmes divorcées reste relativement faible dans la plupart des pays africains, ce n'est pas le cas à Antananarivo, où la proportion de femmes divorcées à l'âge de 40 ans dépasse respectivement 12 % et 8 % pour les deux générations les plus âgées. La proportion de veuves et de veufs est relativement marginale étant donné les générations prises en considération.

Ces différentes coupes transversales nous renseignent sur le statut matrimonial à différents âges. Ces différents statuts sont le produit de premières unions, mais aussi de remariages. Un indicateur simple peut nous donner une idée de la dynamique matrimoniale : il s'agit du nombre moyen d'unions pour les personnes déjà mariées. On note une tendance légèrement plus marquée pour la génération intermédiaire à avoir eu plus d'unions que la précédente. Chez les femmes, c'est plutôt la génération la plus ancienne qui a connu le plus d'unions. En moyenne, ce nombre est très faible, puisque à 35 ans, les hommes déjà mariés ont connu entre 1,06 et 1,08 unions ; les femmes au même âge, légèrement plus : 1,12 unions en

moyenne. Dans l'ensemble, il y a donc plutôt une grande stabilité des unions quelle que soit la génération.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 23. Nombre moyen d'unions selon l'âge et par génération

2. Les caractéristiques réciproques des conjoints

Les caractéristiques respectives des conjoints ont-elles évoluées au cours du temps ? Nous avons retenu quatre paramètres socioculturels : la différence d'âges entre conjoints, le niveau d'instruction, l'ethnie et la religion. Dans la plupart des populations, il y a une tendance à l'homogamie, qu'elle soit ethnique, religieuse ou de niveaux d'études. Cette homogamie se conforte-t-elle de génération en génération ?

a) L'écart d'âges entre conjoints tend à diminuer

Pour comparer rigoureusement l'écart d'âges entre les trois générations, nous avons calculé la différence d'âges entre conjoints pour les hommes déjà en union à l'âge de 25 ans. D'une génération à l'autre, l'écart d'âges entre conjoints diminue à Antananarivo, en particulier pour les hommes instruits qui épousent de plus en plus une femme de leur âge. C'est donc lors des unions formalisées (qui sont davantage

le fait des personnes ayant atteint le niveau secondaire ou plus) que l'écart d'âges se réduit le plus d'une génération à l'autre.

**Tableau 8. Écart d'âges entre conjoints selon la génération
(hommes mariés avant 25 ans)**

	Niveau d'instruction du "mari"		Type d'union		Total
	Primaire et moins	Secondaire et plus	Union non formalisée	Union formalisée	
G 1943-52	3,8	3,0	2,6	3,6	3,2
G 1953-62	2,4	3,0	2,4	3,1	2,8
G 1963-72	2,6	2,3	2,4	2,3	2,3

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

En Afrique, la différence d'âges entre conjoints est relativement importante (de l'ordre de 8 à 10 ans) et tend à se maintenir même quand l'âge au mariage progresse. À Antananarivo, au contraire, l'écart d'âges entre les conjoints est déjà faible et tend encore à se réduire. Il n'est plus que de 2,3 ans en moyenne pour la plus jeune génération. Notons que pour la génération la plus âgée, quel que soit l'âge au premier mariage, l'écart d'âges avec la conjointe est de 3,2 ans, ce qui est logique puisque les hommes qui se marient plus tardivement peuvent épouser une femme bien plus jeune qu'eux.

b) On se marie de plus en plus avec une personne ayant le même niveau d'éducation

D'une cohorte à l'autre, l'endogamie à un même niveau d'instruction progresse : on se marie de plus en plus avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction. Seule exception, le cas des hommes ayant suivi des études primaires : ils se marient de moins en moins avec une femme ayant seulement suivi un enseignement primaire. L'amélioration du niveau d'éducation des femmes explique essentiellement ce rééquilibrage sur le marché matrimonial : il est plus facile pour un homme de la jeune génération d'épouser une femme ayant le même niveau scolaire que lui. Ce phénomène est particulièrement marqué pour les hommes et les femmes qui ont suivi des études supérieures. C'est dans cette catégorie de la population que l'homogamie est la plus forte et qu'elle progresse le plus. Seulement 39 % des hommes de la génération 1943-1952 ont épousé une femme ayant suivi des études supérieures ; la proportion est passée à 42,5 % pour la génération suivante et à 63 % pour la génération la plus jeune.

L'évolution n'est pas tout à fait la même chez les femmes. Près de la moitié des femmes se marient avec des hommes qui ont le même niveau d'instruction qu'elles. Cette proportion évolue peu d'une génération à l'autre pour les femmes

ayant suivi des études secondaires au collège ou au lycée. Cependant, une proportion importante de ces femmes épouse un homme qui a un niveau d'étude plus élevé que le leur (tableau 10).

Avec l'élévation du niveau d'instruction, et celui des femmes en particulier, le marché matrimonial se trouve plus équilibré sur le plan du niveau d'éducation. Les hommes tendent de plus en plus à s'unir à une femme qui a entrepris les mêmes études qu'eux. Cette homogamie de niveau d'éducation favorise l'homogamie sociale.

Tableau 9. Proportion d'unions avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction

	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur
Masculin					
G 1943-52	ns	73,9	39,0	32,8	39,1
G 1953-62	ns	70,7	43,2	43,2	42,5
G 1963-72	ns	58,9	52,7	45,4	63,3
Féminin					
G 1943-52	18,2	52,0	43,9	67,0	54,5
G 1953-62	1,8	58,9	46,7	45,9	71,1
G 1963-72	ns	61,7	47,6	48,5	73,8

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO
ns : non significatif

Tableau 10. Niveaux comparés d'éducation des conjoints

Niveau d'instruction de l'individu	Niveau d'instruction du conjoint						Total
	Non scolarisé	Primaire	Collège	Lycée	Supérieur	Autres	
Masculin							
Non scolarisé	13,8	65,5	20,7	0	0	0	100
Primaire	3,7	68,4	20,2	5,9	0,5	1,3	100
Collège	0,4	33,9	46,2	16,9	1,3	1,3	100
Lycée	0	13,0	34,7	42,2	10,1	0	100
Supérieur	0	6,1	11,7	33,2	47,9	1,1	100
Féminin							
Non scolarisé	20,8	56,1	8,8	5,5	0	8,8	100
Primaire	2,9	58,3	22,9	7,1	1,3	7,5	100
Collège	2,2	21,9	46,5	18,4	7,6	3,4	100
Lycée	0	5,8	23,5	46,0	22,0	2,7	100
Supérieur	0	0,5	8,9	17,3	69,9	3,4	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

c) Un marché matrimonial très déséquilibré sur le plan ethnique

Nous avons retenu les deux groupes ethniques principaux : les Merina et les Betsileo. Le marché matrimonial sur le plan ethnique est très déséquilibré puisque à Antananarivo, les Merina représentent environ 89 % de la population en âge de se marier et les Betsileo seulement 5 %, les autres groupes ethniques étant très marginaux. On le voit, les possibilités de choix sont très restreintes pour une personne Merina, qui a toutes les chances d'épouser une personne de la même ethnie. Les proportions d'unions intra-ethniques sont donc élevées pour l'ethnie majoritaire à Antananarivo. Les hommes Merina se marient dans 95 % des cas avec une femme de la même ethnie qu'eux, et les femmes dans 92 % des cas. Cette proportion se maintient à peu près d'une génération à l'autre.

Pour les Betsileo, le choix est différent sur le marché matrimonial, puisque ce marché est principalement composé de Merina. Le mariage inter-ethnique est donc plus fréquent chez les Betsileo, et cette pratique s'accroît fortement d'une génération à l'autre, particulièrement pour les hommes. Les jeunes hommes Betsileo (génération 1963-1972) ne s'unissent que dans 20 % des cas à une femme de leur ethnie. Le phénomène est moins marqué et évolue moins vite chez les femmes Betsileo, où les plus jeunes, dans 45 % des cas, ont pour conjoint un homme de leur ethnie.

Tableau 11. Proportion d'unions au sein de la même ethnie selon la génération

	Hommes		Femmes	
	Merina	Betsileo	Merina	Betsileo
G 1943-52	95,1	52,9	93,3	62,5
G 1953-62	93,8	33,3	88,5	53,8
G 1963-72	94,3	20,0	93,3	45,5

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

d) Environ 75 % des conjoints sont de même religion

La diversité des pratiques religieuses est plus grande pour la population en âge de se marier : 45,5 % de la population sont FJKM, 15 % appartiennent à d'autres communautés protestantes, 38 % sont catholiques et 2,5 % pratiquent d'autres religions. Les possibilités de choix sont donc plus grandes que pour l'ethnie.

Tableau 12. Proportion d'unions avec une personne de la même religion selon la génération

Génération	Masculin			Féminin		
	FJKM	Autres protestants	Catholiques	FJKM	Autres protestants	Catholiques
G 1943-52	73	40	67,5	80,4	43,6	71,5
G 1953-62	68,1	40,9	64,3	75,8	29,6	76,5
G 1963-72	76,7	35,7	74,4	77,3	32,5	72,2

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Tableau 13. Religion comparée des conjoints

Religion de l'individu	Religion du conjoint				
	FJKM	Autres protestants	Catholiques	Autres	Total
Masculin					
FJKM	72,3	7,1	19,7	0,9	100
Autres protestants	36,4	38,8	17,1	7,7	100
Catholiques	24,4	5,1	69,2	1,3	100
Autres	29,2	10,6	20,5	39,7	100
Féminin					
FJKM	77,4	7,7	13,9	1	100
Autres protestants	43	33,2	19	4,8	100
Catholiques	19,8	4,3	73,5	2,4	100
Autres	31,6	0	38,1	30,3	100

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

La proportion de mariages entre pratiquants FJKM reste quasiment la même d'une génération à l'autre, aussi bien pour les hommes que pour les femmes : environ les trois-quarts se marient avec un conjoint de même religion. Ce constat est également valable pour les catholiques. Par contre, les autres protestants tendent à diversifier leur choix matrimonial. Toutefois, ces derniers se marient en priorité avec des FJKM (tableau 13). La religion n'est donc pas un obstacle à l'union, mais dans l'ensemble, les Tananariviens choisissent d'épouser une personne adhérant à la même religion.

3. L'entrée en union

Dans la plupart des études, la définition du mariage est souvent ambiguë, car elle mêle conception juridique et conception culturelle de cet événement démographique. Ce n'est pas le cas dans cette enquête où l'on a cherché à dater avec précision les différentes étapes de l'union et les périodes de cohabitation. On a donc distingué l'union libre, le mariage coutumier, le mariage civil, le mariage

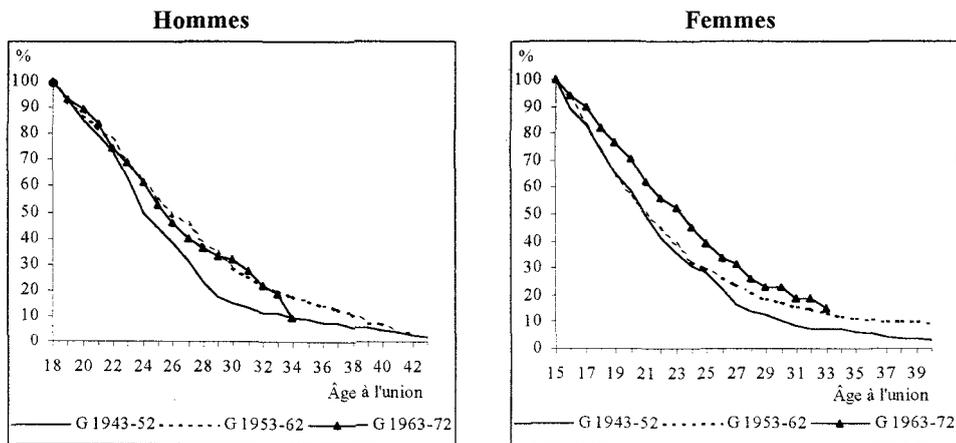
religieux ainsi que les différentes combinaisons entre ces types d'union. Les statuts traditionnels de séparé, divorcé et veuf ont été également pris en compte. On peut donc savoir à chaque instant quel est le statut matrimonial précis de chaque individu, et reconstituer l'enchaînement des trajectoires matrimoniales.

Une analyse plus fine de l'entrée en union peut ainsi être effectuée, en s'intéressant au sort de cohortes homogènes. On a retenu deux types de sous-populations distinctes selon le sexe. D'une part, on analyse la sortie du célibat pour les femmes présentes à Antananarivo à l'âge de 15 ans, et d'autre part pour les hommes résidant dans la capitale à 18 ans. On mesure le temps écoulé entre cet âge et le moment de l'entrée en première union (ou sortie du célibat).

Tant pour les hommes que pour les femmes, l'âge de sortie du célibat recule. Chez les hommes, la transition semble s'être opérée entre la génération 1943-1952 et la suivante, la génération la plus jeune s'alignant sur la génération intermédiaire. L'âge médian passe de 23,9 ans pour la génération la plus ancienne à 25,3 ans pour la génération cadette.

Chez les femmes, un début de transition matrimoniale est également constaté, mais elle concerne seulement la génération la plus jeune, qui se marie environ deux ans et demi plus tard que ses aînées. L'âge médian des femmes à la première union est respectivement de 20,8 ans pour la génération 1943-1952, 21 ans pour la génération 1953-1962 et 23,3 ans pour la génération 1963-1972. La dernière Enquête Démographique et de Santé (EDS97), avec des méthodologies de collecte et d'analyse différentes, fournit pour Antananarivo des résultats sensiblement voisins : l'âge médian au premier mariage était de 21,6 ans pour les femmes de la génération 1947-1951 et de 23 ans pour celles de la génération 1967-1971. Cependant cette évolution est-elle la même quel que soit le type d'union conclue ?

Le recul de l'âge au mariage, en particulier chez les femmes, est souvent une conséquence de la prolongation des études et des nouvelles aspirations concernant la vie en couple chez les personnes ayant suivi des études. L'influence de la scolarisation sur le calendrier de l'entrée en union est particulièrement net à Antananarivo. Chez les hommes ayant atteint le niveau primaire, l'évolution de l'âge de fin de célibat évolue peu d'une génération à l'autre (entre 22,6 et 22,8 ans) ; par contre, pour les hommes instruits, entre la première et la seconde génération, l'âge médian augmente de 2,5 ans. Le recul de l'âge au mariage des hommes repose essentiellement sur un double effet : davantage d'hommes ont atteint un niveau d'étude secondaire et ceux qui ont fait des études se marient plus tardivement. Cette mutation concerne la génération masculine intermédiaire, et s'est donc produite dans les années 1980.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 24. La sortie du célibat par génération

Chez les femmes, l'évolution est légèrement différente, car même pour les femmes peu instruites, l'entrée en union est un peu plus tardive d'une génération à l'autre (de 18,6 ans à 19,6 ans). On l'a vu précédemment, de plus en plus de femmes poursuivent des études, et c'est surtout parmi les femmes instruites que le recul de l'âge au mariage est important (presque deux ans entre la génération intermédiaire et la plus jeune génération). Là encore la combinaison de ces deux effets (le premier, la prolongation des études, concerne de plus en plus de femmes) explique en partie le recul de l'âge au mariage qui s'opère dans la décennie 1990 pour les femmes.

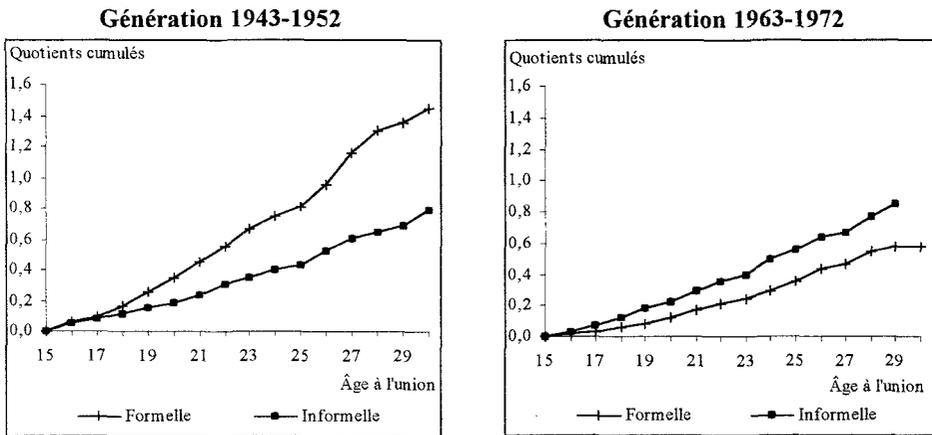
Tableau 14. Âge médian à la première union selon le niveau d'instruction et par génération

	Homme		Femme	
	Primaire et moins	Secondaire et plus	Primaire et moins	Secondaire et plus
G 1943-52	22,6	25,3	18,6	22,5
G 1953-62	22,6	27,8	19,1	22,4
G 1963-72	22,8	26,2	19,6	24,3

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

L'union peut débiter soit sous la forme d'une union formalisée, soit en union libre ou coutumière. Il s'agit donc de deux options différentes. Une méthode d'analyse est bien adaptée à ce type de risques concurrents ; il s'agit de l'estimateur de Aalen. L'interprétation graphique qui découle de cet estimateur se fait par la comparaison des pentes des courbes des quotients cumulés instantanés, ce qui permet à chaque instant *t*, d'avoir une idée de l'intensité de chacun des risques en question. Si

l'on compare le comportement de deux générations de femmes, la plus vieille et la plus jeune, on constate un très net renversement de tendance (figure 25). En effet, alors que pour la génération 1943-1952, l'union débutait principalement sous la forme d'un mariage civil ou religieux, la jeune génération privilégie les unions informelles. C'est surtout le recul important de l'âge au mariage "officiel" qui explique le recul de l'âge d'entrée en première union. On l'a vu, les populations les moins instruites concluent de moins en moins d'unions formelles. La désaffection partielle du mariage formalisé provient-elle d'un changement d'attitude par rapport aux relations entre hommes et femmes, empreintes de plus de "liberté" ? Ou bien les conditions économiques des futurs jeunes ménages sont telles qu'ils préfèrent différer la cérémonie du mariage ? Nous reviendrons sur ce point.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 25. Entrée en union selon le type d'union et par génération (femmes)

Le recul de l'âge d'entrée en première union, et l'évolution des modalités du début de l'union, nous indiquent que des mutations sont à l'œuvre dans le domaine de la constitution des couples. La dynamique des unions connaît-elle aussi des transformations ?

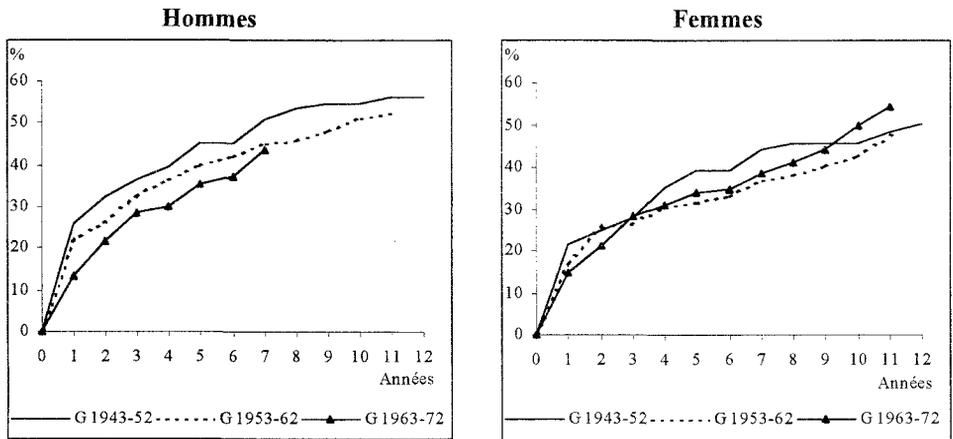
4. Le devenir des unions

a) La formalisation des unions

Nous l'avons vu, la proportion des unions informelles tend à croître. Mais quel est le devenir des unions qui débutent sous cette forme ? Est-ce un choix de mode

de vie ou simplement une étape supplémentaire avant le mariage officiel ? Une proportion importante des hommes et des femmes officialisent leur union au cours du temps. Pour la plus ancienne génération, environ 55 % des unions étaient formalisées au bout de 10 ans (figure 26). Pour les hommes, le calendrier tend à se ralentir d'une génération à l'autre, confirmant notre hypothèse d'une difficulté croissante à rassembler les moyens pour formaliser l'union.

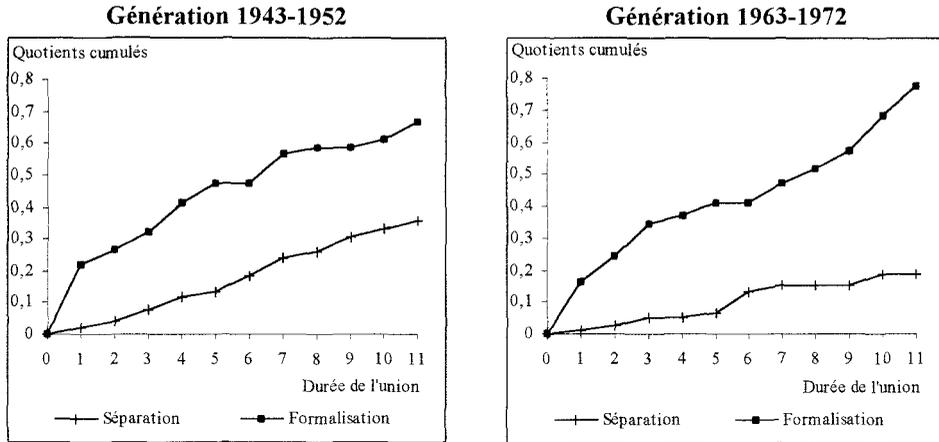
L'évolution concernant les femmes est plus complexe à analyser. Il est tout d'abord fort possible que dans ce type d'enquête, les femmes déclarent plus les unions informelles que les hommes, qui passent peut-être plus sous silence leurs premières liaisons durables. On ne note pas d'écart significatif entre générations du côté des femmes, environ une union informelle sur deux est formalisée par un mariage civil ou religieux dans les 10-11 ans qui suivent.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 26. Proportion de formalisation des unions au cours du temps par génération

Les unions informelles ne sont pas toutes appelées à se formaliser. L'union peut aussi se terminer par la séparation des conjoints (ou éventuellement par le décès du conjoint, phénomène qui affecte peu les générations étudiées encore relativement jeunes). Il existe diverses possibilités concernant la dynamique de ce type d'union. Pour illustrer la concurrence des risques entre formalisation et séparation, nous comparerons seulement le sort de deux générations de femmes : la génération 1943-1952 et la génération 1963-1972, qui, on l'a vu précédemment, avaient des comportements différents au moment de l'entrée en union : la plus jeune génération se démarquant de ses aînées par une entrée plus tardive en première union et majoritairement sous une forme informelle. Les courbes de *Aalen* sur la figure 27 sont appropriées pour étudier l'alternative séparation/formalisation.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

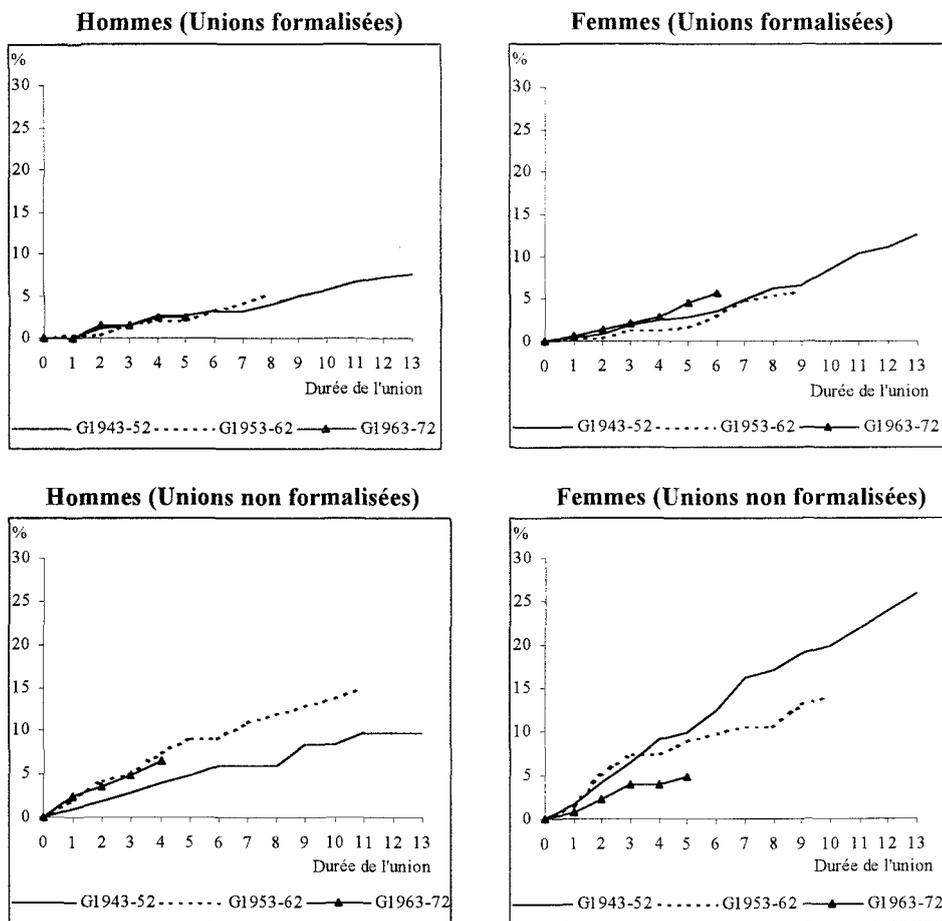
Figure 27. Sortie de l'union informelle (femmes)

Les comportements évoluent d'une génération à l'autre : si la pente de la courbe concernant la *formalisation* évolue peu entre les deux générations (confirmant les résultats précédents), la pente de la courbe concernant la *séparation* marque un net ralentissement. La jeune génération se sépare donc moins de son conjoint dans une union informelle que la génération la plus âgée. Dans l'ensemble, les unions informelles sont davantage appelées à se formaliser qu'à se terminer par une séparation. Ces unions non formalisées sont-elles toutefois aussi durables que les unions qui sont directement officialisées par un mariage civil ou religieux ?

b) Les jeunes générations ne divorcent pas plus que leurs aînées

Les difficultés économiques que connaît le ménage sont parfois source de tensions au sein du couple. L'augmentation du rythme des divorces est révélatrice de ces tensions et des aspirations différentes des hommes et des femmes. La proportion de personnes divorcées à un âge donné est un piètre indicateur de la fréquence des divorces, car il est trop tributaire de l'importance des remariages. L'analyse du devenir de chaque union au cours du temps rend mieux compte de la place du divorce dans une société. À Antananarivo, pour les trois cohortes étudiées, tant pour les hommes que pour les femmes, les unions formalisées sont bien plus stables que les unions non formalisées. Après 10 ans de mariage, environ 5 % des unions formalisées se sont terminées par un divorce, alors qu'à l'issue de la même durée, de 10 à 15 % des unions informelles déclarées par les hommes et de 15 à 20 % des unions informelles déclarées par les femmes, se sont terminées par la séparation des conjoints.

En ce qui concerne les unions formalisées, le rythme du divorce n'évolue pas significativement d'une génération à l'autre. Le risque de divorce demeure relativement faible. Pour les unions informelles, des tendances antagonistes semblent se dessiner. Les jeunes femmes semblent moins se séparer de leurs conjoints que les générations précédentes. La plus vieille des générations féminines en union informelle a connu une propension relativement élevée à la séparation. Les hommes de la génération intermédiaire en union informelle, auraient tendance à rompre plus rapidement leur union que les deux générations qui les encadrent. La jeune génération semble calquer son comportement sur ses aînées. La plupart des couples une fois constitués restent stables dans une très forte proportion, même quand l'union n'est pas formalisée. Dans l'ensemble, la fréquence des divorces ou des séparations n'augmente pas dans la jeune génération.

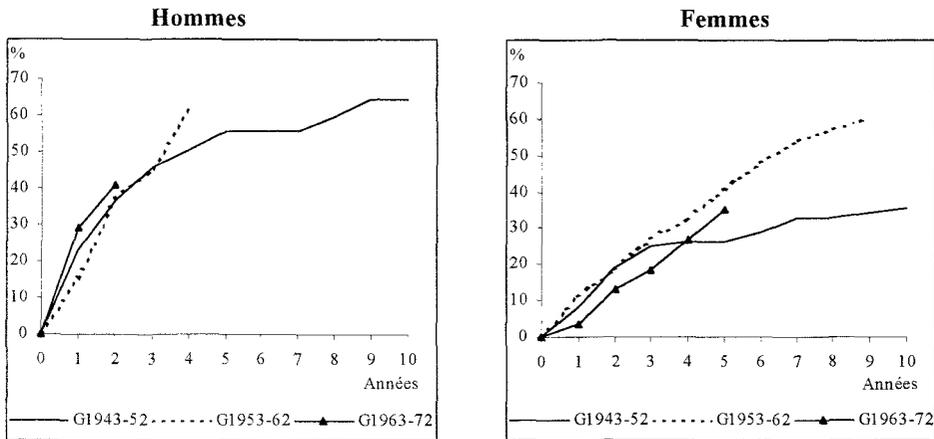


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 28. Proportion d'unions rompues suivant le type et la durée de l'union

c) Le remariage

Les séparations et les divorces étant relativement peu nombreux, le remariage est un phénomène encore plus rare. Comme dans la plupart des sociétés, les hommes restent moins longtemps seuls que les femmes. Environ 60 % des hommes en situation de se remarier l'ont fait dans les quatre années qui suivent la fin de l'union précédente. La situation reste la même d'une génération à l'autre. Les femmes séparées, divorcées ou veuves sont toujours plus défavorisées sur le marché matrimonial. Au terme de quatre années, environ 30 % d'entre elles seulement ont pu conclure une nouvelle union. Mais une différence majeure semble se profiler entre la génération la plus âgée et ses suivantes : le remariage semble plus facile pour les nouvelles générations féminines. Autrefois, il devait être plus difficile de se remarier pour une femme divorcée. Cet obstacle semble partiellement levé, mais comme dans beaucoup de sociétés, les femmes veuves ou divorcées éprouvent tout de même plus de difficultés que les hommes à se remarier. Souvent un homme qui se remarie épouse une femme célibataire, ce qui est rarement le cas pour une femme dans la même situation.



Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 29. Proportion de remariage par sexe et par génération

Un début de transition de la nuptialité s'opère à Antananarivo, l'âge à la première union recule, particulièrement sous l'influence de la prolongation des études des jeunes filles. L'union débute de plus en plus de façon informelle, les difficultés économiques contraignant une partie des personnes les plus défavorisées à retarder la formalisation de leur mariage. Par contre l'instabilité matrimoniale ne

progresses pas, même dans les unions non formalisées. Face à la dégradation des conditions de vie, le couple reste un élément stable de la société.

CHAPITRE 5

FÉCONDITÉ ET CONSTITUTION DE LA DESCENDANCE

La croissance démographique constitue un sujet crucial pour les pays en voie de développement, et Madagascar ne fait pas exception. D'après l'EDS97, le nombre moyen d'enfants des femmes malgaches âgées de 40-49 ans, c'est-à-dire en fin de vie féconde, au niveau national, est de 6,6 enfants. Il est de 4,2 enfants dans la capitale, contre 5,8 enfants dans les autres villes. L'enquête BIOMAD98, tout en confirmant les résultats de l'EDS97, permet d'aborder de façon originale la question de la fécondité dans l'agglomération d'Antananarivo. L'objet de cette partie est l'analyse de la descendance atteinte par âge, et des facteurs jouant sur son évolution au cours du temps.

1. Une fécondité en baisse

a) Le recul de la descendance atteinte...

Dans l'agglomération d'Antananarivo, la descendance atteinte, soit le nombre d'enfants nés vivants, a fortement chuté au cours des trois dernières décennies. Ainsi, à 30 ans, les femmes de la génération 1943-1952 avaient 3,4 enfants. Au même âge, la génération intermédiaire en avait eu 2,7 et la génération la plus jeune seulement 1,8, soit un écart de près de 2 enfants entre les deux générations extrêmes.

Ce constat ne vaut pas uniquement pour les personnes de 30 ans, mais on le retrouve à tous les âges. À 40 ans, par exemple, la descendance atteinte est respectivement de 4,8 et 3,9 enfants pour la génération la plus âgée et la génération intermédiaire.

Cette tendance touche également les hommes. Pour ces derniers, une baisse de la fécondité de 0,8 enfant est notée à 40 ans entre la première et la deuxième générations, et de 1,3 enfants à 30 ans entre les deux générations extrêmes.

Si la descendance atteinte à 30 ans des hommes et des femmes a baissé dans des proportions similaires (respectivement -43 % et -47 % pour les hommes et les femmes entre les générations 1943-1952 et 1963-1972), le calendrier de fécondité des hommes est décalé d'environ 5 ans par rapport à celui des femmes. Les hommes de la génération 1943-1952, par exemple, ont environ 2 enfants à 30 ans, alors que les femmes de cette génération en ont deux dès l'âge de 25 ans. Il faut voir dans ce décalage, l'effet des différences d'entrées en union, plus tardives chez les hommes (voir le chapitre sur la nuptialité).

Tableau 15. Nombre moyen d'enfants par génération et par âge

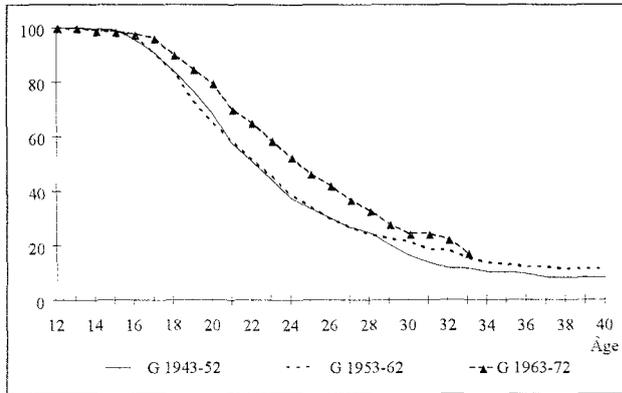
Génération	Hommes					Femmes				
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans
G 1943-52	0,08	0,83	2,22	3,34	4,12	0,56	2,07	3,39	4,35	4,79
G 1953-62	0,07	0,67	1,61	2,49	3,35	0,55	1,73	2,73	3,46	3,94
G 1963-72	0,06	0,53	1,27	-	-	0,29	1,00	1,77	-	-

Source : BIOMAD98, MADIO
« - » : non concerné

b) ... qui s'explique à la fois par le retard de l'âge à la première naissance...

Une première raison de la baisse de la fécondité est le retard sensible enregistré dans le calendrier de la première naissance. La génération 1943-1952 est caractérisée par la précocité de sa fécondité. En effet, 35 % des femmes de cette génération ont eu leur premier enfant avant 20 ans ; alors que cette proportion n'est "plus" que de 21 % pour la génération la plus jeune. La fécondité précoce a donc diminué au cours du temps.

Le retard dans le calendrier de la fécondité est encore plus marqué à 25 ans. En effet, trois femmes sur quatre (74 %) de la génération 1943-1952 ont eu au moins un enfant à cet âge contre pratiquement une femme sur deux (53 %) pour les femmes les plus jeunes.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 30. Proportion de femmes selon l'âge n'ayant pas encore eu leur premier enfant

Pour les femmes âgées de plus de 12 ans et présentes à Antananarivo, le retard dans le calendrier de la fécondité au fil des générations est également mis en évidence par la variation de l'âge médian à la première naissance : il était de 22,1 ans pour la génération la plus ancienne, de 22,3 ans pour la génération intermédiaire et de 24,3 ans, soit plus de 2 ans de plus, pour les plus jeunes. Le retard de fécondité est aussi important chez les hommes. À 30 ans, plus des trois quarts des hommes (78 %) de la première génération ont eu au moins un enfant contre 60 % environ au même âge pour les deux autres générations.

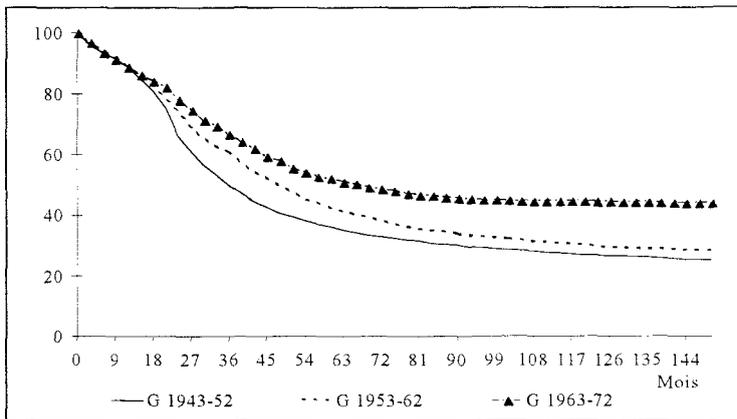
Il convient de noter que la plupart des naissances sont survenues dans le cadre d'une union, même si les premières naissances issues d'une mère célibataire augmentent légèrement, de 7 % à 11 % de la génération la plus ancienne à la génération la plus jeune. Le retard de l'âge à la première union suit celui de l'âge d'entrée en union.

c) ... et par l'accroissement de l'intervalle intergénéral

Le second facteur jouant sur la baisse de la fécondité est l'augmentation de l'intervalle intergénéral, c'est-à-dire de l'intervalle de temps séparant deux naissances successives (ce qui affecte le nombre d'enfants qu'une femme peut avoir au cours de sa vie féconde).

Pour les femmes de la génération 1943-1952, présentes dans l'agglomération d'Antananarivo lors de la première naissance, 19,1 % des enfants sont nés moins de 18 mois après leur aîné. Cette proportion tombe à 17,4 % pour la génération 1953-1962 et à 15,7 % pour la plus jeune. Cette évolution est plutôt favorable, dans la

mesure où ce type de naissance est particulièrement risqué. La proportion des intervalles intergénéraliques inférieurs à 2 ans a baissé encore davantage : une naissance sur trois (34 %) des femmes de la génération des aînées est survenue moins de 2 ans après la précédente, contre une sur quatre (26 %) pour la génération 1953-1962 et une sur cinq (22 %) pour celle de 1963-1972. La proportion des intervalles intergénéraliques de 2 à 3 ans est aussi en recul, tandis que celle des intervalles supérieurs à 3 ans a augmenté : de 50 % pour la génération 1943-1952 à 67 % pour la plus jeune. Cela signifie que les naissances sont devenues de plus en plus espacées au fil du temps.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 31. Intergénéralique (en pourcentage de femmes)

L'augmentation de la durée médiane de l'intervalle intergénéralique d'une génération à l'autre confirme ce constat. Elle passe de 37 mois pour la génération la plus ancienne à 48 mois pour la génération intermédiaire et à 67 mois pour la plus jeune, soit une augmentation de 2 ans et demi entre la génération la plus ancienne et la plus jeune. Plusieurs raisons peuvent expliquer cette évolution : le niveau d'instruction des parents, leur statut d'activité, la pratique de la planification familiale, etc.

2. Fécondité, éducation et emploi

Afin d'approfondir l'analyse de la fécondité, nous étudions ici ses relations avec d'une part l'éducation et d'autre part l'activité professionnelle. Pour ce faire, nous avons construit deux indicateurs. Pour l'éducation, il s'agit du niveau d'instruction atteint classé en deux modalités : d'un côté, primaire ou jamais aller à

l'école (les "moins instruits") et de l'autre côté, secondaire et plus (les "instruits"). Quant à l'activité, la variable prise en compte est la durée cumulée de travail au cours de la vie.

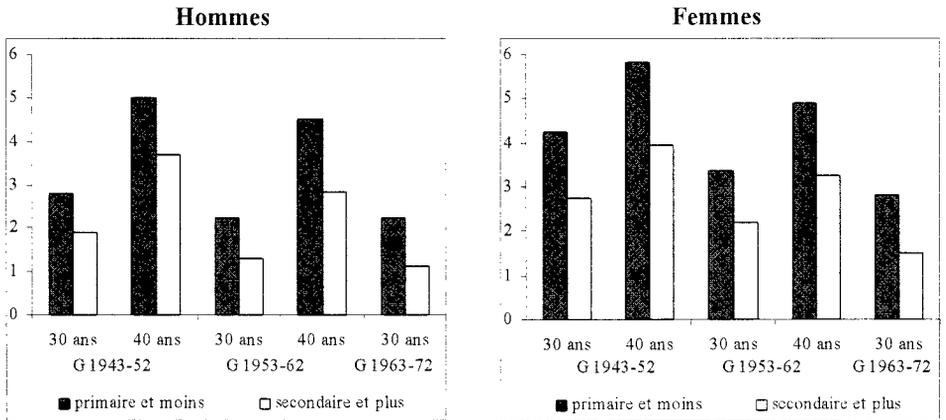
a) La baisse de la fécondité touche tous les niveaux d'éducation

Le niveau d'instruction influence le comportement des individus en matière de procréation en jouant notamment sur le calendrier de la nuptialité, l'attitude envers la contraception et le nombre d'enfants désirés. Nous commencerons par les hommes.

En premier lieu, le niveau d'instruction a un impact négatif très marqué sur la fécondité : les "moins instruits" ont systématiquement plus d'enfants que les "instruits". Tous âges confondus, l'écart est de 0,7 enfant. Ce résultat est vrai quels que soient l'âge et la génération. Ainsi, les hommes "instruits" de la première génération (1943-1952) avaient près de 2 enfants à 30 ans, alors que les moins instruits en avaient déjà 2,8 soit une différence d'un enfant environ. Les mêmes caractéristiques se retrouvent pour les hommes de la génération intermédiaire. À 30 ans, les hommes de cette génération qui ont au moins le niveau secondaire ont presque un enfant de moins que les moins instruits. Enfin, la génération la plus jeune vérifie également cette tendance avec une différence de 1 enfant à 30 ans entre les "instruits" et les "moins instruits".

En second lieu, la baisse générale de la fécondité n'est pas uniquement due à la montée du niveau d'éducation au cours du temps. En effet, la baisse de la fécondité des hommes d'une génération à l'autre est observée chez les "instruits" comme chez les "moins instruits". À 40 ans, les "moins instruits" de la génération 1943-1952 avaient 5 enfants. Au même âge, les "moins instruits" de la génération suivante n'en avaient plus que 4,5. Cependant, l'écart est légèrement plus prononcé chez les "instruits", avec respectivement 3,7 et 2,9 enfants.

On retrouve globalement les mêmes résultats chez les femmes. Les "instruites" ont toujours moins d'enfants que les "moins instruites". À 25 ans et pour chaque génération, les premières ont en moyenne un enfant de moins que les secondes. Notons par ailleurs que l'écart entre les "instruites" et les "moins instruites" augmente avec l'âge. En effet, pour la génération 1943-1952, l'écart s'est creusé à 40 ans à près de 2 enfants (respectivement 5,8 et 4 enfants). Pour la génération intermédiaire, la différence est de 1,6 enfants.



Source : Enquête BIOMAD98. MADIO

Figure 32. Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction et par génération

Par ailleurs, comme chez les hommes, pour le même niveau d'instruction, on constate une baisse du nombre d'enfants nés vivants d'une génération à l'autre. À 25 ans, les femmes de la génération la plus ancienne qui avaient au plus le niveau primaire, avaient 2,8 enfants contre 1,7 pour les femmes ayant le même niveau d'instruction mais appartenant à la génération la plus jeune.

Les femmes "instruites" ont connu un retard dans le calendrier de la procréation. En effet, parmi les femmes de la génération 1943-1952, 37 % des "instruites" étaient encore sans enfant à 25 ans. Par contre, chez les "moins instruites", trois fois moins de femmes (12 %) étaient encore nullipares à cet âge. De plus, pour la même génération, les femmes ayant au moins le niveau secondaire ont eu en moyenne 4 enfants environ à 40 ans alors que les "moins instruites" avaient déjà atteint ce chiffre à 30 ans. Ce fait se manifeste également pour les générations plus jeunes.

Ainsi, concernant la fécondité et l'éducation, un premier résultat peut être établi : quelle que soit la génération considérée, pour les hommes comme pour les femmes, les personnes qui ont atteint au moins le niveau secondaire ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui n'ont pas dépassé le niveau primaire.

Plusieurs facteurs peuvent expliquer le comportement des "instruits" : des mariages plus tardifs, une attitude favorable à la contraception, un nombre d'enfants désirés plus faible. Les parents instruits font parfois le choix d'avoir moins d'enfants et d'accorder à ceux-ci des conditions de vie meilleures. Cependant, le niveau d'instruction n'explique qu'en partie le niveau constaté de la fécondité, dont

la baisse a aussi une composante "structurelle", puisque la fécondité diminue également chez les non-instruits.

b) Une faible influence de la durée du travail sur la fécondité

En ce qui concerne la descendance suivant la durée de travail dans la vie, nous nous intéresserons seulement au cas des femmes. En effet, les hommes sont presque tous actifs qu'ils aient beaucoup, peu ou pas d'enfants. Nous considérerons par la suite, la descendance atteinte des femmes à 30 ans, selon la durée cumulée du temps passé à travailler.

A priori, on aurait pu penser que le nombre d'enfants est inversement proportionnel à la durée du travail, en raison de l'arbitrage entre temps consacré à la prise en charge des enfants et exercice d'un emploi. En fait, il n'en est rien. Au contraire, d'une part, les inactives n'ont pas significativement plus d'enfants, et d'autre part, le nombre moyen d'enfants des femmes croît avec le temps consacré au travail. Ainsi, il semble que plus les femmes travaillent plus elles ont d'enfants.

Tableau 16. Nombre moyen d'enfants des femmes à 30 ans par génération selon le niveau d'instruction et la durée cumulée de travail

	N'a jamais travaillé	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	Plus de 15 ans
Génération 1943-1952					
Primaire et moins	4,00	4,72	4,65	3,28	4,13
Secondaire et plus	2,86	2,27	2,60	3,46	3,67
Ensemble	3,17	3,14	3,24	3,37	4,04
Génération 1953-1962					
Primaire et moins	3,38	4,64	3,65	2,96	3,13
Secondaire et plus	2,64	1,91	1,92	2,92	3,13
Ensemble	2,82	2,51	2,54	2,94	3,10
Génération 1963-1972					
Primaire et moins	NC	NC	NC	NC	-
Secondaire et plus	1,70	1,19	1,24	1,77	-
Ensemble	1,71	1,56	1,32	1,94	-
<i>Source : BIOMAD98, MADIO</i>					
<i>NC : non calculé car effectif insuffisant</i>					

Cependant, ce résultat ne tient pas si on prend en compte le niveau d'instruction. En effet, chez les femmes peu ou pas instruites, moins elles ont travaillé au cours de leur vie, et plus elles ont d'enfants. En revanche, chez les "instruites", ce sont les femmes qui travaillent le plus qui ont le plus d'enfants. Pour ces dernières, les conditions matérielles relativement favorables dans lesquelles

elles vivent leur permettent de poursuivre de front activité professionnelle et charges familiales, ce que les premières n'ont pas les moyens d'assurer.

Enfin, la prise en compte de la durée du travail ne remet pas en cause l'impact négatif de l'éducation sur la fécondité. À durée de travail égale, les moins instruites ont toujours plus d'enfants que les instruites d'une part ; et d'autre part, quel que soit le niveau d'instruction atteint ou le temps consacré au travail, la descendance atteinte d'une génération à l'autre baisse.

3. La mortalité des enfants

L'analyse de la mortalité portera sur la proportion des enfants survivants parmi ceux qui sont nés vivants. Globalement, celle-ci se maintient autour de 95 %, sans amélioration notable d'une génération à l'autre, la tendance étant même plutôt à une légère dégradation. Évidemment, le niveau d'éducation réduit la mortalité des enfants : la proportion d'enfants survivants est plus élevée chez les "instruites" que chez les "moins instruites". Cependant, la situation des plus défavorisées sur le plan de l'éducation se dégrade au cours du temps. Non seulement, l'écart entre les "instruites" et les "non instruites" se creuse au détriment des secondes, mais en plus, la mortalité est plus élevée pour les jeunes générations : la différence est de 6 points, passant de 94,7 % pour la génération 1943-1952 à 89,0 % pour la plus jeune (1963-1972).

**Tableau 17. La proportion des enfants survivants
parmi les nés vivants des femmes à 30 ans**

%	Génération 1943-1953	Génération 1953-1963	Génération 1963-1973
Primaire et moins	94,7	89,9	89,0
Secondaire et plus	96,5	96,4	95,9
Ensemble	95,7	93,6	94,3

Source : BIOMAD98, MADIO

En somme, le niveau d'éducation des mères influence la survie de leurs enfants. Plus elles sont instruites, moins leurs enfants nés vivants risquent de mourir. Mais ce que l'on constate surtout, c'est que les inégalités des enfants devant la mort s'accroissent d'une génération à l'autre, et affectent essentiellement les plus pauvres.

Si l'on se penche maintenant sur le rôle de la durée (cumulée) de travail sur la mortalité, on constate que, plus les femmes travaillent, plus la proportion des survivants parmi les enfants nés vivants est faible. En effet, pour les femmes de la

génération la plus ancienne qui travaillent plus de 15 ans dans la vie, le ratio est de 95,0 % contre 97,6 % chez celles qui n'ont jamais travaillé. Il est respectivement de 90,2 % contre 95,7 % pour la génération 1953-1962.

Tableau 18. Proportion d'enfants survivants des femmes à 30 ans selon le niveau d'instruction et la durée cumulée de travail

	N'a jamais travaillé	Moins de 5 ans	De 5 à 10 ans	De 10 à 15 ans	Plus de 15ans
Génération 1943-1952					
Primaire et moins	96,7	94,6	95,2	90,0	96,5
Secondaire et plus	97,9	97,3	97,1	96,0	88,0
Ensemble	97,6	96,1	96,5	93,2	95,0
Génération 1953-1962					
Primaire et moins	93,3	93,2	88,6	89,3	88,7
Secondaire et plus	96,4	95,5	97,1	96,0	NC
Ensemble	95,7	94,8	93,6	93,0	90,2
Génération 1963-1972					
Primaire et moins	NC	NC	NC	NC	-
Secondaire et plus	97,6	98,7	96,7	89,5	-
Ensemble	97,8	96,8	96,4	87,4	-
<i>Source : BIOMAD98, MADIO</i>					
<i>NC : non calculé car effectif insuffisant</i>					

Par ailleurs, à durée de travail donnée, la mortalité des enfants augmente d'une génération à l'autre parmi les femmes les "moins instruites", et plus spécialement parmi celles qui travaillent beaucoup.

Pour conclure, la fécondité dans l'agglomération d'Antananarivo baisse d'une génération à l'autre depuis les années 1960. Non seulement les femmes retardent leur entrée dans le calendrier procréatif, mais elles espacent aussi de plus en plus les naissances. Si l'on projette les tendances passées sur les années à venir, cela signifie que la descendance finale des générations 1963-1972 pourrait n'être que de 3 enfants par femme, soit 2 enfants de moins que pour les femmes de la génération 1943-1952.

Le niveau d'instruction affecte négativement la descendance atteinte. Les "instruits" ont tendance à avoir moins d'enfants que les "moins instruits". Néanmoins, à chaque âge, la baisse du nombre d'enfants nés vivants d'une génération à l'autre touche aussi bien les "instruits" que les "moins instruits", chez les hommes comme chez les femmes.

Par ailleurs, à durée de travail donnée, plus les femmes sont instruites moins elles ont d'enfants. Par contre, le nombre d'enfants selon la durée de travail de la mère dans la vie varie en fonction de son niveau d'instruction. Chez les moins instruites, celles qui travaillent moins ont plus d'enfants : la participation des

femmes peu instruites au marché du travail semble réduire leur fécondité. Au contraire, chez les plus instruites, ce sont les femmes qui travaillent davantage qui ont le plus d'enfants : le travail procure sans doute une aisance matérielle qui leur permet d'élever plus d'enfants.

Le même effet joue sur la mortalité des enfants. La durée du travail des mères affecte la survie de leurs enfants chez les femmes moins instruites. Plus elles travaillent, moins elles disposent de temps pour leurs enfants, alors que les femmes plus instruites disposent de revenus et d'un entourage qui leur permettent d'élever leurs enfants dans de meilleures conditions.

CHAPITRE 6

ÉVOLUTION DU STATUT DANS LE MÉNAGE

Le statut dans le ménage, appréhendé par le lien de parenté avec le chef de ménage, permet d'étudier les évolutions démographiques des populations de deux manières. D'une part, au niveau individuel, le statut dans un ménage est un indice de dépendance. L'accès d'un jeune au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef peut ainsi être perçu comme un signe d'émancipation. D'autre part, à un niveau agrégé, la répartition de la population selon différents statuts permet de se faire une idée de l'évolution de la structure des ménages et des structures familiales. Par rapport à une enquête transversale, l'enquête biographique présente l'avantage de permettre le suivi des individus dans le temps, et donc d'analyser les changements de statut dans le ménage au cours du cycle de vie.

Rappelons qu'un ménage, au sens strict du terme, est défini comme "un groupe de personnes habitant sous le même toit, mettant en commun leurs ressources, prenant leurs repas ensemble, et reconnaissant l'autorité d'une même personne appelée chef de ménage". C'est cette définition qui a été utilisée pour le tirage des individus interrogés pour l'enquête BIOMAD98, qui porte ainsi sur la population dite des "ménages ordinaires". Un membre d'un ménage est défini comme une personne habitant régulièrement (pendant une période de six mois ou plus) dans un ménage. Les personnes habitant dans un logement collectif (hôtels, hôpitaux, casernes, prisons, etc.) sont, par définition, exclues de la population des ménages ordinaires.

Cependant, l'enquête portant sur tout le cycle de vie, il se peut que certaines personnes aient, à un moment de leur vie, appartenu à un ménage collectif. De telles situations sont prises en compte dans les analyses qui suivent. Par convention, les personnes habitant dans un ménage collectif à un instant donné ont le statut de "non apparentés au chef de ménage".

1. Statut dans le ménage selon l'âge

a) À tous les âges, la vie en famille constitue la règle

On peut s'intéresser dans un premier temps à l'importance de la résidence au sein de la famille, en étudiant la proportion de personnes non apparentées au chef de ménage (domestiques exclus). Il apparaît que cette proportion dépasse rarement 4 %, ce qui signifie que la vie en famille constitue la règle pour la population de l'agglomération d'Antananarivo. La vie hors d'un cadre familial touche plus souvent les hommes (jusqu'à 6 % à 20 ans) que les femmes (jamais plus de 2 %). Elle a tendance à s'estomper au fil du temps, puisque la génération 1943-1952 a plus fréquemment été "autres parents du chef de ménage" que les deux plus jeunes.

C'est aux âges jeunes, autour de 20-25 ans, que la vie hors du cadre familial est la plus répandue, notamment chez les hommes. Ces âges correspondent à peu près aux âges d'incorporation au service militaire ou encore d'accès aux études supérieures. On peut donc penser que l'augmentation des proportions de non apparentés au chef de ménage observée à ces moments de la vie provient en partie de résidences en ménage collectif, tels les casernes, l'internat ou les foyers universitaires. Elle peut également correspondre à la phase d'insertion de jeunes migrants lors de leur arrivée à Antananarivo, ces derniers étant alors hébergés par l'employeur ou par des relations ne faisant pas partie de la famille. Cette explication semble la plus plausible pour la génération des hommes 1943-1952, pour laquelle le pic observé correspond à peu près à l'âge moyen d'arrivée à Antananarivo des individus migrants.

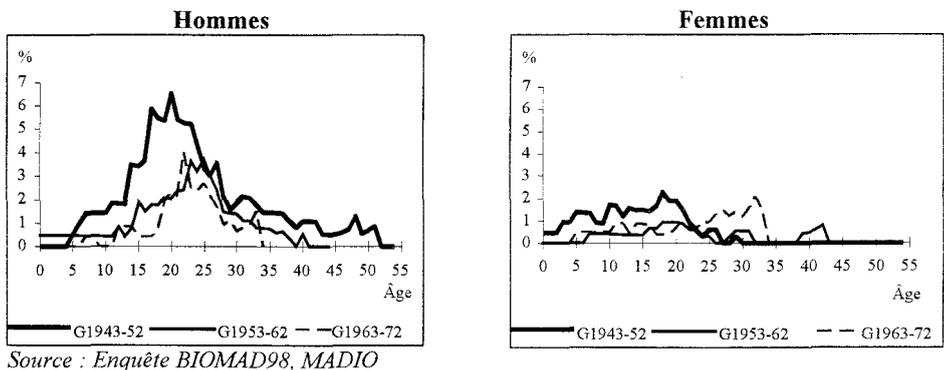
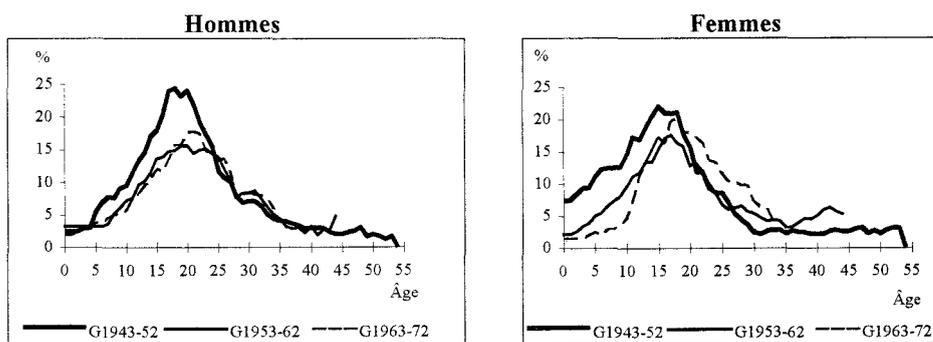


Figure 33. Proportion d'individus non apparentés au chef de ménage selon l'âge et par génération

On peut affiner l'analyse en étudiant la vie à l'intérieur du noyau familial, ou encore de la famille nucléaire du chef de ménage, c'est-à-dire la proportion d'individus qui, à chaque âge, sont chefs de ménage, conjoints, enfants ou ascendants (père/mère) du chef de ménage¹. La différence entre cette proportion et celle des non apparentés avec le chef de ménage est constituée des "autres parents du chef de ménage" et des domestiques.

On retrouve globalement les même tendances que pour la proportion de personnes non apparentées au chef de ménage, confirmant le constat que la vie en famille, et notamment à l'intérieur du noyau familial (parents et enfants) est le mode de vie prépondérant à tous les âges. Les proportions de personnes vivant en dehors du noyau familial sont à peu près de même niveau chez les hommes et chez les femmes, mais il existe des variations importantes selon l'âge. Au début de la vie et après 35 ans, moins d'un individu sur vingt ne fait pas partie de la famille nucléaire du chef de ménage, alors qu'aux alentours de 15-20 ans, cette proportion atteint ou même dépasse un sur six.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Note : La famille nucléaire du chef de ménage inclut : le chef de ménage, son conjoint, ses enfants et ses parents (père/mère).

Figure 34. Proportion d'individus n'appartenant pas à la famille nucléaire du chef de ménage selon l'âge

Par ailleurs, avant 20 ans, la proportion d'individus n'appartenant pas au noyau familial du chef diminue assez sensiblement de la génération 1943-1952 aux deux plus jeunes. Ce phénomène peut provenir de deux facteurs : d'une part, d'une

¹ Du fait des âges étudiés (au maximum 54 ans), très peu d'occurrences du statut "ascendant du chef de ménage" ont été observées.

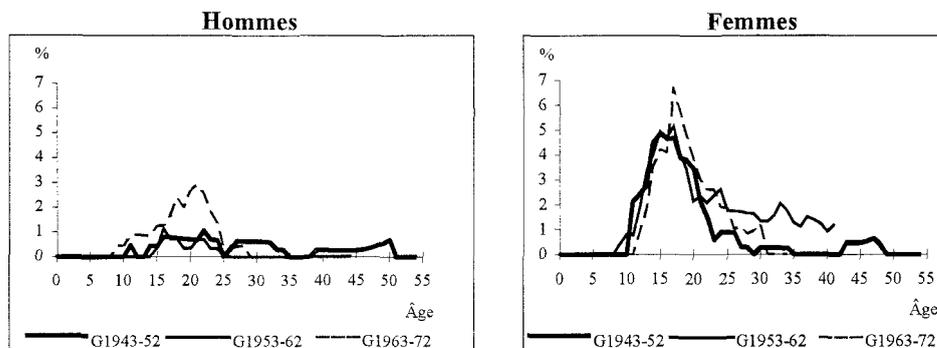
hausse de la cohabitation autour du noyau familial au fil du temps ; d'autre part, d'un accès plus fréquent au statut de chef de ménage dans les générations des parents des individus enquêtés. Ces deux hypothèses convergent pour donner l'image d'un resserrement de la cohabitation à l'intérieur de la famille nucléaire dans l'agglomération d'Antananarivo.

b) Le statut de domestique résidant dans les ménages concerne surtout les jeunes femmes

Le statut de domestique est une modalité particulière de la nomenclature utilisée. En effet, "domestique" n'est pas à proprement parler un lien de parenté avec le chef de ménage, mais plutôt une situation particulière sur le marché du travail, en l'occurrence l'exercice d'un service rendu directement aux ménages. Cependant, certains domestiques résident de manière durable dans le logement de leur employeur et sont, de ce fait, membres du ménage de ce dernier. Ce sont ces individus qui sont étudiés dans les paragraphes suivants, et non le phénomène de domesticité en général. Par convention, dans le cas où il existe un lien de parenté entre le chef de ménage et le domestique, le statut de domestique l'emporte.

Le statut de domestique ne concerne qu'une part assez marginale des ménages, et touche plutôt les femmes que les hommes. Les premiers domestiques résidant dans les ménages apparaissent dès l'âge de 10 ans, voire quelques années avant d'atteindre cet âge, mais c'est entre 15 et 20 ans qu'ils sont les plus nombreux, particulièrement chez les femmes (5 à 6 %).

Le statut de domestique est lié à la migration, puisque dans toutes les cohortes, la plupart des domestiques entre 15 et 25 ans sont des migrants. Les âges où l'on observe le plus de domestiques correspondent d'ailleurs, en moyenne, aux âges d'arrivée dans l'agglomération des immigrants. Il semble en outre que la part de domestiques dans la population soit en légère augmentation dans les générations récentes par rapport à la plus ancienne, notamment chez les hommes (jusqu'à 3 % vers 20 ans, alors que les proportions ne dépassent pas 1 % dans les générations antérieures). Cependant, plutôt qu'à une hausse de l'immigration, ce phénomène semble davantage provenir de changements dans les modalités de prise en charge du personnel de maison, à savoir une résidence plus fréquente de ces derniers dans les ménages.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 35. Proportion de domestiques par âge

c) Une progression de la cohabitation entre parents et enfants...

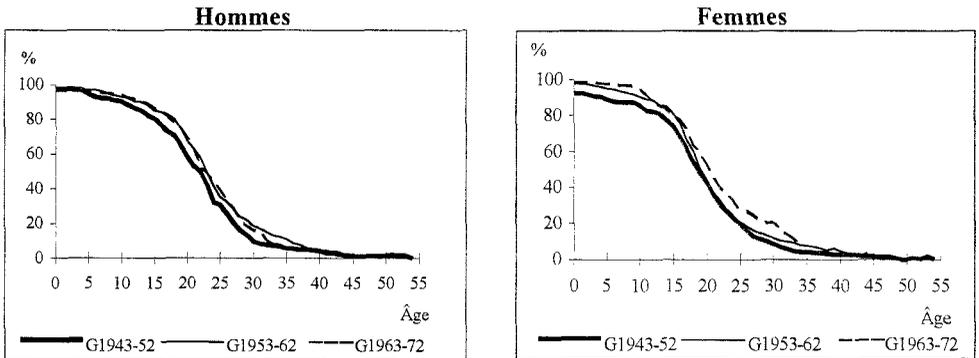
Le statut d'enfant du chef de ménage mérite une attention particulière, du fait qu'il traduit deux aspects démographiques spécifiques. D'une part, chez les enfants, on peut s'interroger sur l'ampleur du "confiage" des enfants, c'est-à-dire de la non-corésidence des enfants avec leurs parents, phénomène qui a été souligné comme particulièrement important dans certains pays d'Afrique sub-saharienne. D'autre part, aux âges adultes, la proportion d'individus "enfants du chef de ménage" est un indice de la plus ou moins grande difficulté d'accès à l'autonomie.

La courbe décrivant la proportion d'individus "enfants du chef de ménage" selon l'âge est très caractéristique du cycle de vie. Au début de la vie, seuls quelques rares enfants ne sont pas "enfants du chef de ménage". Par la suite, de moins en moins d'individus gardent ce statut et, au-delà de 40 ans, seule une minorité reste "enfant du chef de ménage". Ce phénomène tient à plusieurs facteurs : l'accès à l'indépendance résidentielle des jeunes, mais également la survie des parents. Des différences apparaissent selon le sexe : les femmes quittent plus rapidement le statut d'enfant du chef de ménage. Par exemple, à 20 ans, quelle que soit la génération, plus de 60 % des hommes sont encore enfants du chef de leur ménage, contre moins de 50 % des femmes. Cette différence selon le sexe est liée à l'écart d'âge au mariage, les femmes se mettant en union plus jeunes que les hommes.

Les proportions étudiées reflètent l'importance de la cohabitation entre les parents et les enfants. Avant l'âge de 10 ans, plus de 85 % des individus sont enfants du chef de leur ménage, ce qui montre que, dans l'agglomération d'Antananarivo, le "confiage" des enfants est une pratique relativement peu répandue. Elle l'est d'autant moins que le critère que nous utilisons ("être enfant du chef de ménage") laisse de côté les enfants qui cohabitent avec leurs parents sans

que l'un de ces derniers soit chef de ménage. Aux âges adultes, les proportions d'enfants du chef de ménage demeurent plutôt élevées : à 25 ans, environ 35 % des hommes et 20 % des femmes.

La comparaison des comportements d'une génération à l'autre fait apparaître une prolongation de la cohabitation des enfants avec leurs parents. En effet, que ce soit dans l'enfance ou aux âges élevés, la courbe décrivant la proportion d'enfants du chef de ménage dans la génération 1943-1952 se trouve systématiquement au-dessous de celles correspondant aux deux générations plus jeunes. En faisant l'hypothèse d'une stabilité de la proportion de chefs de ménage chez les parents des enquêtés, on assiste donc à deux faits : premièrement à une réduction du "confiage" des enfants et, deuxièmement, à un prolongement de la cohabitation avec les parents à des âges élevés. Ce dernier phénomène est particulièrement marqué chez les femmes de la génération 1963-1972, notamment entre 18 et 35 ans. Le prolongement de la cohabitation entre parents et enfants semble ainsi avoir été une des conséquences les plus remarquables des difficultés d'insertion des jeunes à l'autonomie, du fait de la crise économique. Il peut aussi être mis en parallèle avec le recul des âges d'entrée en union.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 36. Proportion d'individus "enfants du chef de ménage" selon l'âge et par génération

d) ... cependant, être chef ou conjoint de chef de ménage constitue la règle aux âges adultes

Du fait de la prépondérance de la vie en famille nucléaire, les proportions d'individus "chef de ménage" ou "conjoint de chef de ménage" évoluent de manière inverse à celles "d'enfants du chef de ménage". Des chefs de ménage ou des conjoints de chef de ménage sont observés dès l'âge de 15 ans. Ce statut concerne plus d'un individu sur trois à 23 ans, et plus de trois sur quatre au-delà de 30 ans.

Cependant, les proportions observées varient sensiblement selon le sexe et la génération.

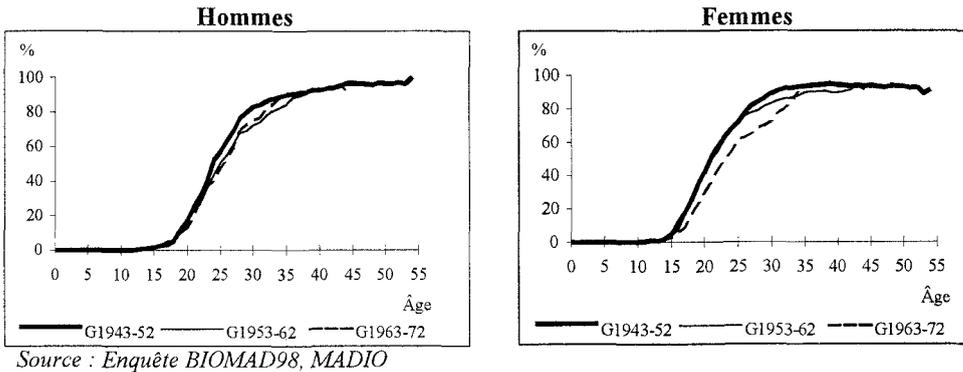


Figure 37. Proportions d'individus chefs de ménage ou conjoints de chef de ménage selon l'âge

En premier lieu, le sexe est un facteur discriminant quant au rythme d'acquisition du statut de chef de ménage ou de conjoint. Quelle que soit la génération, les femmes sont plus fréquemment que les hommes chefs ou conjoints de chefs de ménage avant 30 ans. Par exemple, pour la génération intermédiaire (1953-1962), 51 % des hommes ont été chefs de ménage ou conjoints à 25 ans, contre 72 % des femmes. Au-delà de 30 ans, cependant, l'écart entre les sexes se réduit, et semble même se modifier à l'avantage des hommes.

En second lieu, la comparaison entre générations fait apparaître un recul des proportions de chefs ou conjoints de chef par âge, en particulier chez les femmes. À tous les âges, les individus des deux jeunes générations (1953-1962 et 1963-1972) ont été moins souvent responsables d'un ménage que ceux de la génération la plus âgée. La différence atteint 17 points, à 27 ans, entre les femmes de la génération 1943-1952 et celles de la génération 1963-1972.

Le recul des proportions de chefs ou de conjoints de chef de ménage s'opère donc au profit d'un allongement de la cohabitation avec les parents, déjà mis en relief précédemment. Le recul observé contribue, d'un point de vue macro-démographique et macro-économique, à ralentir l'accroissement du nombre de ménages, et donc de logements occupés.

On peut finalement s'intéresser aux proportions de femmes chefs de ménage. Les ménages dirigés par des femmes sont presque toujours monoparentaux, car il est très rare qu'une femme coresidant avec son conjoint soit déclarée chef de ménage. Les études en coupe instantanée montrent par ailleurs que les ménages

monoparentaux se trouvent, d'une manière générale, en situation matérielle plus précaire que les autres².

Tableau 19. Proportion de femmes chefs de ménage selon l'âge et par génération

Génération	Âge						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
G 1943-52	1,3	3,2	10,4	15,6	18,2	20,4	24,7
G 1953-62	2,4	5,2	8,1	10,9	19,4	-	-
G 1963-72	3,5	7,5	6,0	-	-	-	-

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Pour montrer la progression de ces familles monoparentales dirigées par des femmes, on a estimé la proportion de femmes chef de ménage parmi les chefs de ménage ou conjoints de chef (tableau 20). Tout d'abord, la part de ces femmes augmente avec l'âge. En proportion infime à 20 ans, ces femmes deviennent de plus en plus nombreuses par la suite, atteignant une personne sur cinq à 45 ans pour la génération 1943-1952. Cela s'explique par la hausse des ruptures d'union, due à la séparation ou au veuvage. À 20 et 25 ans, âges où une comparaison est possible entre les trois générations en présence, les femmes chefs de ménage sont plus nombreuses dans les jeunes générations, surtout celles de 1963-1972. Mais il est difficile de conclure à une augmentation de la proportion de femmes chefs de ménage (et donc de familles monoparentales) puisque, au-delà de 30 ans, les femmes chefs de ménage semblent plus nombreuses dans la génération 1943-1952.

Tableau 20. Proportion de femmes chefs de ménage parmi les chefs et conjoints de chef selon l'âge et par génération

Génération	Âge						
	20 ans	25 ans	30 ans	35 ans	40 ans	45 ans	50 ans
G 1943-52	3,0	4,5	11,7	16,7	19,3	21,8	26,5
G 1953-62	5,7	7,2	9,7	12,2	21,8	-	-
G 1963-72	11,9*	12,2	8,3	-	-	-	-

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO
 (*): effectif du dénominateur inférieur à 100

² Voir MADIO : "Transferts entre les ménages et réseaux de solidarité dans l'agglomération d'Antananarivo en 1997. Premiers résultats de l'enquête SET97", Antananarivo, projet MADIO, 1998.

2. Âge d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef de ménage

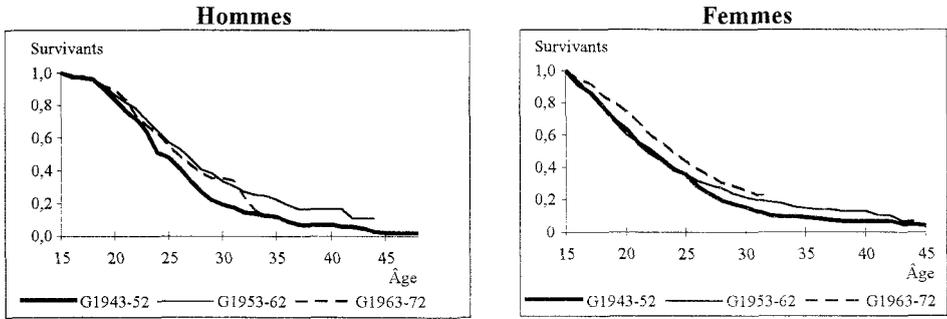
L'étude des proportions de chefs de ménage ou de conjoints à chaque âge peut être affinée en estimant, au sein de chaque génération et pour chacun des sexes, l'âge d'accès à ce statut. Autrement dit, on calcule l'âge auquel les individus deviennent, pour la première fois, chef de ménage ou bien conjoint de chef de ménage. Ce calcul, par la technique des tables de séjour, est établi à partir des individus présents dans l'agglomération d'Antananarivo à 15 ans.

a) Deux à quatre ans d'écart séparent les hommes et les femmes

L'étude des proportions de dépendants selon l'âge a mis en relief l'accès plus précoce des femmes au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef. Cet écart d'âge est de deux à quatre ans, selon la cohorte d'appartenance. Si trois ans d'écart séparent les hommes et les femmes de la cohorte 1943-1952, l'écart n'est plus que de deux ans dans la génération la plus jeune (1963-1972). Cependant, la baisse de l'écart entre les âges d'accès à l'indépendance n'a pas été continue, puisque la génération intermédiaire (1953-1962) affiche, pour sa part, un écart de quatre ans entre les deux sexes.

b) Recul généralisé de l'âge d'accès à l'indépendance, mais léger rattrapage chez les hommes

La moitié des hommes de la génération 1943-1952 a accédé à l'indépendance peu avant l'âge de 25 ans. La génération intermédiaire a ensuite connu un recul de plus d'un an de cet âge médian, puisque ce n'est qu'à 26,5 ans que la moitié de ses hommes a connu l'indépendance. Cependant, la cohorte 1963-1972 a quelque peu réduit le retard, sans arriver au niveau de celle de 1943-1952. Ce recul de l'accès au statut de chef de ménage chez les hommes, suivi d'un rattrapage, est propre à l'agglomération d'Antananarivo, car on observe rarement ce phénomène dans les autres capitales africaines.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Note : L'échantillon porte sur les individus présents dans l'agglomération d'Antananarivo à 15 ans, tout en n'étant pas encore chef de ménage ou conjoint de chef.

Figure 38. Âges de sortie de la dépendance (courbes de survie), par génération et par sexe

En revanche, chez les femmes, le recul de l'âge d'accès à l'indépendance a été uniforme des générations âgées vers les plus jeunes. L'âge médian d'accès au statut de chef de ménage est en effet passé de 21,8 ans dans la génération 1943-1952 à 22,2 ans dans celle de 1953-1962 pour atteindre 23,9 ans dans celle de 1963-1972. Dans l'agglomération d'Antananarivo, c'est donc chez les femmes que les évolutions des comportements démographiques ont été les plus marquées. Plusieurs facteurs peuvent expliquer ce recul des âges d'accès à l'indépendance chez les femmes : la crise économique, qui a rendu difficile l'accès au logement, mais également l'allongement de la scolarité, qui peut avoir amené certaines femmes à reculer leur entrée en union.

CHAPITRE 7

LOGEMENT ET ITINÉRAIRE RÉSIDENTIEL

L'accès à un logement décent est un des objectifs de tout citoyen. La question du logement est relativement délaissée par les démographes et les économistes. Pourtant, mobilité spatiale et dynamique démographique se conjuguent pour alimenter la demande de logements. Le logement peut être considéré non seulement comme un bien de consommation qui apporte une certaine satisfaction mais également comme un actif du patrimoine des ménages. Dans les pays occidentaux, différents événements du cycle de vie (mariage, arrivée du premier enfant, agrandissement du ménage, retraite) induisent bien souvent un changement de logement. Cette dynamique ne fait guère l'objet d'étude en Afrique. Pourtant, il existe une mobilité résidentielle dans les villes africaines, sans que l'on en connaisse ni l'ampleur, ni les déterminants. La demande de logements est-elle ou non indépendante de la dynamique démographique ? Les fortes contraintes qui pèsent sur le marché du logement induisent-elles au contraire une moindre mobilité résidentielle ? Au niveau individuel, quel est l'impact de la conjoncture économique sur le calendrier d'acquisition du logement ?

Jadis appelée Analamanga ("aux belles forêts"), Antananarivo ("la cité des mille") était la capitale du royaume merina. Elle est ensuite devenue la capitale du royaume de Madagascar. La cité avait déjà bénéficié de quelques modestes aménagements urbains si bien que l'administration coloniale n'a pas hésité à s'y installer, malgré le poids économique des villes côtières (Tamatave, Mahajanga et Diégo-Suarez). La capitale a fait l'objet de diverses études d'urbanisme depuis 1918. Mais les différents plans d'urbanisme, révisés à maintes reprises, n'ont jamais constitué de véritables outils pour la maîtrise du développement urbain. En ce qui concerne le logement, la production publique (assurée par la Seimad, l'État ou les collectivités territoriales [Fivondronana]), qui atteignait en moyenne 320 logements par an entre 1960 et 1975, s'est totalement effondrée à la suite du retrait de la CCCE en 1975 et depuis aucune politique publique n'a pris le relais.

Malgré un ralentissement de la croissance démographique et une lente réduction de la taille des ménages, passant de 5,5 personnes en 1960 à 4,9 en 1995 (MADIO, 1996), la demande de logement non satisfaite ne cesse de croître. La demande "théorique" est estimée à 8 500 logements en 1985 et à 18 000 unités par

an au cours de la première décennie du XXI^{ème} siècle (PNUD, 1985). Le parc immobilier étatique ne concerne qu'une infime minorité de la population et l'habitat informel constitue la principale possibilité de logement pour les citadins à faibles revenus. Il s'agit surtout d'habitat improvisé, sans plan d'aménagement d'ensemble, généralement fruit de l'auto-construction avec l'aide des voisins ou des membres de la famille. La construction dépend de la capacité de l'individu à la financer, tandis que des aménagements ultérieurs peuvent être entrepris en fonction des ressources disponibles (c'est le cas pour l'accès à l'eau, l'électricité ou le système d'évacuation des eaux usées).

Tout d'abord, nous donnerons un bref aperçu de l'intensité de l'immigration et de l'origine des migrants à Antananarivo. Ensuite, nous traiterons plus spécifiquement de l'itinéraire résidentiel dans l'agglomération d'Antananarivo. En effet, l'objectif principal de ce chapitre est de décrire l'évolution des conditions d'habitat au cours des trente dernières années et d'identifier les différentes stratégies d'autonomie résidentielle dans l'agglomération d'Antananarivo. Dans une société patriarcale dans laquelle le mariage est quasi-universel, notre étude concerne essentiellement la population masculine, car dans la société tananarivienne, les conjointes déclarent souvent être hébergées par leur mari. On se cantonnera le plus souvent à l'évolution des conditions de logement des hommes comme révélateur de l'évolution de l'habitat et de ces modes d'occupation. L'autonomie résidentielle sera abordée sous deux angles. Le premier concerne la sortie de l'hébergement. En effet, cet événement joue un rôle primordial parmi ceux qui jalonnent le cycle de vie d'un individu. D'une part, il marque le début d'une autonomie financière et résidentielle et, d'autre part, il est le prélude à la formation des nouveaux ménages et par la suite de nouvelles familles. Le second concerne l'accès à la propriété de son propre logement. Avoir un "chez soi" est l'aspiration de tout un chacun, même chez les plus démunis.

1. Quelques caractéristiques de la migration à Antananarivo

La part des migrants, définis comme les personnes nées hors (ou dont la résidence antérieure est différente de) leur Fivondronana de résidence au moment du recensement général de la population et de l'habitat à Madagascar en 1993, représente 16,6 % de la population. À titre de comparaison, et même si ces unités géographiques ne sont pas similaires, les "migrants durée de vie" (nés hors de leur lieu de résidence actuelle) étaient, en 1987, de 32,0 % au Cameroun, et en 1993, de 36,3 % en Côte d'Ivoire, 21,3 % au Sénégal, et 18,4 % en Guinée.

Dans cette brève analyse de l'enquête BIOMAD98, nous définissons les migrants comme les personnes qui ne sont pas nées dans l'agglomération

d'Antananarivo. Cette définition ne tient pas compte des émigrants nés à Antananarivo et qui y sont revenus avant l'enquête (migrants de retour).

Les immigrants comme les natifs d'Antananarivo sont composés d'autant de femmes que d'hommes. D'après le tableau suivant, on voit que la part des migrants dans chaque génération a eu tendance à diminuer, quel que soit le sexe, passant d'un peu plus de 50 % pour les deux sexes dans la génération la plus âgée, à 40 % pour les hommes et 44 % chez les femmes dans les générations les plus jeunes.

Tableau 21. Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo) par génération et par sexe

Sexe	Génération		
	1943-1952	1953-1962	1963-1972
Masculin	51,0	47,9	40,1
Féminin	50,1	44,5	44,2
Total	50,5	46,2	42,2

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Tableau 22. Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo et arrivés à Antananarivo avant 25 ans) par génération et par sexe

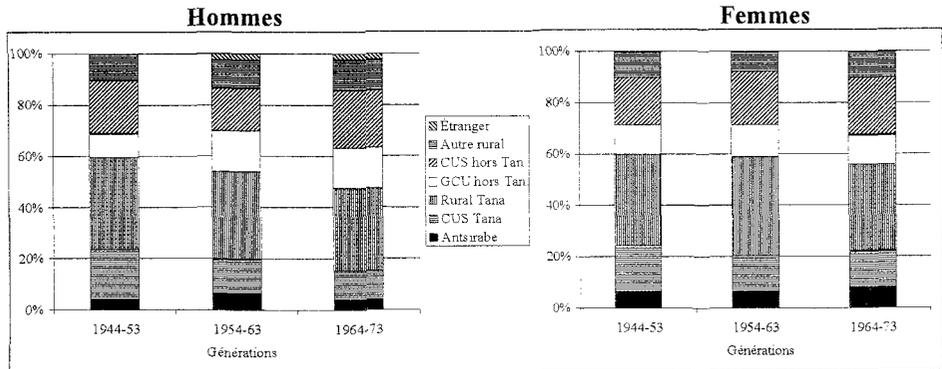
Sexe	Génération		
	1943-1952	1953-1962	1963-1972
Masculin	43,5	41,9	36,6
Féminin	44,0	40,4	41,0
Total	43,8	41,1	38,8

Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Cette diminution d'une génération à l'autre peut s'expliquer par le fait que certains migrants arrivent déjà âgés. Si on ne considère que les migrants qui ont effectué leur migration avant 25 ans (tableau 22), en les rapportant aux effectifs des non migrants (nés à Antananarivo), on constate ainsi que l'intensité de la migration vers Antananarivo a moins baissé d'une génération à l'autre que si l'on considère l'ensemble des migrants. Le pourcentage des migrants arrivés avant 25 ans a baissé seulement de 7 points pour les hommes et de 3 points pour les femmes entre la génération la plus âgée et la génération la plus jeune.

Nous avons déterminé l'origine géographique des immigrants par leur lieu de naissance afin de faciliter d'éventuelles comparaisons avec d'autres données (recensements et enquêtes). Pour la plupart des immigrants, le lieu de naissance et le lieu précédant l'immigration est le même. Les immigrants à Antananarivo proviennent en majorité (55 %) du Faritany d'Antananarivo (milieu rural et urbain), chez les hommes (55 %) comme chez les femmes (58 %). La proportion

d'immigrants provenant du milieu urbain est majoritaire et remarquablement constante (variant de 52 % à 56 %) d'une génération à l'autre, quel que soit le sexe.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 39. Origine géographique des immigrants par génération et par sexe

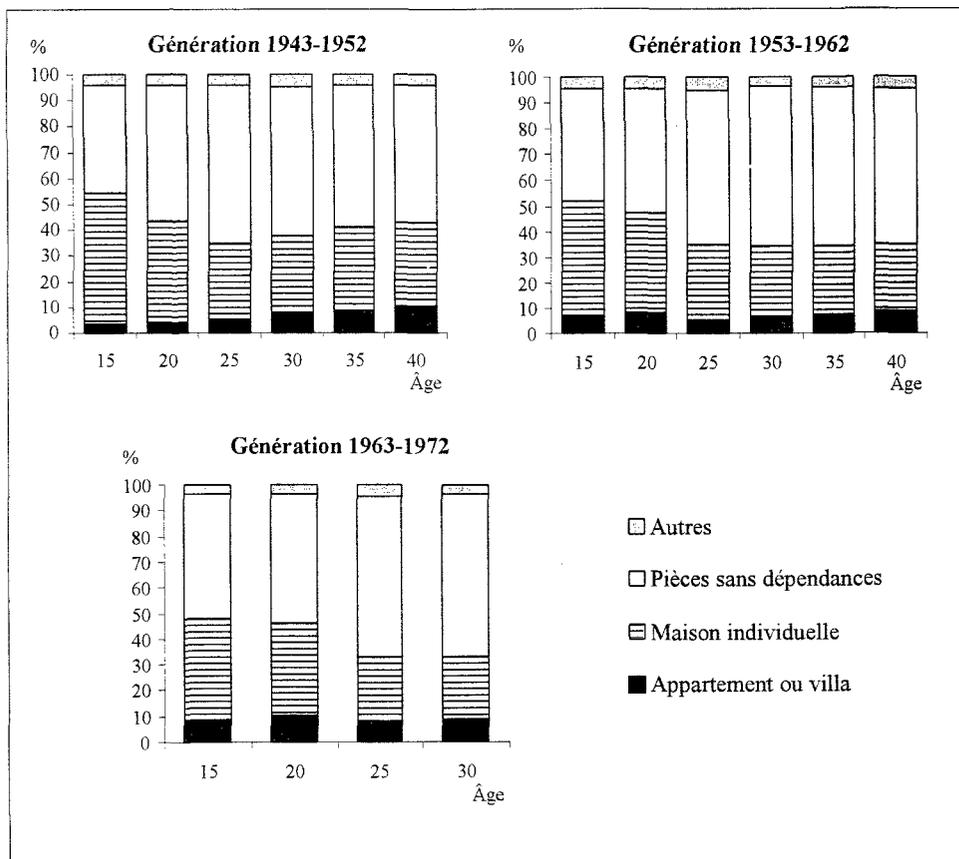
2. L'évolution des caractéristiques du logement

a) Le type de logement

Le logement est un indicateur de différenciation économique, sociale et culturelle. L'accès au logement est en effet sélectif. L'analyse des itinéraires résidentiels des accédants à la propriété, de même que ceux du secteur locatif et enfin des personnes en position d'hébergé apporte des informations sur le processus ségréatif d'insertion urbaine. Dans cette étude quatre formes de logements sont distinguées : un "appartement ou une villa" qui est un logement possédant un certain niveau de confort moderne ; une "maison individuelle" qui est un logement indépendant isolé sur une parcelle avec un minimum de confort et de sanitaires ; la catégorie "pièces sans dépendances" correspond à un logement sans commodités ni W-C, ni cuisine, ou dont les W-C et cuisine sont partagés avec les occupants d'autres logements voisins ; enfin, la catégorie "autres" regroupe les différentes structures que les enquêteurs n'ont pas pu identifier clairement lors de l'enquête.

Dans l'ensemble, le logement du type "pièces sans dépendances" tend à devenir le principal type d'habitat des Tananariviens. À 15 ans, la proportion d'individus ayant été logés dans ce type d'habitat est de 41 % pour la plus vieille génération, 43 % pour la génération intermédiaire et de 48 % pour les jeunes

citadins. La proportion d'individus demeurant dans ce type d'habitat progresse au cours du temps. Cette tendance s'observe aussi pour toutes les générations et atteint son maximum vers l'âge de 30 ans, où les proportions sont respectivement de 57,6 %, 62 % et 64 % pour les générations ancienne, intermédiaire et jeune.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 40. Évolution du type d'habitat selon l'âge et par génération

Cette montée en puissance des "pièces sans dépendances" se fait aux dépens des "maisons individuelles", type d'habitat qui est également largement répandu dans l'agglomération d'Antananarivo. À 30 ans, 30 % des individus de la génération 1943-1952 occupent une "maison individuelle", 28 % pour la génération 1953-1962 et 24 % pour la génération 1963-1972. Si on examine l'évolution de cette situation, on constate que dans chaque cohorte la proportion d'individus ayant

vécu dans une maison individuelle décroît plus ou moins régulièrement pour toutes les générations.

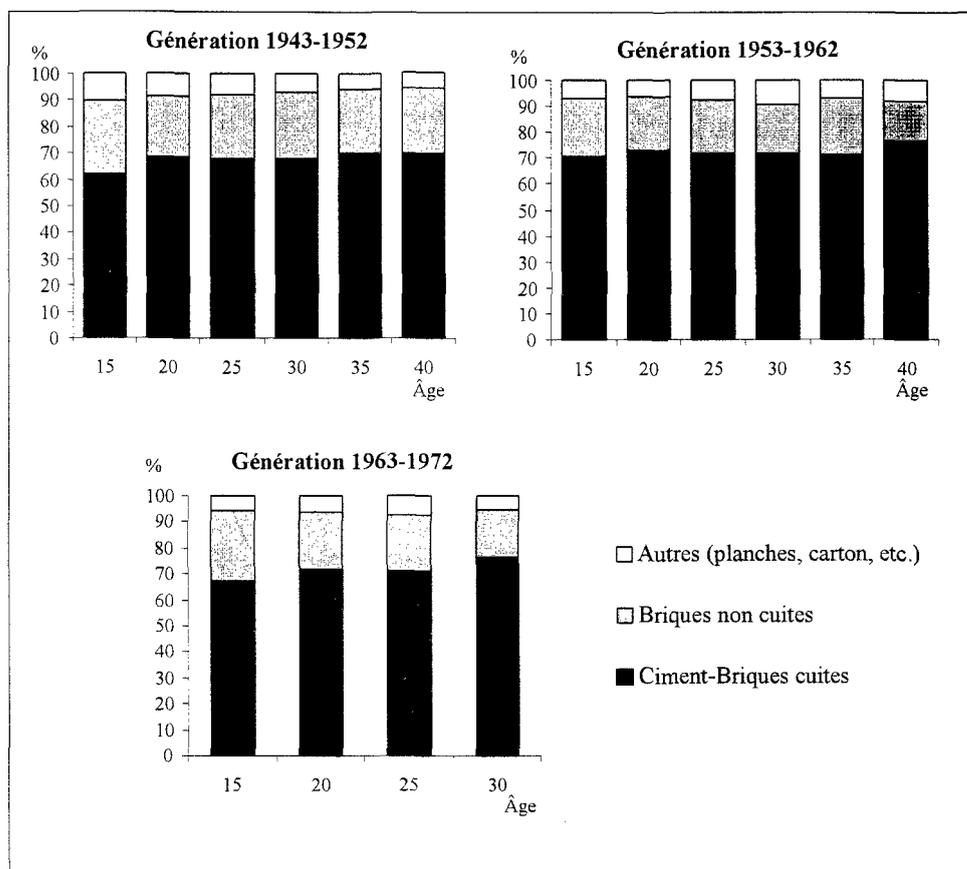
"*L'appartement ou la villa*" est le type d'habitat le moins répandu. À 15 ans, seulement 3 % des individus de la génération la plus âgée résidaient dans ce type d'habitat. Les proportions étaient relativement plus importantes pour les autres générations, respectivement 7 % et 9 % pour les générations intermédiaire et jeune. Cette proportion reste plus ou moins constante pour ces générations au cours du temps. En revanche, dans la génération la plus âgée, une proportion plus importante occupe peu à peu ce type d'habitat, sans toutefois dépasser 10 % à l'âge de 40 ans.

Dans l'ensemble, le type d'habitat évolue peu au cours du temps. Les logements "modernes", "*appartements ou villas*", restent l'apanage d'une petite minorité de la population. Le type d'habitat qui tend à devenir dominant au fur et à mesure de la croissance de l'agglomération est celui des "*pièces sans dépendances*".

b) Les matériaux de construction des murs

L'utilisation du ciment comme matériau de construction des murs progresse légèrement dans l'agglomération d'Antananarivo. À l'âge de 30 ans, plus de deux individus sur trois sont déjà logés dans un bâtiment dont les murs sont cimentés. Quelle que soit la génération, on constate une très faible amélioration à chaque âge. Pour la cohorte la plus âgée, la proportion d'individus qui habitent dans un logement ayant des murs en ciment passe de 65 % à 15 ans à 71 % à 40 ans. Une amélioration est également constatée pour les générations suivantes, mais de très faible amplitude.

Si la construction d'un bâtiment dont les murs sont en ciment prédomine, sa généralisation demeure très lente : elle est de l'ordre de 3 % en 15 ans pour chaque génération. Ces améliorations sont dues à l'abandon progressif de l'utilisation des briques non cuites et des autres matériaux précaires tels que les planches. Entre 5 et 8 % de la population continue d'occuper un habitat sommaire fait de planches ou de carton.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 41. Évolution des matériaux de construction des murs selon l'âge et par génération

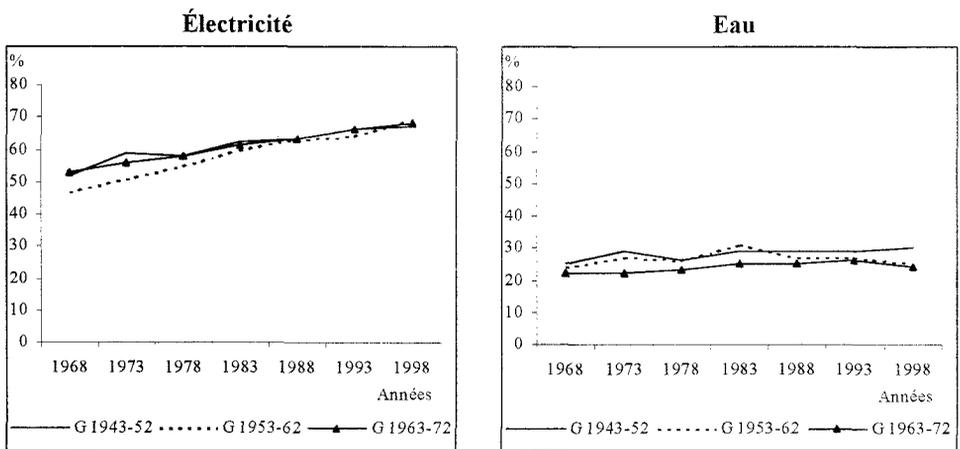
c) L'accès à l'eau et à l'électricité

L'accès à l'eau et à l'électricité est à la fois conditionné par les moyens économiques du ménage et par la dynamique de la politique d'extension des réseaux. En effet, ces infrastructures sont rarement disponibles à la périphérie des villes ou dans les nouveaux quartiers. L'absence de raccordement à ces services n'est pas toujours révélatrice du manque de ressources du ménage mais peut résulter de la non-disponibilité de ces équipements dans certains quartiers. C'est pourquoi nous avons préféré présenter l'évolution de ces indicateurs par période.

Pour rendre compte de l'évolution de l'accès des individus à ces deux types de services, nous avons calculé, à différentes dates (entre 1968 et 1998) et pour

chacune des générations, la proportion d'individus bénéficiant de l'électricité ou de l'eau chez lui. Sur la figure 42, l'allure des courbes est la même d'une génération à l'autre, traduisant donc assez bien la tendance générale du degré d'accès des ménages à ces services.

L'évolution est très nette en ce qui concerne la proportion d'individus bénéficiant de l'électricité. Elle part d'environ 50 % en 1968 (entre 47 % pour la génération 1953-1962 et 53 % pour la génération la plus jeune) et atteint en moyenne 68 % en 1998. La progression de l'accès à l'électricité est régulière et supérieure à la croissance urbaine de l'agglomération. Ces résultats sont relativement cohérents avec ceux des recensements antérieurs : 43 % des ménages disposaient de l'électricité en 1961, 66,3 % en 1998.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 42. Accès à l'eau et à l'électricité

Par contre, la proportion d'individus disposant de l'adduction en eau au domicile reste assez faible au cours du temps et ce quelle que soit la génération. La proportion des individus bénéficiant de l'eau courante passe d'environ 23 % à 25 %. Seulement, un peu plus du quart de la population d'Antananarivo possède un branchement particulier dans son domicile. À partir des résultats de l'enquête-emploi 1998, plus de la moitié (55 %) des ménages utilisent les bornes fontaines et lavoirs publics pour s'approvisionner en eau, les 16 % restant s'alimentent aux sources ou puits. Après l'adoption des différentes politiques économiques (PAS, libéralisation et TVA, etc.) le coût du branchement aux réseaux de la JIRAMA¹ n'est toujours pas à la portée du plus grand nombre alors que les bornes fontaines et lavoirs ne sont plus en bon état. Cette situation a favorisé différentes formes de spéculations (sous-location, vente) et profite à ceux qui ont les moyens. La vente

¹ JIRAMA : Eau & Électricité de Madagascar.

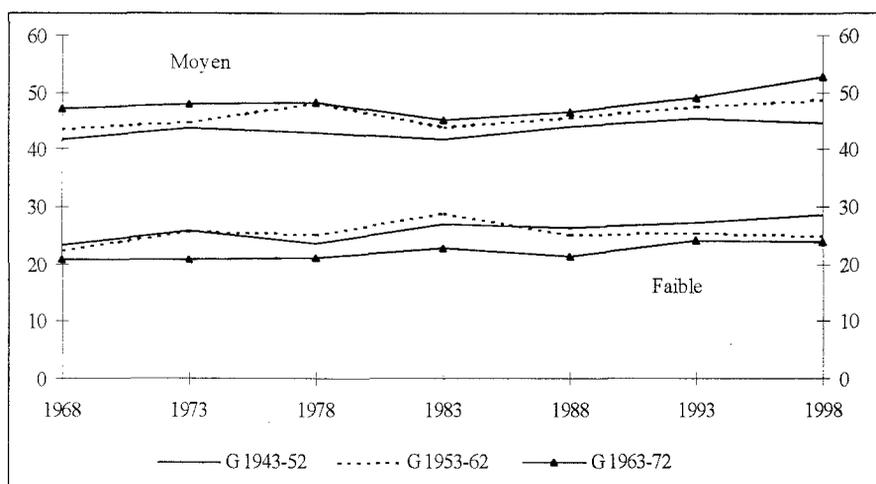
d'eau s'amplifie à Antananarivo surtout dans les quartiers populaires et les grands marchés.

d) L'évolution du confort du logement

À partir des caractéristiques du type d'habitat, des matériaux utilisés pour les murs, de l'accès à l'eau et à l'électricité, il est possible de créer une variable composite permettant de classer les logements en trois catégories de niveau de confort "bon", "moyen" et "faible".

Les proportions de logements disposant d'un certain niveau de confort évoluent peu au cours du temps, et marquent une très légère amélioration de la génération la plus ancienne à la génération la plus jeune. Un peu moins d'un quart des logements peuvent être considérés de faible confort et cette proportion a très légèrement augmenté entre 1968 et 1998. La proportion de logements de qualité moyenne augmente également mais très faiblement.

Dans l'ensemble, la génération la plus jeune semble disposer de logements un peu plus confortables que leurs aînés, mais les différences restent minimales, et traduisent plutôt une relative stabilité du niveau de confort des logements dans l'agglomération. Toutefois cette relative stabilité d'ensemble masque des variations individuelles importantes.



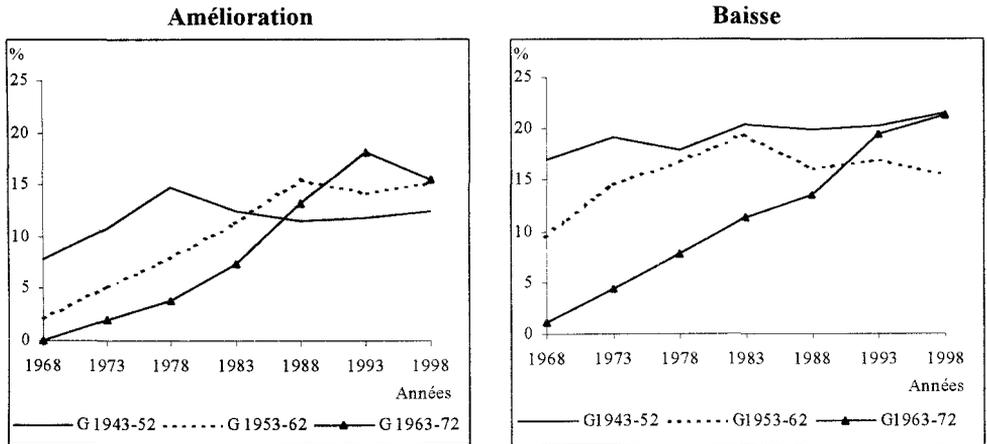
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 43. Niveau de confort du logement

e) L'évolution des conditions de logement

Plus de la moitié des individus ont vu la qualité de leur logement inchangée au cours de leur vie et sans distinction de générations. À 15 ans, cette stabilité de la qualité du logement touche plus de trois individus sur quatre et diminue à deux individus sur trois à 30 ans. Ceux qui connaissent une variation de la qualité de confort du logement, voient leur situation soit s'améliorer soit se détériorer. La génération la plus jeune voit sa situation évoluer le plus fortement à la fois dans un sens positif ou négatif. En 1998, environ 15 % des personnes de la génération la plus jeune occupent un logement de meilleur confort que le logement précédent, mais à l'opposé, 20 % voient leurs conditions de confort se détériorer. Les deux générations précédentes ont connu moins de fluctuation, mais dans l'ensemble les situations individuelles de détérioration des conditions d'habitat l'emportent sur celles d'amélioration. C'est le signe ces dernières années d'un accroissement des inégalités face au logement.

Ces indicateurs ne traduisent pas en détail l'évolution du parc immobilier. Par exemple, on ne peut rien dire sur son éventuel vétusté. Cependant, quel que soit l'indicateur retenu, on se forge peu à peu une image d'une relative stabilité en ce qui concerne l'habitat à Antananarivo. En dehors de l'alimentation en électricité des foyers qui a progressé plus vite que la croissance urbaine, la situation de l'habitat reste relativement constante sur la période ; le niveau de confort progresse peu, indépendamment des évolutions propres aux trajectoires de certains individus.

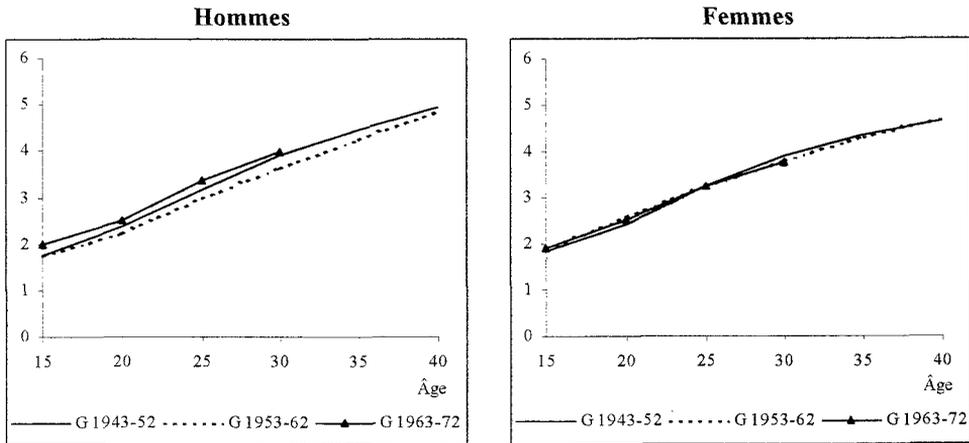


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 44. Évolution de la qualité d'un logement à l'autre

3. La mobilité résidentielle

Pour rendre compte de l'intensité de la mobilité résidentielle, on peut bâtir un indicateur relativement simple qui donne le nombre de logements déjà occupés à différents âges. Quel que soit le sexe, la mobilité résidentielle, reste relativement stable d'une génération à l'autre. En effet, à 15 ans, les gens ont déjà occupé en moyenne 1,8 logements ; à 30 ans un peu plus de 3 logements et à 40 ans près de 5 logements depuis le début de leur vie. La construction de l'indicateur mêle des logements occupés dans la capitale ou en dehors, puisque l'indicateur est bâti en décomptant le nombre total de logements occupés pour les individus présents à Antananarivo à un âge donné.

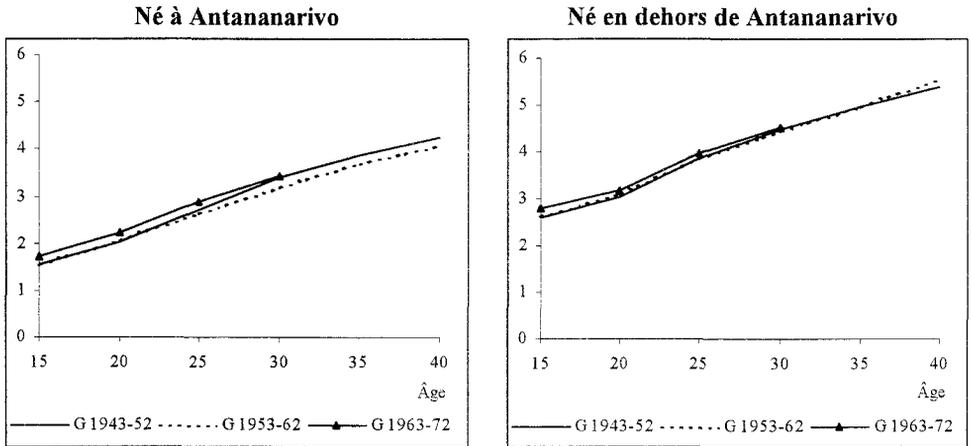


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 45. Nombre moyen de logements selon l'âge et par génération

Afin de mieux appréhender la mobilité dans la capitale, on peut distinguer les natifs et les migrants (nés en dehors de la capitale). Si la mobilité résidentielle des natifs d'Antananarivo est moins intense que celle des migrants, elle est loin d'être négligeable. Ainsi les originaires de l'agglomération ont tout de même occupé, depuis leur naissance, 4 logements différents à l'âge de 40 ans. La mobilité des migrants est plus forte (puisque'ils ont également changé de ville ou ont quitté leur village) : au même âge, ils ont déjà occupé 5,5 logements différents. On ne relève pas de différences sensibles entre générations, la plus jeune génération de Tananariviens semblant changer légèrement plus de logements que les aînés. Il est évident que c'est parmi les locataires que la mobilité est la plus grande. Mais l'âge

d'accès à la propriété est relativement élevé (l'âge médian est supérieur à 48 ans), et ce n'est donc qu'au-delà de cet âge qu'on peut enregistrer une plus grande stabilité résidentielle.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 46. Nombre moyen de logements selon l'âge et par génération

4. Le statut d'occupation du logement

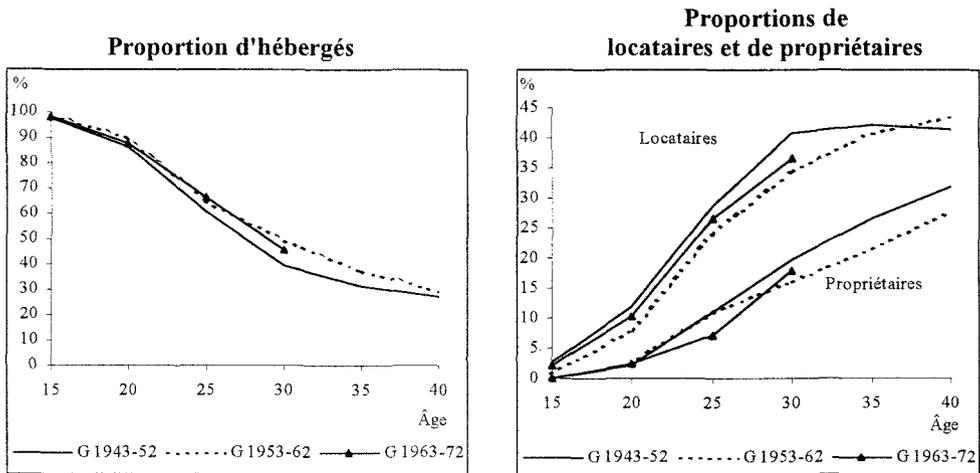
Le statut d'occupation du logement comporte trois modalités : hébergé, locataire, propriétaire. La sortie de l'hébergement qui marque l'accès au premier logement de l'individu, est caractérisée par un changement de statut d'occupation soit à l'intérieur d'un même logement soit dans un autre logement. La trajectoire type est d'être d'abord hébergé par ses parents, puis locataire et enfin propriétaire. Le processus n'est cependant pas linéaire : l'individu peut rester hébergé toute sa vie ou bien attendre pour devenir directement propriétaire. Différents profils de parcours résidentiels existent selon la capacité financière ou la stratégie de chacun pour accéder à un logement.

a) Répartition des individus par statut d'occupation du logement à chaque âge

Avec l'âge, il est évident que la proportion des "hébergés" diminue au fur et à mesure qu'ils atteignent l'âge adulte. Près de la moitié des individus (seuls les

hommes sont pris en considération dans cette analyse) sont encore hébergés à l'âge de 30 ans. C'est la génération intermédiaire qui semble sortir le plus tardivement de l'hébergement ; dans cette génération, 50 % des hommes sont encore hébergés à 30 ans. La proportion d'hébergés est plus faible pour les deux autres générations (respectivement 40 % et 45 %).

Toutes générations confondues, moins d'un individu sur quatre est locataire à l'âge de 25 ans. À 30 ans, les proportions d'individus concernées par la location sont 41 %, 35 % et 37 % respectivement pour les générations ancienne, intermédiaire et jeune. La proportion plus forte de locataires dans la génération la plus âgée résulte d'une sortie plus précoce de l'hébergement. Il faut noter que le statut de locataire, même s'il est le statut majoritaire à partir de 30 ans, ne concerne jamais plus de 50 % de la population.



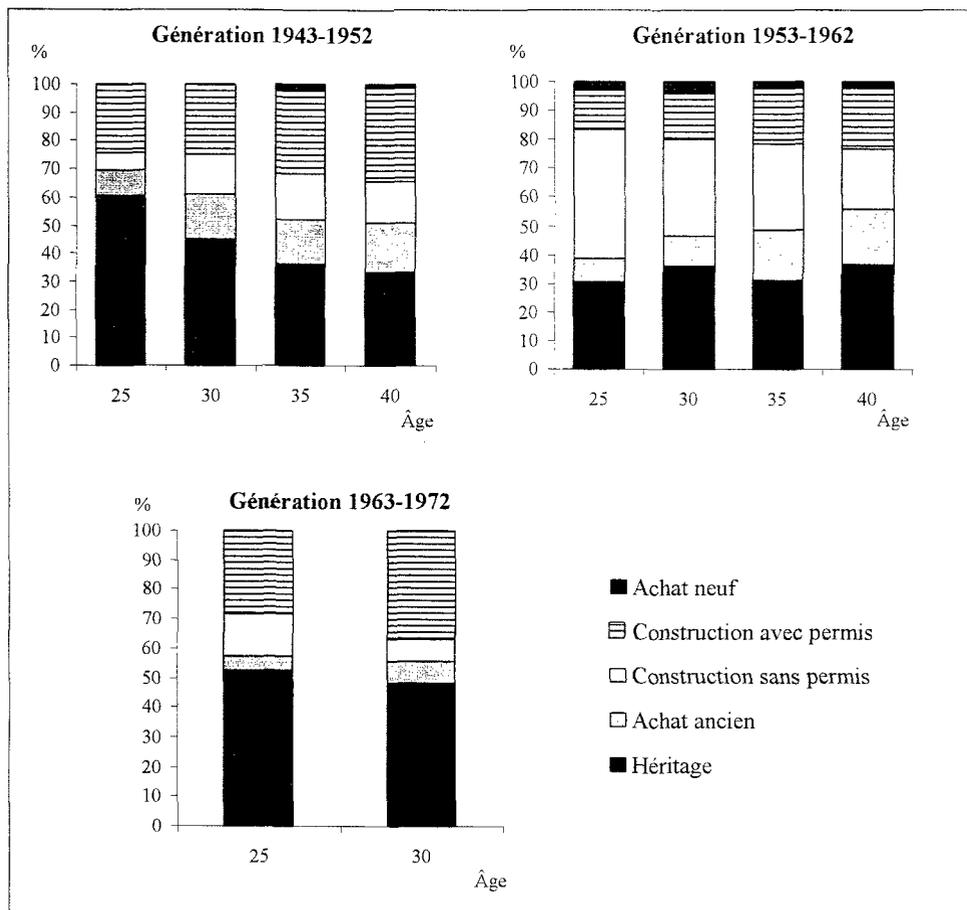
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 47. Évolution du statut d'occupation du logement

Pour chaque cohorte, l'accès à la propriété du logement se situe tardivement dans le cycle de vie des individus. Toutefois cet accès semble légèrement plus rapide pour la génération 1943-1952 que pour la génération 1953-1962. À 30 ans, respectivement 20 % et 16 % des hommes sont propriétaires de leur logement. En effet, la location nécessite des dépenses périodiques et importantes qui freinent la constitution d'une épargne. Malgré ces difficultés, à 40 ans, environ un tiers des habitants de la capitale se déclarent propriétaires de leur logement. Environ 59 % des propriétaires déclarent avoir un titre de propriété, et cette proportion est relativement constante d'une génération à l'autre et quelle que soit la période.

b) Évolution du mode d'acquisition des logements

Comment accède-t-on à la propriété ? D'une manière générale, l'accès à la propriété des Tananariviens est assuré en grande partie par l'héritage. En effet, quelle que soit la génération, à 30 ans environ, 45 % des propriétaires avaient hérité du logement qu'ils occupent.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 48. Évolution du mode d'acquisition des logements

L'accès par d'autres voies, en particulier la construction ou l'acquisition par l'achat d'un bien immobilier ancien, est plus tardif dans le cycle de vie. En ce qui concerne la construction, un renversement semble s'être opéré pour la génération 1953-1962 par rapport à la génération précédente : cette génération a recouru davantage à la construction sans permis que ses aînés. L'achat de biens anciens ou

l'héritage représente ainsi plus de la moitié des biens immobiliers en propriété. La part de l'immobilier neuf est minoritaire, et l'on peut penser qu'il en est de même dans le secteur locatif, ce qui est à mettre en relation avec la vétusté des logements à Antananarivo.

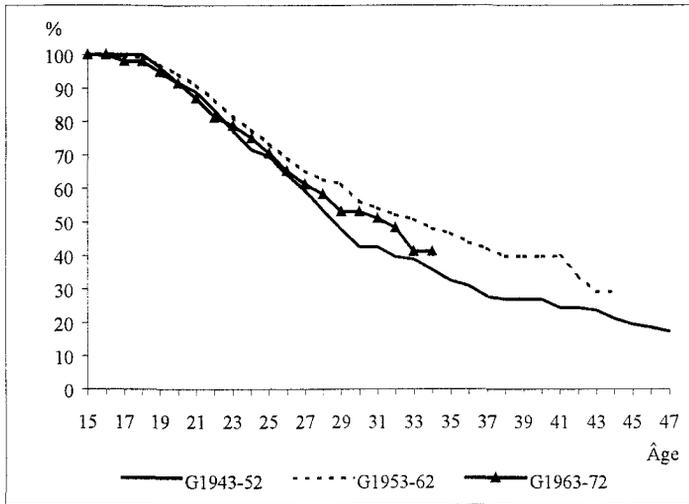
5. Cycle de vie et devenir résidentiel

a) *L'autonomie résidentielle*

La sortie de l'hébergement constitue une étape importante du processus d'émancipation des individus. Dans de nombreuses sociétés, cette étape est le prélude à la constitution d'un nouveau ménage. L'étude, on l'a déjà dit, est circonscrite à la population masculine. L'insertion résidentielle des femmes se situe dans un cadre relativement différent dans la mesure où elles déclarent en majorité, après leur mariage, être hébergées par leur mari. Les courbes construites à partir des estimateurs de Kaplan-Meier concernent les hommes présents à Antananarivo à l'âge de 15 ans. Ces courbes permettent d'illustrer le calendrier de la sortie de l'hébergement et les différences selon les générations.

Les résultats présentés sur la figure 49 montrent que dans l'agglomération, le phénomène est légèrement retardé pour les deux plus jeunes générations. Ainsi, 25 % des hommes de la plus vieille génération sont sortis de l'hébergement à 23,1 ans alors que pour la deuxième génération cette proportion n'est atteinte qu'à l'âge de 24,3 ans, et à 24 ans pour la génération la plus jeune. On peut calculer également un âge médian qui recule de 28,5 ans à 32,2 ans entre la plus ancienne génération et la génération suivante, le comportement de la plus jeune génération (l'âge médian est de 31,2 ans) semblant s'aligner sur la génération intermédiaire. Précisons à titre comparatif que l'âge médian à la sortie de l'hébergement (l'expression "autonomie résidentielle" est parfois utilisée) se situe entre 23 et 26 ans dans les pays occidentaux ; il est respectivement de 33 ans à Dakar et de 38 ans à Bamako, et il recule considérablement d'une génération à l'autre.

Dans les pays occidentaux, les fluctuations entre générations sont généralement dues aux changements dans l'institution du mariage, à des difficultés économiques liées à l'insertion professionnelle, et à la prolongation des études supérieures. Ce recul de l'âge à la sortie de l'hébergement est moins manifeste à Antananarivo. La génération la plus âgée est devenue autonome un peu plus rapidement que les deux suivantes, qui semblent, de leur côté, suivre des évolutions relativement voisines. Les changements relevés ne sont pas radicaux, les enfants restent un peu plus longtemps chez les parents, ce qui va certainement de pair avec la prolongation des études.

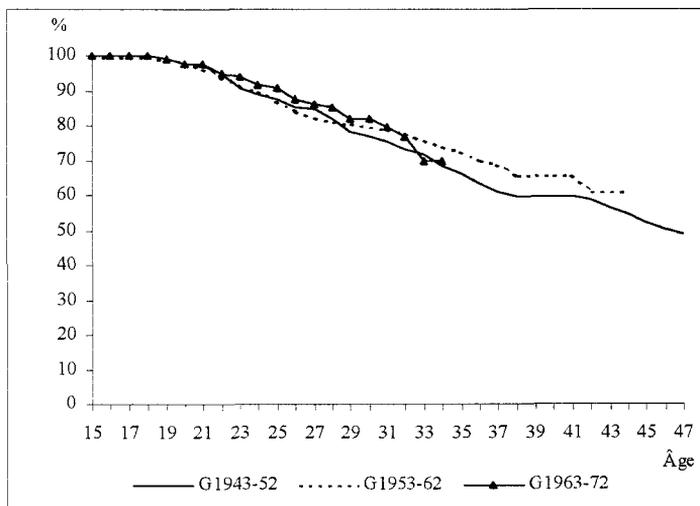


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 49. Autonomie résidentielle par génération

b) Devenir propriétaire

Le second événement pris en compte concerne l'accès à la première propriété. L'accès à son propre logement constitue un objectif recherché par une large couche de la population. En quittant le marché locatif pour accéder à leur propre maison, certains ménages acceptent une réduction de la qualité et du confort de leur habitat et un accès moindre aux services et aux infrastructures urbains. L'accès à la propriété est un événement tardif dans le cycle de vie puisque l'âge médian est de 48,4 ans pour la génération 1943-1952. Environ 25 % des hommes deviennent propriétaires autour de 33 ans : 33,8 ans pour la génération la plus ancienne, 34,9 ans pour la génération 1953-1962 et 32,6 ans pour la plus jeune. Les différences entre générations sont relativement minimes et non significatives d'après les tests statistiques. Selon nos données, il n'y aurait pas d'évolution du calendrier de début d'accès à la propriété.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 50. Accès à la propriété par génération

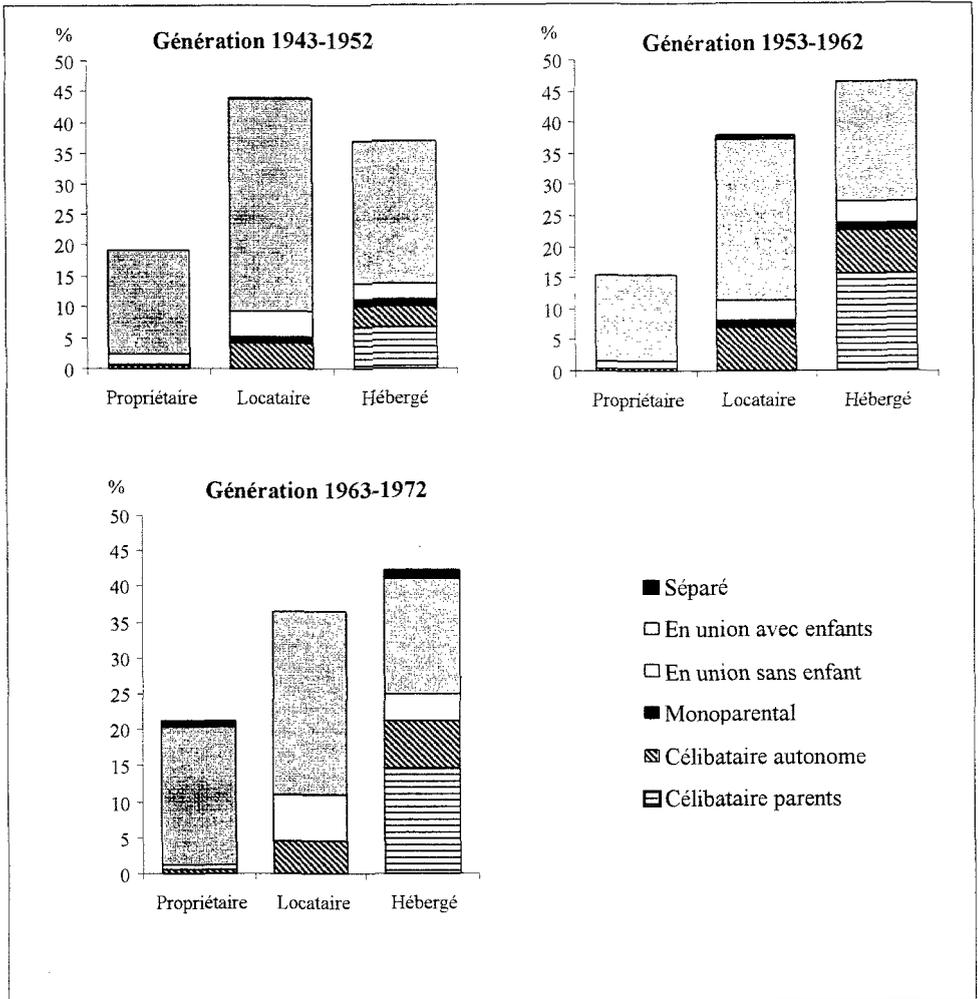
c) Cycle familial et statut d'occupation du logement

On peut résumer le cycle familial à six grandes catégories : célibataire encore chez ces parents, célibataire hors du domicile parental, en situation de monoparentalité (avec enfants à charge), en union sans enfant, en union avec des enfants et enfin séparé (ou veuf) sans enfant. La position des individus dans le cycle familial évolue au cours de leur vie. Qu'en est-il si l'on met en relation statut d'occupation du logement² et position de l'individu dans le cycle familial ? Pour chacun des sexes, nous avons calculé pour 100 individus, à l'âge de 30 ans et appartenant à la même génération, la proportion selon la position dans le cycle familial et le statut d'occupation du logement.

Tant pour les hommes que pour les femmes, une première constatation s'impose. La proportion d'hébergés à l'âge de 30 ans augmente, et notamment celle des enfants hébergés par leurs parents biologiques. De même la proportion d'hommes célibataires résidant ailleurs que chez les parents et hébergés par d'autres parents ou des amis, progresse dans les deux dernières générations. Par contre, les hommes déjà mariés et ayant des enfants, résident de moins en moins sous le toit d'un autre ménage, alors que ce phénomène était relativement plus important pour la génération la plus ancienne. La location, et encore plus la propriété, concernent essentiellement les individus déjà mariés à l'âge de 30 ans et ayant déjà des enfants.

² Pour les femmes mariées, "hébergées" par leur conjoint, le statut d'occupation du logement correspond à celui du mari.

Chez les hommes mariés, la jeune génération est relativement plus propriétaire de son logement que les deux générations précédentes.

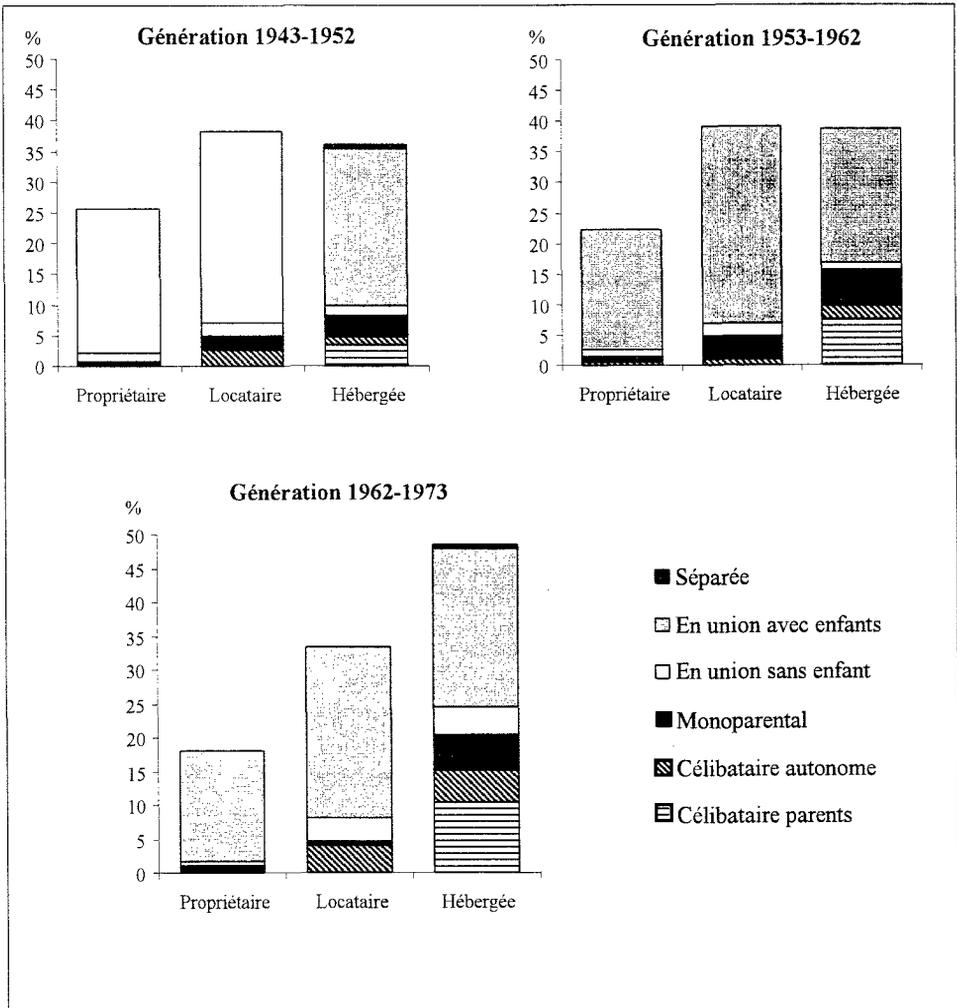


Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 51. Statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (hommes)

En ce qui concerne les femmes, l'évolution est à peu près identique. Cependant, deux différences majeures avec les hommes méritent d'être soulignées. La première est que moins de jeunes femmes sont encore logées chez leurs parents à 30 ans, essentiellement en raison d'une vie en couple plus précoce que chez les

garçons. La seconde concerne les situations de monoparentalité, où la plupart des femmes qui sont concernées par cette situation sont essentiellement hébergées pour la plus jeune génération, alors que pour les générations précédentes elles pouvaient être plus autonomes sur le plan résidentiel.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 52. Statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (femmes)

Pour résumer notre brève analyse de l'immigration à Antananarivo, nos données montrent qu'elle est relativement constante : au moment de l'enquête, en

1998, la moitié des générations adultes (nées avant 1943) n'était pas née à Antananarivo. L'immigration avant 25 ans accuse cependant une légère baisse d'une génération à l'autre, ce qui laisse présager un ralentissement de la croissance migratoire d'Antananarivo, qui était déjà faible (autour de 1,5 % par an). Ce phénomène est un peu plus marqué chez les hommes, mais cela ne remet pas en cause la composition par sexe des immigrants, qui est équilibrée. L'immigration dans la capitale est essentiellement une migration de proximité autant du point de vue géographique (les immigrants proviennent en majorité du Faritany d'Antananarivo) que du mode de vie (ils proviennent en majorité du milieu urbain).

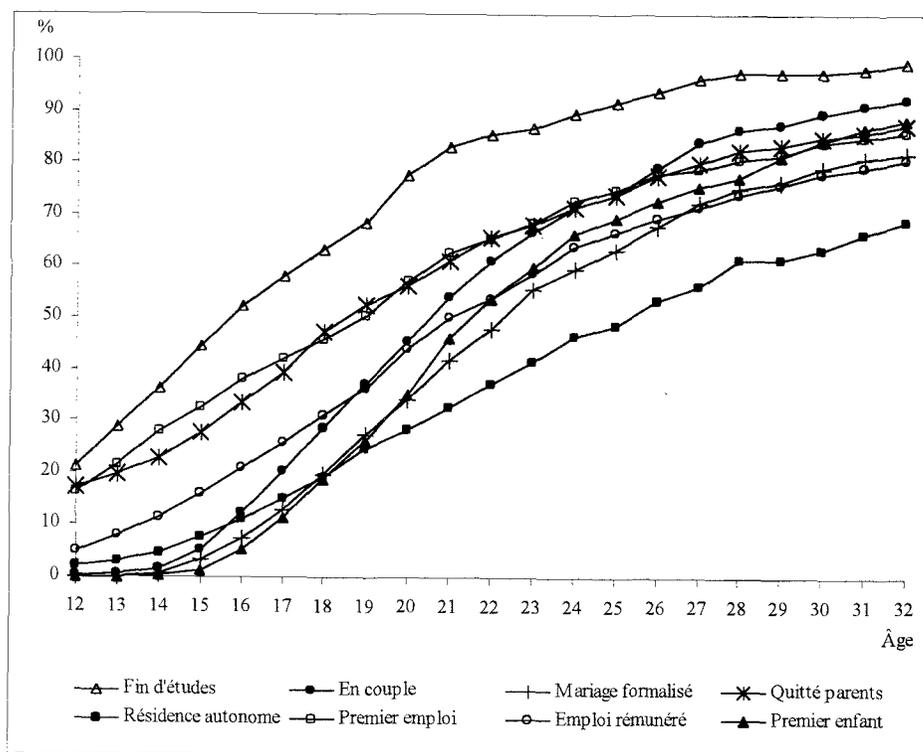
La seule évolution marquante concerne la sortie un peu plus tardive des jeunes générations de l'hébergement (en particulier les garçons). Les deux plus jeunes générations s'autonomisent plus tardivement, environ 3 ans plus tard que la génération 1943-1952, marquant un ralentissement de l'accès à un logement autonome. Cette prolongation de l'hébergement se fait en partie au domicile des parents.

Les locataires sont essentiellement des couples, l'âge médian de l'accès à une résidence autonome étant plus élevé que l'âge de début de vie en couple. Cela veut dire qu'en moyenne, de nombreux couples vivent les toutes premières années de leur union sous le toit d'une tierce personne. En ce qui concerne l'accès à la propriété, il est bien souvent tardif, et précède de peu la retraite de l'individu. Être propriétaire n'est pas du tout révélateur du niveau de vie des gens, puisque même dans le cas de construction sommaire, ce qui semble primer c'est d'avoir un chez soi.

Au cours des trente dernières années, la répartition de la population par type d'habitat à Antananarivo se modifie peu et les pratiques résidentielles n'évoluent guère. La croissance du parc immobilier tananarivien semble accompagner la croissance démographique de la ville. En revanche, la qualité du parc ne semble guère s'améliorer au cours du temps, bien qu'elle ne se détériore pas non plus. Mais peut-on se satisfaire d'une telle absence d'évolution dans le domaine de l'habitat ?

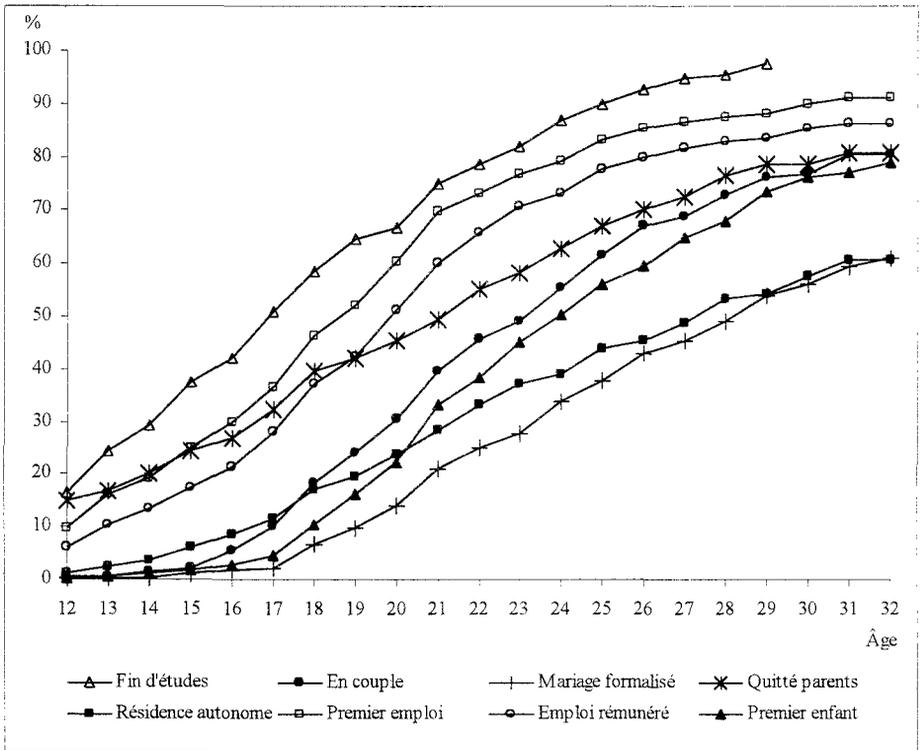
CONCLUSION

Nous venons de dérouler les différents épisodes d'un film retraçant la vie de trois générations de Tananariviens : les études, l'emploi, le mariage, la naissance des enfants, la position de l'individu dans le ménage et l'accès à un logement. Même si tous les citadins n'ont pas connu ces différents épisodes, essayons d'en faire une synthèse, de présenter une photo qui résume tout le film.



Source : BIOMAD98, MADIO

Figure 53a. Proportion de femmes (de la génération 1943-1952) ayant connu chaque événement selon l'âge



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 53b. Proportion de femmes (de la génération 1963-1972) ayant connu chaque événement selon l'âge

Nous pouvons placer sur un graphique les différents calendriers des événements étudiés, et retenir l'âge médian¹ à chacun de ces événements comme représentatif de l'âge auquel une cohorte a connu cet événement. Pour chaque événement pris en considération, nous avons calculé l'âge médian pour les individus présents à Antananarivo à l'âge de 18 ans². Ainsi pour chaque génération, nous avons une série de huit âges médians correspondant à huit moments de la vie qui marquent l'entrée en vie adulte. Les événements retenus sont la fin des études, le départ de chez les parents, l'accès à un premier emploi (y compris l'apprentissage), l'accès à un premier emploi rémunéré, l'entrée en union quelle que soit la forme qu'elle revêt, le mariage civil ou religieux, la naissance du premier enfant et l'accès à une résidence autonome (pour les femmes il s'agit de la leur ou de celle de leur conjoint).

¹ Rappelons que l'âge médian à l'événement est l'âge auquel la moitié des effectifs de la cohorte a déjà connu l'événement.

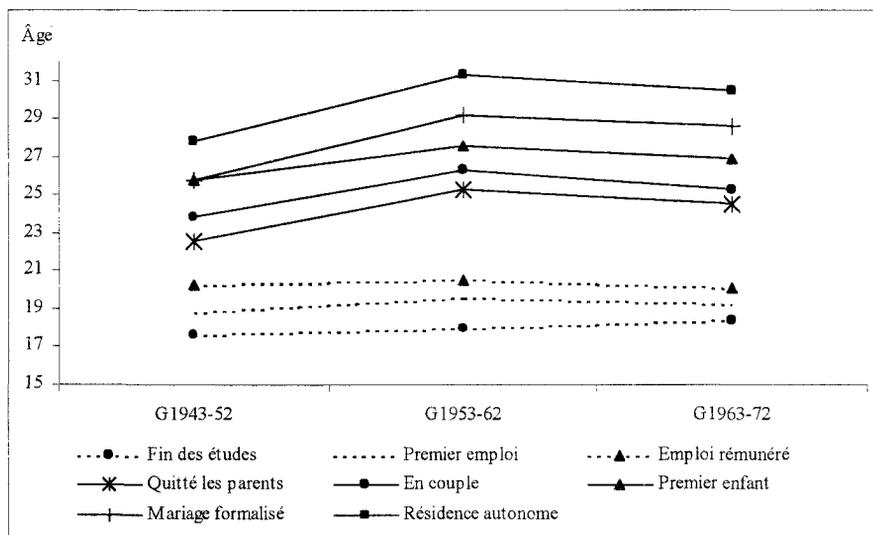
² Les migrants arrivés à Antananarivo après l'âge de 18 ans sont exclus de l'analyse. Nos données concernent essentiellement une population née ou socialisée dans la capitale.

Les figures 53a et 53b présentent les calendriers concernant deux générations de femmes : la génération 1943-1952 et la génération 1963-1972. Ces deux cohortes ont connu des enchaînements forts différents des événements marquants le début de leur vie. Dans l'ensemble, ces événements sont bien plus tardifs, et légèrement plus étalés dans le temps pour la génération la plus jeune. On peut toutefois retenir l'âge médian aux différents événements comme valeurs résumant l'histoire de chaque génération. On peut ainsi porter sur un même schéma les âges (médiens) respectifs pour chacune des trois générations (figures 54 et 55). L'évolution de l'enchaînement des différents événements devient plus lisible sur ce type de figure.

1. Un résumé de la biographie de trois générations de Tananariens

La plupart des données chiffrées pour chaque événement biographique figure dans le tableau récapitulatif en fin d'ouvrage. Nous présentons dans cette conclusion les principaux événements sous forme graphique pour plus de lisibilité. Les changements sont loin d'être identiques pour les deux sexes. Les hommes semblent connaître d'une génération à l'autre la même histoire simplement décalée dans le temps. Ainsi la génération la plus ancienne a quitté les études à 17,6 ans (dans les années 1960), trouvé un premier emploi à 18,8 ans, un emploi rémunéré à 20,3 ans. L'entrée dans la vie professionnelle précède le début de la vie familiale propre de l'individu. Le départ de chez les parents se situe à 22,6 ans, précédant de peu l'entrée en union qui a lieu à l'âge de 23,8 ans. L'arrivée du premier enfant et la formalisation du mariage (civil ou religieux) ont lieu à l'âge de 25,8 ans. La résidence autonome est la dernière étape, deux ans plus tard, à 27,8 ans.

La génération suivante connaît le même ordonnancement des événements avec un décalage bien plus marqué entre le début de la vie active (le premier emploi rémunéré est obtenu à 20,5 ans, sensiblement au même âge que la génération précédente) et le début de la vie familiale. Presque 5 ans s'écoulent entre le début de la vie professionnelle et le départ de chez les parents, soit 2 ans et demi de plus que pour la génération 1943-1952. L'entrée en union et l'arrivée du premier enfant connaissent également un recul du même ordre. Ce retard est encore plus accentué pour le mariage et l'accès à un logement : environ 3,5 ans plus tard. Ces événements familiaux se sont produits dans les années 1980, où apparemment les conditions pour constituer son ménage semblaient plus difficiles. La génération la plus jeune s'aligne plus ou moins sur la génération intermédiaire avec une légère précocité de tous les événements étudiés, à l'exception de deux : d'une part, la période d'études se prolonge, et d'autre part le temps d'attente entre la fin des études et le début de la vie active est plus court.



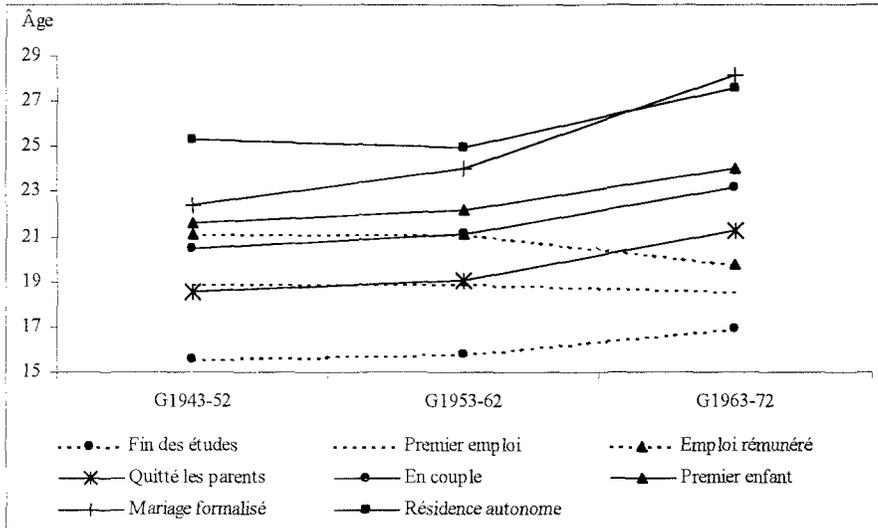
Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 54. Évolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations (hommes)

Ce bel agencement est totalement bouleversé chez les femmes (figure 55), où les évolutions d'une génération à l'autre sont multiples³. Entre la génération 1943-1952 et la génération 1953-1962, deux changements de faible ampleur méritent d'être soulignés : le début de la vie active précède le départ de chez les parents et le premier emploi rémunéré est concomitant au début de la vie en couple. La formalisation du mariage est nettement plus tardive (1,6 ans plus tard). Mais c'est surtout entre la génération intermédiaire et la génération la plus jeune que les comportements sociaux évoluent le plus. Les jeunes filles, après avoir suivi de plus longues études (1 an de plus), rentrent plus rapidement dans la vie active et occupent un emploi rémunéré 1,3 ans avant leurs aînées. L'entrée dans la vie active précède, pour cette génération, le départ de chez les parents qui se produit à 21,3 ans, soit plus de 2,2 ans plus tard que la génération précédente. L'entrée en union ainsi que l'arrivée du premier enfant sont plus tardives, mais l'intervalle de temps entre les deux événements diminue : il passe de 1,1 à 0,8 an. Enfin, l'accès à un logement autonome et la formalisation du mariage se produisent à un âge bien plus tardif. Il s'écoule 3,6 ans entre l'arrivée du premier enfant et l'autonomie résidentielle, et plus de 4 ans entre cette naissance et la formalisation du mariage. Les premières années de la vie du couple se déroulent donc de plus en plus en étant hébergé chez d'autres personnes. Bien que les femmes travaillent en plus grand nombre et accèdent plus rapidement à un emploi,

³ Rappelons qu'il n'y pas de "symétrie" des comportements des hommes et des femmes. Les femmes de l'échantillon ne sont pas les conjointes des hommes de notre échantillon, et certaines d'entre elles ont épousé des hommes appartenant à des générations plus âgées. De même pour les hommes qui peuvent être mariés à des jeunes femmes âgées de moins de 25 ans au moment de l'enquête.

l'installation "dans la vie" du jeune couple est bien plus étalée dans le temps que pour les générations précédentes.



Source : Enquête BIOMAD98, MADIO

Figure 55. Évolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations (femmes)

Ces résultats, rappelons-le, proviennent d'un recueil rétrospectif limité à trois générations. D'une part, nous n'avons interrogé que trois générations de Tananariviens, âgés de 25 à 54 ans au moment de l'enquête (avril - mai 1998), à l'exclusion des plus jeunes ou de leurs aînés. D'autre part, les informations collectées ne concernent que les personnes qui étaient encore présentes à Antananarivo à cette période d'enquête. On peut penser que les caractéristiques des migrants ne sont pas exactement les mêmes que celles des citoyens encore présents. Il est donc impossible d'obtenir grâce à BIOMAD98 un échantillon exactement représentatif de la population qui résidait dans la capitale par le passé. Ce constat vaut aussi bien pour l'ensemble de l'échantillon que pour chaque génération.

Malgré ces restrictions d'usage pour ce type de données rétrospectives concernant une ville, l'enquête BIOMAD98 permet d'obtenir une "profondeur temporelle" inaccessible dans un pays où les séries de données économiques et sociales font défaut. Les résultats des présents travaux sont d'autant plus appréciables que les changements structurels intervenus au cours des trente dernières années s'inscrivent dans un temps social long et échappent aux instruments traditionnels du diagnostic conjoncturel. La synthèse des résultats obtenus permet d'apprécier

l'ampleur et la nature des changements intervenus à Antananarivo ces trente dernières années.

2. Des taux de scolarisation qui progressent, surtout chez les femmes

À Antananarivo, plus encore qu'ailleurs à Madagascar, les taux de scolarisation ont augmenté d'une génération à l'autre. Dans la génération 1963-1972, seul 1 % des Tananariviens, hommes et femmes, sont sans instruction et 55 % environ ont été scolarisés au lycée ou à l'université. Cette amélioration va de pair avec une scolarisation plus précoce : dans la plus jeune génération, 20 % étaient déjà scolarisés à l'âge de 5 ans et près de 90 % à 7 ans, contre respectivement 5 % et 65 % dans la génération la plus âgée (1943-1952). La durée des études s'est aussi rallongée de deux ans entre la génération 1943-1952 et celle de 1963-1972. La scolarisation est maintenant quasi-universelle dans la capitale et le niveau moyen a augmenté. Cette progression a profité en grande partie aux femmes, qui ont vu leur participation scolaire fortement augmenter et rattraper celle des hommes pour la dernière génération. La seule différence notable entre les sexes chez les plus jeunes (1963-1972) tient au fait que les femmes poursuivent moins souvent des études supérieures que les hommes.

Dans le primaire et au collège, le poids du privé a décliné entre l'indépendance et le début des années 1980. Au collège, par exemple, 70 % des inscrits l'étaient dans le privé au début des années 1960 contre seulement environ 30 % dans les années 1980. La nouvelle orientation politique prise lors de la révolution de 1972 et les mesures consécutives favorisant l'enseignement public à Madagascar, n'ont pas engendré une rupture mais plutôt un prolongement de la tendance au recul de l'enseignement privé amorcée dès l'indépendance. Cependant, un regain du secteur privé a débuté dans les années 1980 : il a accueilli 50 % des élèves des collèges en 1990. Ce regain pour le privé pourrait s'expliquer par la baisse de la qualité de l'enseignement dispensé par les établissements publics, mais aussi par une offre réduite d'établissements publics, notamment aux niveaux post-primaires.

3. Des taux d'activité qui augmentent, mais des emplois plus précaires

L'éducation apparaît comme un facteur déterminant, en particulier dans l'évolution de la situation des femmes. L'instruction est le facteur dominant de l'évolution des comportements démographiques et des possibilités d'insertion sur le marché du travail. Par exemple, en matière d'entrée en activité, aucun véritable

bouleversement n'est intervenu au cours des années passées, mais la baisse des taux d'activité dans la jeune génération (1963-1972), entre 10 et 30 ans, constitue une marque de la montée de la scolarisation. Par ailleurs, et c'est certainement le fait le plus remarquable, une double "transition" dans l'activité est perceptible chez les femmes : baisse des taux d'activité avant 17-18 ans (liée à l'augmentation de la scolarisation féminine), puis augmentation entre 18 et 25 ans, du fait que les femmes entreprennent moins d'études supérieures par rapport aux hommes, mais plus d'une génération à l'autre, et qu'elles entrent plus nombreuses sur le marché du travail. Ainsi, chez les femmes de la jeune génération, seules 18 % n'ont jamais travaillé à l'âge de 25 ans, alors qu'elles étaient 25 % à être dans ce cas pour les deux générations antérieures. Il faut y voir un véritable changement de mentalité, le travail féminin devenant de plus en plus une norme.

Le gel partiel des embauches dans le secteur public à partir du milieu des années 1980 est clairement mis en évidence par l'enquête. Le taux d'emplois publics se stabilise de plus en plus tôt et à des niveaux de plus en plus faibles à mesure que l'on change de génération. Ainsi, près de 40 % des hommes de la génération 1943-1952 étaient salariés du secteur public à partir de 30 ans, contre moins de 30 % dans celle de 1953-1962, et même moins de 15 % pour la plus jeune (1963-1972). Le phénomène est encore plus brutal chez les femmes, dont les plus jeunes sont aujourd'hui quasiment exclues de l'emploi public. En revanche, il apparaît un fort dynamisme du secteur privé formel depuis le début des années 1990, phénomène assez spécifique à Madagascar. En effet, la jeune génération est celle qui compte la plus grande proportion de salariés du secteur privé formel à l'âge de 30 ans (environ 45 %), quel que soit le sexe. Ce phénomène s'explique largement par la montée en puissance spectaculaire des entreprises franches ces dernières années. Du fait de ces évolutions, les femmes sont de moins en moins intégrées au secteur informel. Cependant, ce dernier poursuit sa lente progression chez les hommes, recrutant à âge égal des proportions de plus en plus fortes dans chaque génération, et ce malgré la montée du niveau d'éducation.

Le temps d'attente à la sortie du système scolaire est de plus en plus court, marque d'une évolution favorable dans le sens d'une plus grande fluidité entre études et insertion professionnelle. Cette évolution favorable a cependant été acquise au prix d'une dégradation des conditions d'activité des primo-demandeurs d'emploi. Non seulement, la jeune génération accède à des emplois "de qualité" plus tardivement dans son cycle de vie que les générations antérieures, mais en plus le délai d'insertion après les études est lui aussi plus long. Ainsi, il faut près de 5 ans aux hommes de la jeune génération pour qu'un quart d'entre eux trouvent leur premier emploi "protégé"⁴. Ce délai était de 4 ans pour la génération intermédiaire et d'à peine plus d'un an pour la plus âgée.

⁴ L'indicateur de qualité des emplois retenu ici est la possession d'une comptabilité et d'un numéro d'enregistrement pour les travailleurs indépendants (patrons et travailleurs à leur propre compte), et l'affiliation à une caisse de sécurité sociale pour les travailleurs dépendants (salariés, aides familiaux). D'autres indicateurs de stabilité des emplois donnent des résultats similaires.

4. La formalisation du mariage est retardée mais les unions restent relativement stables

L'éducation a des conséquences évidentes sur l'activité professionnelle, en particulier des femmes, mais elle en a aussi sur la constitution de la famille. L'élévation du niveau d'instruction explique principalement les différences relevées dans les comportements matrimoniaux ou de fécondité. Mais ce n'est certainement pas le seul, car les changements de comportements démographiques des femmes sont perceptibles autant chez les plus instruits que chez les moins instruits.

Un début de transition de la nuptialité s'opère à Antananarivo : l'âge au premier mariage recule, certainement sous l'influence de la prolongation des études des jeunes filles. Chez les hommes, l'âge médian à la première union passe de 23,9 ans pour la génération 1943-1952 à 25,3 ans pour la génération cadette. Du côté des femmes, un début de transition matrimoniale est également constaté, mais elle concerne seulement la génération la plus jeune, qui se marie environ deux ans et demi plus tard que ses aînées. L'âge médian des femmes à la première union est de 20,8 ans pour la génération 1943-1952 et de 23,3 ans pour celle née en 1963-1972.

Les unions débutent de plus en plus souvent sous une forme informelle (union libre ou coutumière⁵). Les unions "informelles" progressent bien plus vite dans la population faiblement scolarisée que chez les personnes instruites : chez les femmes de niveau primaire et moins, à l'âge de 30 ans, la proportion d'unions informelles était inférieure à 20 % dans la plus vieille génération contre plus de 60 % pour la plus jeune. Chez les femmes plus instruites, cette proportion est passée de 10 à 25 %. Les difficultés économiques contraignent une partie des personnes les plus défavorisées à retarder la formalisation de leur union, mais environ la moitié des unions informelles sont scellées civilement ou religieusement dans les 11 ans qui suivent. En revanche, l'instabilité matrimoniale ne progresse pas, même dans les unions non formalisées : les difficultés économiques ne semblent pas avoir eu d'incidences sur le devenir des unions. Les jeunes générations ne divorcent pas plus que leurs aînées. Au bout de 10 ans de vie en couple, environ 5 % des unions formalisées et 10 à 15 % des unions libres ont été rompues terminent par un divorce ou une séparation.

⁵ À la différence de nombreux pays africains, le mariage coutumier entraîne moins de dépenses cérémonielles que le mariage religieux ou civil. L'accord des parents est sollicité de manière essentiellement symbolique, ce qui justifie qu'on classe ici le mariage coutumier avec les unions informelles.

5. La fécondité baisse, quel que soit le niveau d'instruction

Dans l'agglomération d'Antananarivo, la descendance atteinte, c'est-à-dire le nombre d'enfants nés vivants, a fortement chuté au cours des trois dernières décennies. Ce constat se retrouve à tous les âges. À 30 ans, les femmes de la génération 1943-1952 avaient 3,4 enfants, alors qu'au même âge, la génération intermédiaire en avait eu 2,7 et la génération la plus jeune, seulement 1,8. Un écart de près de 2 enfants sépare donc les deux générations extrêmes. La tendance à la diminution de la fécondité touche également les hommes. Chez les femmes, le recul de la fécondité provient, en premier lieu, d'un retard de l'âge à la première naissance, puisque l'âge médian à la première naissance, qui était de 22,1 ans pour la génération des aînées, a augmenté à 22,3 ans pour la génération intermédiaire et à 24,3 ans, soit 2 ans de plus, pour les plus jeunes. La baisse de la fécondité découle, en second lieu, d'un accroissement de l'intervalle entre naissances successives (ou intervalle intergénénesique) : la durée médiane de l'intervalle intergénénesique est passée de 37 mois pour la génération aînée à 48 mois pour la cadette et à 67 mois pour la plus jeune, soit 2,5 années de différence.

L'augmentation du niveau d'instruction a un effet non négligeable sur la baisse de la fécondité. Quelle que soit la génération considérée, pour les hommes comme pour les femmes, les personnes qui ont atteint au moins le niveau secondaire ont tendance à avoir moins d'enfants que celles qui n'ont pas dépassé le niveau primaire. Cependant, la baisse générale de la fécondité n'est pas uniquement due à la montée du niveau d'éducation au cours du temps, puisqu'elle a touché tous les niveaux d'éducation. Ainsi, la fécondité baisse pour les femmes instruites (une diminution de 60 % entre la première et la dernière génération), mais elle est tout de même réduite de moitié pour les femmes peu instruites. Le nombre d'enfants selon le nombre d'années de travail de la mère varie en fonction de son niveau d'instruction. Chez les moins instruites, celles qui ont moins longtemps travaillé ont eu plus d'enfants. Au contraire, chez les femmes les plus instruites, ce sont celles qui ont travaillé davantage (plus de 10 ans d'activité) qui ont eu le plus d'enfants. Le travail procure sans doute une aisance matérielle relative qui leur permet d'élever environ un enfant de plus que celles qui ont travaillé une durée plus courte ou pas du tout.

6. Un accès plus tardif à l'autonomie

La vie en famille et, en particulier à l'intérieur de la famille nucléaire (parents et enfants) constitue la règle pour la population de l'agglomération d'Antananarivo. En

effet, quels que soient l'âge, le sexe ou la génération d'appartenance, les proportions de personnes non apparentées à leur chef de ménage ne dépassent que rarement 4 %. On assiste même à un resserrement de la cohabitation à l'intérieur de la famille nucléaire dans l'agglomération d'Antananarivo, découlant de la progression de la cohabitation des enfants avec leurs parents. Ce dernier phénomène est particulièrement marqué chez les femmes : à 30 ans, les proportions de femmes "enfants du chef de ménage" ont doublé de la génération 1943-1952 à celle de 1963-1972.

Par ailleurs, l'âge d'accès au statut de chef de ménage ou de conjoint de chef recule, surtout chez les femmes. Chez ces dernières, l'âge médian d'accès à l'indépendance est passé de 21,8 ans dans la génération 1943-1952 à 23,9 ans pour la génération 1963-1972.

7. La mobilité résidentielle et le logement : la stagnation

Au cours des trente dernières années, la répartition de la population par type d'habitat à Antananarivo ne s'est guère modifiée. Les pratiques résidentielles ont peu évolué et la qualité de l'habitat n'a pas enregistré d'amélioration notable. Les locataires sont essentiellement des couples, mais ces derniers ont vécu les toutes premières années de leur union sous le toit d'une tierce personne. L'accès à la propriété est relativement tardif et précède souvent de peu la retraite de l'individu. La principale évolution concerne la sortie à un âge plus élevé des jeunes générations de l'hébergement : les deux plus jeunes générations masculines deviennent autonomes plus tardivement, environ 3 ans plus tard que la génération la plus âgée, marquant un ralentissement de l'accès à un logement autonome.

8. Crise économique et changements démographiques

La prolongation de la cohabitation entre parents et enfants, le recul de l'âge d'entrée en union et d'accès à l'indépendance résidentielle constituent les conséquences les plus remarquables des difficultés d'insertion urbaine. La crise économique n'est pas récente à Antananarivo : ses conséquences se font surtout sentir chez les hommes de la génération intermédiaire (1953-1962). La jeune génération (1963-1972) a bénéficié de l'ouverture économique du pays, même si les emplois offerts sont généralement de médiocre qualité et les revenus générés encore faibles.

Parallèlement à cette évolution économique, des évolutions socio-démographiques sont à l'œuvre à Antananarivo et s'inscrivent durablement dans les

comportements des ressortissants de la capitale malgache. La transition de la fécondité a eu lieu simultanément avec celle de la nuptialité. L'élévation du niveau d'instruction, notamment chez les femmes, bien plus que les variations de la conjoncture économique, a contribué à cette mutation. L'instruction est le principal, mais non le seul, facteur d'évolution, car la transition démographique (à la fois pour la nuptialité et pour la fécondité) touche aussi les catégories les moins instruites de la population. D'autres facteurs sont à l'œuvre et une analyse plus approfondie permettrait sans doute de les identifier. On remarque en particulier une réduction des différences entre les sexes : la situation des hommes et des femmes tend à se rejoindre dans les plus jeunes générations. Leur formation, leur entrée sur le marché de l'emploi, leur calendrier de constitution de la famille sont maintenant bien plus proches que par le passé.

Enfin il reste à souligner que nos analyses vont à l'encontre de l'opinion qui veut que la crise économique entraîne une déstructuration sociale. Malgré les difficultés économiques qui prévalent depuis trente ans, on peut constater que la cellule familiale n'a pas éclaté. Au contraire, la plupart des indicateurs retenus dans cette étude convergent pour indiquer un repli sur la famille mononucléaire de taille réduite et sur une grande stabilité de celle-ci au cours du temps.

ANNEXE

Trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo en chiffres

	Hommes			Femmes		
	G 1943-52	G 1953-62	G 1963-72	G 1943-52	G 1953-62	G 1963-72
Éducation - Activité						
Âge médian de fin d'études *	17,6	18,0	18,4	15,6	15,8	16,9
Durée médiane d'études (en années)	10,0	10,5	11,3	8,8	8,7	10,8
Répartition selon le niveau d'éducation maximum atteint :						
- Primaire	32 %	28 %	16 %	43 %	34 %	23 %
- Collège	29 %	25 %	29 %	31 %	27 %	31 %
- Lycée	25 %	20 %	28 %	26 %	33 %	47 %
- Supérieur	14 %	27 %	27 %	8 %	16 %	19 %
Durée médiane d'études (en années) :						
- Primaire	6,0	6,0	6,0	6,0	6,0	5,8
- Collège	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0	4,0
- Lycée	3,3	3,8	3,7	3,6	3,8	3,7
- Supérieur	4,7	4,1	4,0	4,4	4,1	4,7
Âge médian au premier emploi *	18,8	19,6	19,3	18,9	18,9	18,6
Âge médian au premier emploi rémunéré *	20,3	20,5	20,1	21,1	21,1	19,8
Taux d'emplois publics des salariés à 30 ans	40 %	30 %	15 %	25 %	10 %	5 %
Durée médiane du premier emploi (en années)	6	4	4	6	5	3
Mariage - Fécondité - Ménage						
Âge médian de départ de chez les parents *	22,6	25,3	24,5	18,6	19,1	21,3
Âge médian d'entrée en union (formelle ou concubinage) *	23,8	26,3	25,3	20,5	21,1	23,2
Âge médian au premier mariage civil ou religieux *	25,8	29,2	28,6	22,4	24,0	28,2
Âge médian au premier enfant *	25,8	27,6	26,9	21,6	22,2	24,0
Descendance atteinte à 30 ans (nombre d'enfants)	2,2	1,6	1,3	3,4	2,7	1,8
Intervalle entre naissances (en mois)	-	-	-	36	50	nc
Proportion d'enfants survivants	-	-	-	95,7 %	93,6 %	94,3 %
Proportion de célibataires à 25 ans	42,0 %	55,3 %	55,0 %	21,4 %	25,1 %	37,7 %
Proportion d'union informelle parmi les personnes en union à 25 ans	21,0 %	31,0 %	33,0 %	18,0 %	26,0 %	42,0 %
Nombre moyen d'union pour les personnes déjà mariées à 30 ans	1,04	1,06	1,04	1,09	1,07	1,08
Proportion de divorce après 10 ans de mariage	7,3 %	8,9 %	7,6 %	10,8 %	10,4 %	10,8 %

Itinéraire résidentiel - Logement						
Âge médian à l'obtention d'une résidence autonome *	27,8	31,3	30,5	25,3	24,9	27,6
Proportion de migrants	51,0 %	47,9 %	40,1 %	50,1 %	44,5 %	44,2 %
Proportion de maisons en ciment	68,1 %	72,0 %	76,7 %			
Répartition selon le statut d'occupation à 30 ans :						
– hébergés	42,7 %	51,4 %	46,6 %	-	-	-
– locataires	37,5 %	32,5 %	35,3 %	-	-	-
– propriétaires	19,8 %	16,0 %	18,0 %	-	-	-
<i>Source : Enquête BIOMAD98, MADIO</i>						
<i>* Âge médian calculé pour les personnes présentes à Antananarivo à l'âge de 18 ans.</i>						

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1. Répartition de l'échantillon de l'enquête BIOMAD98 par génération et par sexe.....	4
Tableau 2. Madagascar en chiffres (1997).....	11
Tableau 3. Présentation d'Antananarivo en quelques chiffres (1998).....	13
Tableau 4. Niveau d'étude atteint par génération et par sexe.....	27
Tableau 5. Activité avant et après migration par génération (hommes).....	38
Tableau 6. Activité avant et après migration par génération (femmes).....	38
Tableau 7. La sortie du premier emploi : raison du changement et statut à la suite du premier emploi.....	50
Tableau 8. Écart d'âges entre conjoints selon la génération (hommes mariés avant 25 ans).....	59
Tableau 9. Proportion d'unions avec un conjoint ayant le même niveau d'instruction.....	60
Tableau 10. Niveaux comparés d'éducation des conjoints.....	60
Tableau 11. Proportion d'unions au sein de la même ethnie selon la génération.....	61
Tableau 12. Proportion d'unions avec une personne de la même religion selon la génération.....	62
Tableau 13. Religion comparée des conjoints.....	62
Tableau 14. Âge médian à la première union selon le niveau d'instruction et par génération.....	64
Tableau 15. Nombre moyen d'enfants par génération et par âge.....	72
Tableau 16. Nombre moyen d'enfants des femmes à 30 ans par génération selon le niveau d'instruction et la durée cumulée de travail.....	77
Tableau 17. La proportion des enfants survivants parmi les nés vivants des femmes à 30 ans.....	78
Tableau 18. Proportion d'enfants survivants des femmes à 30 ans selon le niveau d'instruction et la durée cumulée de travail.....	79
Tableau 19. Proportion de femmes chefs de ménage selon l'âge et par génération.....	88
Tableau 20. Proportion de femmes chefs de ménage parmi les chefs et conjoints de chef selon l'âge et par génération.....	88
Tableau 21. Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo) par génération et par sexe.....	93
Tableau 22. Pourcentage de migrants (nés hors Antananarivo et arrivés à Antananarivo avant 25 ans) par génération et par sexe.....	93

LISTE DES FIGURES

Figure 1. Évolution du PIB et de la consommation privée par tête, 1960-1998	12
Figure 2. Taux de scolarisation par génération et par sexe (tous cycles confondus)	25
Figure 3. Taux de scolarisation primaire par génération et par sexe	25
Figure 4. Taux de scolarisation au collège par génération et par sexe	26
Figure 5. Taux de scolarisation au lycée par génération et par sexe	26
Figure 6. Taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur par génération et par sexe	27
Figure 7. Niveau d'étude atteint par génération et par sexe	28
Figure 8. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé dans le primaire par génération et par sexe	29
Figure 9. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé au collège par génération et par sexe	30
Figure 10. Évolution par année du pourcentage d'inscrits dans le privé au lycée par génération et par sexe	30
Figure 11. Durée de séjour à l'école par génération et par sexe	31
Figure 12. Évolution des taux d'activité par génération et par sexe	36
Figure 13. Activité des immigrants par génération et par sexe	37
Figure 14. Évolution du taux de chômage par génération et par sexe	40
Figure 15. Évolution de la structure des emplois par génération et par sexe	42
Figure 16. Évolution du temps d'accès au premier emploi à la sortie de la scolarité par génération et par sexe	45
Figure 17. Le recul de l'accès aux emplois protégés par génération et par sexe	47
Figure 18. Évolution des caractéristiques des emplois dans le privé par génération et par sexe	48
Figure 19. Évolution de la durée du premier emploi par génération et par sexe	50
Figure 20a. L'état matrimonial de la population masculine par génération et par âge	54
Figure 20b. L'état matrimonial de la population féminine par génération et par âge	55
Figure 21. Proportion d'unions non formalisées à 30 ans parmi les personnes déjà en union et selon le niveau d'instruction	56
Figure 22. Proportion d'unions formalisées	57
Figure 23. Nombre moyen d'unions selon l'âge et par génération	58
Figure 24. La sortie du célibat par génération	64
Figure 25. Entrée en union selon le type d'union et par génération (femmes)	65
Figure 26. Proportion de formalisation des unions au cours du temps par génération	66
Figure 27. Sortie de l'union informelle (femmes)	67
Figure 28. Proportion d'unions rompues suivant le type et la durée de l'union	68
Figure 29. Proportion de remariage par sexe et par génération	69
Figure 30. Proportion de femmes selon l'âge n'ayant pas encore eu leur premier enfant	73
Figure 31. Intervalle intergénénesique (en proportion de femmes)	74
Figure 32. Nombre moyen d'enfants selon le niveau d'instruction et par génération	76

Figure 33. Proportion d'individus non apparentés au chef de ménage selon l'âge et par génération	82
Figure 34. Proportion d'individus n'appartenant pas à la famille nucléaire du chef de ménage selon l'âge	83
Figure 35. Proportion de domestiques par âge	85
Figure 36. Proportion d'individus "enfants du chef de ménage" selon l'âge et par génération	86
Figure 37. Proportions d'individus chef de ménage ou conjoints de chef de ménage selon l'âge	87
Figure 38. Âges de sortie de la dépendance (courbes de survie), par génération et par sexe	90
Figure 39. Origine géographique des immigrants par génération et par sexe	94
Figure 40. Évolution du type d'habitat selon l'âge et par génération	95
Figure 41. Évolution des matériaux de construction des murs selon l'âge et par génération	97
Figure 42. Accès à l'eau et à l'électricité	98
Figure 43. Niveau de confort du logement	99
Figure 44. Évolution de la qualité d'un logement à l'autre	100
Figure 45. Nombre moyen de logements selon l'âge et par génération	101
Figure 46. Nombre moyen de logements selon l'âge et par génération	102
Figure 47. Évolution du statut d'occupation du logement	103
Figure 48. Évolution du mode d'acquisition des logements	104
Figure 49. Autonomie résidentielle par génération	106
Figure 50. Accès à la propriété par génération	107
Figure 51. Statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (hommes)	108
Figure 52. Statut d'occupation du logement et cycle familial à l'âge de 30 ans (femmes)	109
Figure 53a. Proportion de femmes (de la génération 1943-1952) ayant connu chaque événement selon l'âge	111
Figure 53b. Proportion de femmes (de la génération 1963-1972) ayant connu chaque événement selon l'âge	112
Figure 54. Évolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations (hommes)	114
Figure 55. Évolution de l'âge médian à différents événements pour les trois générations (femmes)	115

LISTE DES AUTEURS ET DES CADRES DE L'ENQUÊTE

Les auteurs de l'ouvrage :

(Entre parenthèses sont indiqués les thèmes abordés par les auteurs dans l'ouvrage)

Haja ANDRIANJAKA (l'éducation)

Philippe ANTOINE (l'introduction, l'évolution démo-économique, le mariage, le logement et la mobilité résidentielle, la fécondité et la conclusion)

Philippe BOCQUIER, (l'introduction, l'éducation, la fécondité, la migration et la conclusion)

Diane COURY (l'éducation)

Thierry MAMINIRINA (le mariage, le logement et la mobilité résidentielle)

Josiane RARIVELOMANANA (la fécondité)

Mireille RAZAFINDRAKOTO (l'emploi)

Nicolas RAZAFINDRATSIMA (la position dans le ménage et la conclusion)

François ROUBAUD (l'évolution démo-économique et l'emploi)

Les cadres de l'enquête BIOMAD98 :

Faralahinavalona ANDRIANASOLO (INSTAT, saisie)

Philippe ANTOINE (CEPED-IRD)

Philippe BOCQUIER (CEPED-IRD)

Thierry MAMINIRINA (MADIO, responsable terrain)

Hanitriniala RABEMIHAJA (Consultant, collecte)

Hanitra RAHANISOAMBOLAMANANA (Consultant, collecte)

Miaranjanahary RAHARIHANIDRAKOTO (Consultant, collecte)

Rojo Valisoa RAHARINAIVO (Consultant, collecte)

Annick RAKOTOMAHARO (Consultant, collecte)

Faly RAKOTOMANANA (INSTAT-MADIO)

Ange Isabelle Lucia RANIRIVOLOLONIONY (Consultant, collecte)

Jean RATSIMANDRESY (INSTAT, collecte)

Nivohanta Ratiarivelo RATSIMBAZAFY (Consultant, collecte)

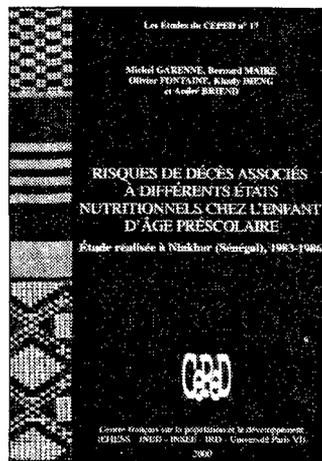
Nicolas RAZAFINDRATSIMA (MADIO, IRD, responsable de l'enquête BIOMAD98)

Irène VOAHIRANA ZANANORO (Consultant, collecte)

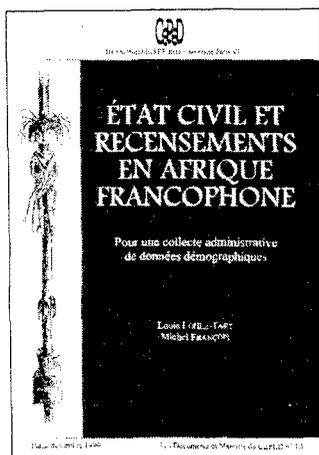
LES PUBLICATIONS DU CEPED

Collection *Les Études du CEPED*

- n°17 : *Risques de décès associés à différents états nutritionnels chez l'enfant d'âge préscolaire. Étude réalisée à Niakhar (Sénégal) 1983-1986*, par Michel GARENNE, Bernard MAIRE, Olivier FONTAINE, Khady DIENG et André BRIEND (2000), 201 p.
France : 104 F ou 15,90 € ; étranger : 108 F ou 16,50 €.
- n°16 : *Faire et défaire les liens du mariage. Évolution des pratiques matrimoniales au Togo*, par Marie-Paule THIRIAT (1998), 295 p.
France : 121 F ou 18,45 € ; étranger : 129 F ou 19,70 €.
- n°15 : *Ménages et familles en Afrique. Approche des dynamiques contemporaines*, sous la direction de Marc PILON, Thérèse LOCOH, Émilien VIGNIKIN et Patrice VIMARD (éds.) (1997), 424 p.
France : 190 F ou 29,00 € ; étranger : 201 F ou 30,65 €.
- n°14 : *Permanences et changements de l'Afrique rurale. Dynamiques familiales chez les Bwa du Mali*, par Véronique HERTRICH (1996), 570 p.
France : 221 F ou 33,70 € ; étranger : 237 F ou 36,15 €.
- n°13 : *Crise et population en Afrique. Crises économiques, politiques d'ajustement et dynamiques démographiques*, par Jean COUSSY et Jacques VALLIN (dir.) (1996), 580 p.
France : 221 F ou 33,70 € ; étranger : 238 F ou 36,30 €.
- n°12 : *Sauver les enfants : le rôle des vaccinations*, par Annabel DESGRÈES DU LOÛ (1996), avec la collaboration du Muséum national d'histoire naturelle, 261 p.
France : 119 F ou 18,15 € ; étranger : 125 F ou 19,10 €.
- n°11 : *L'économie algérienne à l'épreuve de la démographie*, par Lhaocine AOURAGH (1996), 337 p.
France : 124 F ou 18,95 € ; étranger : 134 F ou 20,45 €.
- n°10 : *Les conséquences démographiques du sida en Abidjan : 1986-1992*, par Michel GARENNE, Maria MADISON, Daniel TARANTOLA, Benjamin ZANOU, Joseph AKA et Raymond DOGORÉ (1995), 198 p.
France : 114 F ou 17,40 € ; étranger : 118 F ou 18,00 €.
- n°9 : *La maternité chez les Bijago de Guinée Bissau*, par Alexandra DE SOUSA et Dominique WALTISPERGER (collab.) (1995), 114 p.
France : 108 F ou 16,50 € ; étranger : 108 F ou 16,50 €.
- n°8 : *La crise de l'asile politique en France*, par Luc LEGOUX (1995), 344 p.
France : 125 F ou 19,10 € ; étranger : 135 F ou 20,60 €.



- n° 7 : *L'entrée en vie féconde. Expression démographique des mutations socio-économiques d'un milieu rural sénégalais*, par Valérie DELAUNAY (1994), 326 p.
France : 113 F ou 17,25 € ; étranger : 122 F ou 18,60 €.
- n° 6 : *La traite des esclaves au Gabon du XVII^e au XIX^e siècle, essai de quantification pour le XVIII^e siècle*, par Nathalie PICARD-TORTORICI et Michel FRANÇOIS (1993), 156 p. (épuisé).
- n° 5 : *Croissance urbaine, migrations et population au Bénin*, par Julien GUINGNIDO GAYE (1992), 114 p. (épuisé).
- n° 4 : *Un siècle de démographie tamoule*, par Christophe GUILMOTO (1992), 175 p.
France : 133 F ou 20,30 € ; étranger : 134 F ou 20,45 €.
- n° 3 : *Mobilité spatiale et mobilité professionnelle dans la région nord-andine de l'Équateur*, par Jean PAPAIL (1991), 87 p.
France : 86 F ou 13,15 € ; étranger : 86 F ou 13,15 €.
- n° 2 : *Mortal, logiciel d'analyse de la mortalité*, par Jean-Michel COSTES et Dominique WALTISPERGER (1988), 99 p. + disquette (épuisé).
- n° 1 : *De l'homme au chiffre, réflexions sur l'observation démographique en Afrique*, édité par Louis LOHLÉ-TART et Rémy CLAIRIN (1988), 329 p.
France : 174 F ou 26,55 € ; étranger : 180 F ou 27,45 €.



Collection Documents et Manuels du CEPED

- n° 11 : *Biographies de trois générations dans l'agglomération d'Antananarivo*, sous la direction de Philippe ANTOINE, Philippe BOCQUIER, Nicolas RAZAFINDRATSIMA et François ROUBAUD (2000), 141 p.
France : 110 F ou 16,80 € ; étranger : 111 F ou 16,95 €.
- n° 10 : *État civil et recensements en Afrique francophone*, par Louis LOHLÉ-TART et Michel FRANÇOIS (1999), 564 p.
France : 220 F ou 33,55 € ; étranger : 236 F ou 36,00 €.
- n° 9 : *Guide d'exploitation et d'analyse des données de recensements et d'enquêtes en matière de scolarisation*, édité par le 7^e Réseau thématique de recherche de l'UEPA (1999), 112 p. + disquette.
France : 88 F ou 13,45 € ; étranger : 89 F ou 13,60 €.
- n° 8 : *La société algérienne entre population et développement*, édité par Christophe LEFRANC (1998), 95 p.
France : 77 F ou 11,75 € ; étranger : 78 F ou 11,90 €.
- n° 7 : *La mortalité à Antananarivo de 1984 à 1995*, par Dominique WALTISPERGER, Pierre CANTRELLE et Osée RALIJAONA (1998), 117 p.
France : 78 F ou 11,90 € ; étranger : 79 F ou 12,05 €.
- n° 6 : *Les migrations internes au Kenya 1979-1989*, par Valérie GOLAZ (1997), 126 p.
France : 109 F ou 16,65 € ; étranger : 109 F ou 16,65 €.
- n° 5 : *Genre et développement : des pistes à suivre*, édité par Thérèse LOCOH, Annie LABOURIE-RACAPÉ et Christine TICHIT (1996), 154 p.
France : 111 F ou 16,95 € ; étranger : 113 F ou 17,25 €.

- n° 4 : *L'analyse des enquêtes biographiques à l'aide du logiciel STATA*, par Philippe BOCQUIER (1996), 208 p. + disquette.
France : 135 F ou 20,60 € ; étranger : 138 F ou 21,05 €.
- n° 3 : *Manuel de sondages. Applications aux pays en développement*, par Rémy CLAIRIN et Philippe BRION (1997), 108 p. (2^e édition).
France : 88 F ou 13,45 € ; étranger : 88 F ou 13,45 €.
- n° 2 : *Clins d'œil de démographes à l'Afrique et à Michel François*, édité par Jacques VALLIN (1995), 244 p. (épuisé).
- n° 1 : *La démographie de 30 États d'Afrique et de l'Océan Indien*, CEPED (1994), 352 p. (épuisé).

Coéditions

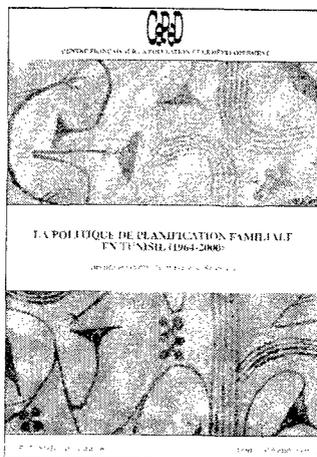
- *Population et développement au Viêt-nam*, sous la direction de Patrick Gubry (2000), Karthala/CEPED, 614 p.
France : 264 F ou 40,25 € ; étranger : 280 F ou 42,70 €.
 - *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, CEPED/DSD/FACOLTÀ DI GIURISPRUDENZA, 276 p. (Actes du colloque de Sienne, 22-24 avril 1996, vol. 3).
France : 180 F ou 27,45 € ; étranger : 184 F ou 28,10 €.
 - *Démographie : analyse et synthèse. Causes et conséquences des évolutions démographiques*, CEPED/DSD, 408 p. (Actes du colloque de Sienne, 22-24 avril 1996, vol. 2) (épuisé).
- Population
et développement
au Viêt-nam**

KARTHALA - CEPED
- *Populations et environnement dans les pays du Sud*, sous la direction de Francis GENDREAU, Patrick GUBRY et Jacques VÉRON (1996), Karthala/CEPED, 308 p.
France : 182 F ou 27,75 € ; étranger : 187 F ou 28,55 €.
 - *Le retour au village. Une solution à la crise économique au Cameroun ?*, par Patrick GUBRY et al. (1996), CEPED/IFORD/MINREST/L'Harmattan, 206 p.
France : 135 F ou 20,60 € ; étranger : 138 F ou 21,05 €.
 - *Les familles dakaraises face à la crise*, par Philippe ANTOINE et al. (1995), IFAN/ORSTOM/CEPED, 209 p.
France : 96 F ou 14,65 € ; étranger : 101 F ou 15,40 €.
 - *Populations africaines et sida*, sous la direction de Jacques VALLIN (1994), CEPED/La Découverte, 218 p.
France : 165 F ou 25,20 € ; étranger : 166 F ou 25,35 €.
 - *La population de l'Afrique. Manuel de démographie*, par Francis GENDREAU (1993), CEPED/Karthala, 463 p.
France : 213 F ou 32,50 € ; étranger : 224 F ou 34,15 €.
 - *Politiques de développement et croissance démographique rapide en Afrique*, édité par Jean-Claude CHASTELAND, Jacques VÉRON et Magali BARBIERI (1993), 314 p. (INED/CEPED/PUF).
France : 202 F ou 30,80 € ; étranger : 207 F ou 31,60 €.

- *Les spectres de Malthus, déséquilibres alimentaires, déséquilibres démographiques*, édité par Francis GENDREAU, Claude MEILLASSOUX, Bernard SCHLEMMER et Martin VERLET (1991), CEPED/EDI/ORSTOM, 444 p. (épuisé).

Collection *Les Dossiers du CEPED*

37 F ou 5,65 € par numéro pour un envoi en France ; 39 F ou 5,95 € par numéro pour un envoi à l'étranger.



Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 61 : *La politique de planification familiale en Tunisie (1964-2000)*, par Bénédicte GASTINEAU et Frédéric SANDRON (2000), 45 p.
- n° 60 : *La planification familiale en Chine*, par Isabelle ATTANÉ (2000), 56 p.
- n° 59 : *Villes en guerre en Somalie : Mogadiscio et Hargeisa*, par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS (2000), 65 p.
- n° 58 : *La scolarisation en Angola. Résultats de l'enquête MICS-1996*, par Ndola PRATA (2000), 47 p.
- n° 57 : *Kigali après la guerre : la question foncière et l'accès au logement*, par Marc-Antoine PÉROUSE DE MONTCLOS (2000), 41 p.
- n° 56 : *Genre, éducation et accès au premier emploi : cas de la ville d'Abidjan*, par Aka KOUAMÉ et Abdoulaye GUEYE (2000), 53 p.
- n° 55 : *Famille et procréation au Sud-Est Togo : de nouvelles stratégies. Une analyse textuelle des entretiens de groupe*, par Kodjovi KOUWONOU (1999), 50 p.
- n° 54 : *Causes de décès dans une zone rurale d'Afrique du Sud comparées à deux autres situations (Sénégal et France)*, par Michel GARENNE, Stephen TOLLMAN, Kathleen KAHN et John GEAR (1999), 28 p.
- n° 53 : *La promotion de la planification familiale au Cameroun : analyse de contenu des messages et impact d'une campagne de communication audiovisuelle*, par Gisèle LANGUÉ-MENYE (1999), 48 p.
- n° 52 : *Modernité et comportements démographiques en Guinée*, par Lamine KEITA (1999), 46 p.
- n° 51 : *Crise en économie de plantation ivoirienne et transformation des rapports sociaux. Le dilemme féminin à Sassandra (Côte d'Ivoire)*, par Agnès ADJAMAGBO (1999), 35 p.
- n° 50 : *Le besoin de planification familiale au Viêt-Nam*, par VU Hoang Ngân (1998), 36 p.
- n° 49 : *La baisse de la fécondité en Tunisie*, par Frédéric SANDRON (1998), 56 p.
- n° 48 : *Instruction des parents et survie de l'enfant au Burkina Faso : cas de Bobo Dioulasso*, par Banza BAYA (1998), 27 p.

- n° 47 : *État matrimonial et valeur des enfants au Cameroun*, par Anne-Emmanuèle CALVÈS et Dominique MEEKERS (1997), 35 p. (traduction du CEPED Series n° 3).
- n° 46 : *Migrations et institutions au Sénégal : effets d'échelle et déterminants*, par Christophe Z. GUILMOTO (1997), 42 p.
- n° 45 : *L'émergence des migrations spontanées au Viêt-Nam. Le cas de Vung Tau et de Dong Nai*, par Mau Diep DOAN, Patrick GUBRY, Jerrold W. HUGUET et Khac Tham TRINH (1996), 48 p.
- n° 44 : *Politiques de population et baisse de la fécondité en Afrique sub-saharienne*, par Thérèse LOCOH et Yara MAKDESSI (1996), 47 p.
- n° 43 : *Essai d'utilisation des statistiques d'état civil et sanitaires dans l'analyse de la mortalité à Yaoundé*, par Samuel KÉLODJOUÉ (1996), 43 p.
- n° 42 : *La polyandrie chez les Bashilele du Kasai occidental (Zaire) : fonctionnement et rôles*, par Séraphin NGONDO A PITSHANDENGE (1996), 20 p.
- n° 41 : *La régulation des naissances se généralise*, par Henri LERIDON et Laurent TOULEMON (1996), 19 p.
- n° 40 : *Ho Chi Minh Ville : de la migration à l'emploi*, par Truong SI ANH, Patrick GUBRY, Vu Ti HONG et Jerrold W. HUGUET (1996), 52 p.
- n° 39 : *La population de Cuba : principales caractéristiques et tendances démographiques*, par Sonia I. CATASUS CERVERA (1996), 35 p.
- n° 38 : *Effets de la guerre civile au Centre-Mozambique et évaluation d'une intervention de la Croix rouge*, par Michel GARENNE, Rudi CONINX et Chantal DUPUY (1996), 25 p.
- n° 37 : *Ressources économiques et comportements démographiques des ménages agricoles : le cas des Éwé du Sud-Togo*, par Kokou VIGNIKIN (1996), 35 p.
- n° 36 : *Structure de production et comportement procréateur en Côte d'Ivoire*, par Aka KOUAMÉ et Mburano RWENGE (1996), 31 p.
- n° 35 : *Les migrations comoriennes en France : histoire de migrations coutumières*, par Géraldine VIVIER (1996), 38 p.
- n° 34 : *La transition démographique. Trente ans de bouleversements (1965-1995)*, par Jean-Claude CHESNAIS (1994), 25 p. (2^e tirage).
- n° 33 : *Pluralisme thérapeutique et stratégies de santé chez les Évhé du sud-est Togo*, par Nadia LOVELL (1995), 20 p.
- n° 32 : *Peut-on échapper à la polygamie à Dakar ?*, par Philippe ANTOINE et Jeanne NANITELAMIO (1995), 31 p. (2^e tirage).
- n° 31 : *Familles africaines, population et qualité de la vie*, par Thérèse LOCOH (1995), 48 p. (3^e tirage).
- n° 30 : *La mortalité dans le monde : tendances et perspectives*, par France MESLÉ et Jacques VALLIN (1995), 25 p. (3^e tirage).
- n° 29 : *Planification sanitaire et ajustement structurel au Cameroun*, par Antoine KAMDOUM (1994), 40 p. (épuisé).
- n° 28 : *Migration et sida en Afrique de l'Ouest, un état des connaissances*, par Richard LALOU et Victor PICHÉ (1994), 52 p. (3^e tirage).

- n° 27 : *Éducation de la mère et soins aux enfants à Ouagadougou*, par Christine OUEDRAOGO (1994), 37 p.
- n° 26 : *Réflexions sur l'avenir de la population mondiale*, par Jacques VALLIN (1994), 24 p. (4^e tirage).
- n° 25 : *Facteurs de fécondité en milieu rural forestier ivoirien*, par KOFFI N'GUESSAN (1993), 40 p.
- n° 24 : *Les disparités régionales de la mortalité au Bénin*, par Martin LAOUROU (1993), 36 p.
- n° 23 : *Contribution à l'étude de l'évolution de la population de l'Afrique occidentale française 1904-1960*, par Raymond R. GERVAIS (1993), 50 p.
- n° 22 : *Solidarité dans la crise ou crise des solidarités familiales au Cameroun ?*, par Parfait Martial ÉLOUNDOU-ÉNYÉGUÉ (1992), 40 p. (épuisé).
- n° 21 : *La mortalité des enfants à Luanda*, par Maria Julia VAZ-GRAVE (1992), 39 p. (épuisé).
- n° 20 : *Mortalité maternelle : deux études communautaires en Guinée*, par Pierre CANTRELLE, Patrick THONNEAU et Boubacar TOURE (1992), 43 p.
- n° 19 : *Vingt ans de planification familiale en Afrique sub-saharienne*, par Thérèse LOCOH (1992), 27 p. (épuisé).
- n° 18 : *Les déterminants de la mortalité des enfants dans le tiers-monde*, par Magali BARBIERI (1991), 33 p. (épuisé).
- n° 17 : *La fécondité en Mauritanie*, par KEUMAYE IGNEGONGBA (1991), 39 p. (épuisé).
- n° 16 : *Dix problèmes de population en perspective - Hommage à Jean Bourgeois-Pichat et à Alfred Sauvy*, par Léon TABAH (1991), 31 p. (épuisé).
- n° 15 : *La mesure de l'infécondité et de la sous-fécondité*, par EVINA AKAM (1990), 39 p. (épuisé).
- n° 14 : *Statut de la femme, structure familiale, fécondité : transitions dans le golfe du Bénin*, par Laurent Mensan ASSOGBA (1988), 28 p. (épuisé).
- n° 13 : *Estimer la mortalité maternelle à l'aide de la méthode des sœurs*, par Véronique FILIPPI et Wendy GRAHAM (1990), 29 p. (épuisé).
- n° 12 : *La montée du célibat féminin dans les villes africaines. Trois cas : Pikine, Abidjan et Brazzaville*, par Philippe ANTOINE et Jeanne NANITELAMIO (1990), 27 p. (épuisé).
- n° 11 : *Deux études sur l'emploi dans le monde arabe*, par Jacques CHARMES (1990), 37 p. (épuisé).
- n° 10 : *Facteurs culturels et sociaux de la santé en Afrique de l'Ouest*, par Pierre CANTRELLE et Thérèse LOCOH (1990), 36 p. (épuisé).
- n° 9 : *Éléments du débat population-développement*, par Jacques VÉRON (1989), 48 p. (2^e tirage). (épuisé).
- n° 8 : *Transformations agraires et mobilités de la main d'œuvre dans la région nord andine de l'Équateur*, par LE CHAU et Jean PAPAIL (1989), 18 p.

- n° 7 : *Prospective des déséquilibres mondiaux – Démographie et santé*, par Pierre CANTRELLE et Francis GENDREAU (1989), 33 p. (épuisé).
- n° 6 : *Les politiques de population en matière de fécondité dans les pays francophones : l'exemple du Togo*, par Thérèse LOCOH (1989), 20 p. (épuisé).
- n° 5 : *Rétention de la population et développement en milieu rural : à l'écoute des paysans Mafa des Monts Mandara (Cameroun)*, par Patrick GUBRY (1988), 24 p. (épuisé).
- n° 4 : *État et besoins de la recherche démographique dans la perspective des recommandations de la conférence de Mexico et de ses réunions préparatoires*, par Jean-Claude CHASTELAND (1988), 23 p. (épuisé).
- n° 3 : *La fécondité en Afrique noire : un progrès rapide des connaissances mais un avenir encore difficile à discerner*, par Thérèse LOCOH (1988), 26 p. (épuisé).
- n° 2 : *Politiques africaines en matière de fécondité : de nouvelles tendances*, par Patrick GUBRY et Mpembele SALA-DIAKANDA (1988), 50 p. (épuisé).
- n° 1 : *La connaissance des effectifs de population en Afrique : bilan et évaluation - Hommage à Rémy Clairin*, par Rémy CLAIRIN et Francis GENDREAU (1988), 35 p. (épuisé).

Collection *The CEPED Series*

44 F ou 6,75 € par numéro pour un envoi en France ; 46 F ou 7,05 € par numéro pour un envoi à l'étranger.

Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 3 : *The advantages of having many children for women in formal and informal unions in Cameroon*, by Anne-Emmanuèle CALVÈS and Dominique MEEKERS, 38 p.
- n° 2 : *Population policies and fertility decline in Sub-saharan Africa*, by Thérèse LOCOH and Yara MAKDESSI, 43 p. (Translated from French by Fallon M. MOURSUND).
- n° 1 : *Mortality in the world : trends and prospects*, by France MESLÉ et Jacques VALLIN, 24 p. (Translated from French by Isabelle WALLERSTEIN).

Collection *Los Documentos del CEPED*

44 F ou 6,75 € par numéro pour un envoi en France ; 46 F ou 7,05 € par numéro pour un envoi à l'étranger.

Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

- n° 1 : *La mortalidad en el mundo : tendencias y perspectivas*, para France MESLÉ y Jacques VALLIN, 24 p. (Traducido del francés para Maria Celina AÑANOS).

Collection Données de base sur la population

10 F ou 1,50 € par numéro pour les pays du Nord.
Gratuit pour les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.

31 brochures réalisées.

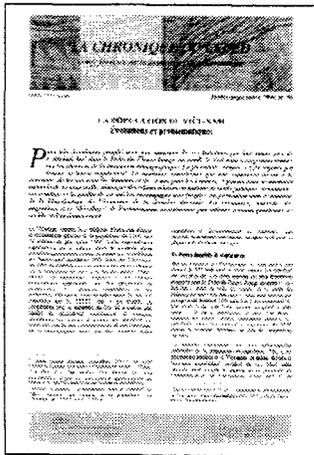
Restent disponibles :

Burkina Faso,
Burundi,
Cap Vert,
Côte d'Ivoire,
Guinée,
Guinée-Bissau,
Mozambique,

Niger,
Nigeria,
Sao Tome e Principe,
Seychelles,
Togo,
Zaire (actuelle République démocratique du Congo),
Viêt-nam.

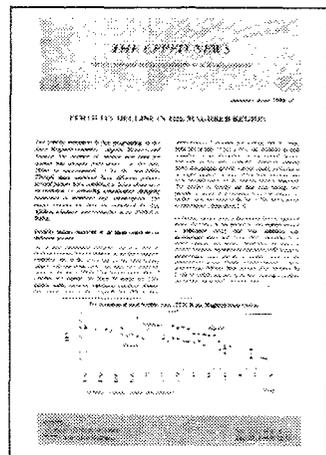
La Chronique du CEPED, bulletin trimestriel de liaison du CEPED (38 numéros parus).

Pour les pays du Nord : 10 F ou 1,50 € par numéro ; abonnement annuel : 30 F ou 4,60 €.
Gratuit dans les pays du Sud à l'exception d'un usage commercial.



n° 38

*La population du Viêt-nam.
Évolutions et problématiques*



n° 7

*Fertility decline in the Maghreb region
and
Mothers's health in Algeria and Lebanon.*

The CEPED News, English version of the *Chronique du CEPED*.

15 F ou 2,30 € per issue or subscription 25 F ou 3,80 € per year (2 issues per year).

* *

*

Si vous souhaitez commander l'un de ces titres, adressez votre courrier à :

CEPED-Service de diffusion
15, rue de l'École de Médecine
75270 Paris cedex 06 – France

Les commandes par correspondance sont à régler par chèque bancaire ou postal payable en France et libellé en francs français ou en euros à l'ordre du régisseur du CEPED ; ou par virement en francs français ou en euros à la Recette générale des Finances de Paris, compte n° 30081 75000 00003005 771 95 (TVA IRD n° FR 75 18000 6025).

Les prix indiqués ici comprennent les frais d'emballage et d'expédition.

Le barème de tarification est différent selon le lieu de destination. Avant d'envoyer votre commande, vérifiez que vous avez indiqué le prix correspondant au lieu de destination souhaité.

Les tarifs pour l'étranger tiennent compte du prix hors taxe et de frais d'expédition plus élevés.

Reproduit en France par INSTAPRINT S.A.
1-2-3, levée de la Loire - LA RICHE - B.P. 5927 - 37059 TOURS Cedex 1 - Tél. 02 47 38 16 04
D'après documents fournis

Dépôt légal 1^{er} trimestre 2001

L'enquête biographique réalisée en 1998 retrace la vie de trois générations de Tananariens, nées respectivement entre 1943 et 1952, 1953 et 1962, et 1963 et 1972. L'objectif principal de ce travail est de déterminer les conséquences de l'appauvrissement et de l'ouverture économique, sur la dynamique du marché de l'emploi urbain et sur l'accès au logement et la constitution de la famille. Cette approche permet de comprendre les interactions entre situation familiale, itinéraire résidentiel et itinéraire professionnel. Dans un pays où les données historiques font défaut, et sans prétendre se substituer à un observatoire de l'emploi et des conditions de vie des ménages, l'enquête BIOMAD98 permet de pallier partiellement cette carence en donnant des éléments pour décrire l'évolution de la structure du marché du travail, des compositions familiales, depuis le début des années 1970. Cette "profondeur temporelle", inaccessible à partir des enquêtes en coupe transversale, est d'autant plus appréciable que les changements structurels intervenus au cours des trente dernières années s'inscrivent dans un temps social long et donc échappent aux instruments traditionnels du diagnostic conjoncturel.

Cet ouvrage est le fruit d'un travail collectif et d'une coopération entre le CEPED et le groupe MADIO (Madagascar-Dial-Instat-Orstom) à Antananarivo. Les chercheurs suivants ont participé à la rédaction de l'ouvrage : Haja Andrianjaka, Philippe Antoine, Philippe Bocquier, Diane Coury, Thierry Maminirina, Josiane Rarivelomanana, Mireille Razafindrakoto, Nicolas Razafindratsima, François Roubaud.

CEPED

15, rue de l'École de Médecine
75270 Paris cedex 06 - France
Tél. : 01 44 41 82 30
Tél. international : +33 1 44 41 82 30
Fax : 01 44 41 82 31
Fax international : +33 1 44 41 82 31

Couverture :
Poteau funéraire
(Madagascar)

PRIX : 100 FF TTC